

L'église
de
saint-
jean-
port-
joli

Angéline Saint-Pierre

971.474
S149e

Hommage de P. au Jaur.
Angeline Sain d. Pierre

ANGÉLINE SAINT-PIERRE

L'ÉGLISE
de
saint-
jean-
port-
joli

Cédé Par

BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE
COLLÈGE SAINT-BERNARD
25, AVE DES FRÈRES
DRUMMONDVILLE — P.Q.



Éditions Garneau
Québec

Remerciements

Je remercie le conseil de la Fabrique de Saint-Jean-Port-Joli qui m'a donné l'accès aux archives paroissiales, et, particulièrement monsieur le curé Gilles Bernier pour sa collaboration de tous les instants.

Merci sincère à l'infatigable photographe, Conrad Toussaint, pour son magnifique travail professionnel lors de la préparation de ce livre.

Je souligne particulièrement l'appui de Paul-Eugène Leclerc, travailleur fidèle et effacé.

Reconnaissance méritée à Luc Noppen, professeur d'Art ancien du Québec, Claude Thibault, conservateur-adjoint, Art ancien, Musée du Québec, Raymonde Gauthier, du Groupe de recherche en Art du Québec, pour le vif intérêt porté à mes travaux et pour leurs précieux conseils.

Merci aux responsables des Archives nationales du Québec et du Canada, de l'archevêché de Québec, du Petit Séminaire de Québec, de l'Inventaire des Biens culturels du Québec, de l'évêché de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, à monsieur le curé de L'Islet-sur-Mer.

Je remercie également toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont rendu possible la réalisation de ce livre.

La publication de cet ouvrage a été subventionnée par le Ministère des Affaires culturelles du Québec.

Le Ministère des Affaires culturelles du Québec a accordé une subvention à l'auteur pour l'aider à préparer cet ouvrage.

Angéline Saint-Pierre

Page couverture: l'église de Saint-Jean-Port-Joli.

Photo: Conrad Toussaint.

Maquette de Jean-Guy Bernier.

Aux personnes qui m'ont aidée à porter le poids de la recherche et de la littérature, je dédie ce livre.

L'ÉGLISE
de
saint-
jean-
port-
JOLI

DU MÊME AUTEUR

Médard Bourgault, sculpteur, Éditions Garneau, 1973.

L'Oeuvre de Médard Bourgault, Éditions Garneau, 1976.

Émélie Chamard, tisserande, Éditions Garneau, 1976.



ISBN 0-7757-0579-9
Dépôt légal — 2e trimestre 1977
Bibliothèque nationale du Québec
© Librairie Garneau limitée 1977
Tous droits réservés

CHRONOLOGIE DE L'ÉGLISE DE SAINT-JEAN-PORT-JOLI

- 1737 Érection de la chapelle construite à un mille à l'ouest de l'église bâtie en 1779.
- 1740 (Présumément vers cette date), tabernacle en bois sculpté et doré attribué à Pierre-Noël Levasseur de Québec.
- 1756 Ignace Aubert de Gaspé cède un terrain pour bâtir l'église; il cède aussi deux terres à la fabrique.
- 1767 Registre distinct pour la paroisse de Saint-Jean-Port-Joli.
- 1771 Projet et plan pour bâtir une église de pierre.
- 1774 Second plan pour bâtir l'église.
- 1779 Construction de l'église de pierre; un seul clocher sur le sanctuaire.
- 1780 Lampe du sanctuaire attribuée à François Ranvozzé, orfèvre de Québec.
- 1781 Arrivée du premier curé résident; Charles Faucher dit Châteauvert.
- 1797 Érection du retable et de la corniche du sanctuaire sculptés par Jean et Pierre-Florent Baillairgé; Corpus, statues, chérubins sculptés par François Baillairgé, architectes-sculpteurs de Québec.
- 1798-1799 Peintures réalisées par Louis Dulongpré, peintre de Montréal: Baptême de Notre-Seigneur, L'Immaculée-Conception, Sainte-Catherine.
- 1805 Autel (tombeau) doré à la romaine, attribué à François Baillairgé.
- 1805 Construction du jubé.
- 1815 Allonge de l'église de trente-six pieds vers l'ouest; clocher érigé sur le portail.
- 1816 Jubé avancé au portail.
- 1816-1817-1818 Achèvement de la décoration du sanctuaire, érection de la corniche dans la nef, voûte dans le sanctuaire et la nef, création des deux autels (tombeau) latéraux, chandelier pascal; travaux exécutés d'après les plans de Chrysostome Perrault, élève du sculpteur Louis Quévillon de Montréal.
- 1842 Érection du premier chemin de croix.
- 1845-1846 Construction des galeries par l'architecte François Fournier de Montmagny, élève de Thomas Baillairgé de Québec.
- 1846 Allonge du jubé.
- 1855 Premier poêle.
- 1855 Premier orgue, (harmonium).
- 1861 Losanges (fenêtres dans le toit), grande fenêtre au portail, coyaux.
- 1872 Monseigneur Elzéar-Alexandre Taschereau «décrète que Saint-Jean-Baptiste soit le patron de la paroisse».
- 1875 Construction de la chapelle de la sacristie par Gaspard Bernier d'après les plans de l'architecte David Ouellet de Québec.
- 1879 Érection d'un deuxième chemin de croix.
- 1880 Installation des trois cloches.

- 1883 Installation du premier orgue «Mitchell».
- 1886-1887 Restauration à l'intérieur de l'église, création de deux nouveaux tabernacles latéraux, travaux exécutés par l'architecte David Ouellet.
- 1917 Restauration à l'extérieur de l'église; réparation de la façade.
- 1922 Perrons de ciment.
- 1923 Restauration à l'intérieur de l'église, les boiseries de bois remplacent le crépi, les bancs à porte et à taquets disparaissent, le Corpus de François Baillairgé, érigé sur le retable, est descendu et suspendu à la première colonne des galeries du côté de l'Épître.
- 1937 Chaire en bois sculptée par Médard et Jean-Julien Bourgault, la toiture métallique remplace les bardeaux de bois, les losanges du toit sont bouchés.
- 1943 Inauguration de l'orgue Casavant.
- 1948 Décapage des murs extérieurs de l'église.
- 1951 Restauration à l'intérieur de l'église, le curé Joseph Fleury dote le vieux temple d'un toit vermillon.
- 1960 Plancher de ciment dans l'église, exhumation des corps inhumés sous la nef. Sous le chœur, y reposent toujours, messieurs les curés François Boissonnault, Louis Parent, Joseph Lagueux; messieurs les abbés Louis-Zéphirin Caron, Frédéric Caron, Hubert Kérouac; sous le banc seigneurial, Philippe Aubert de Gaspé depuis 1871.
- 1963 L'église et la sacristie sont classées Monuments Historiques.

AVANT-PROPOS

L'élégance de ses lignes, ses longs murs de pierre, son toit vermillon, l'élan des clochers, font de l'église de Saint-Jean-Port-Joli un monument remarquable et imposant. L'architecture de l'édifice n'est certes pas le fruit du hasard, ni le travail de simples artisans de village.

L'intérieur de l'église renferme les oeuvres des maîtres du XVIIIe, XIXe et XXe siècles: Pierre-Noël Levasseur, Jean, Pierre-Florent et François Baillaigé, François Ranvoyzé, Laurent Amyot, Louis Dulongpré, Chrysostome Perrault, élève de Louis Quévillon, François Fournier, élève de Thomas Baillaigé, Médard Bourgault... Voilà trois siècles de vie architecturale et artistique. Une oeuvre, si laborieusement accumulée au cours des ans, mérite d'être mise en lumière par un livre consacré à cette fin.

Une abondante bibliographie indique les sources où nous avons puisé pour retracer l'histoire de l'église depuis l'érection de la chapelle. De plus, la bibliographie révèle notre souci de relater le plus fidèlement possible les moeurs et les coutumes de nos ancêtres unis vers un même idéal: celui de bâtir une église belle, solide et durable.

Les photographies et les documents d'Archives qui illustrent ce livre renforcent le texte, en allègent la lecture, pas toujours facile, pour le lecteur non averti.

La publication de cet ouvrage coïncide avec le tricentenaire de la concession de la Seigneurie de Port Joly par le Comte de Frontenac à Noël Langlois, le 25 mai 1677. Puissent ces pages donner à la génération contemporaine, à celle de demain, le souci de conserver dans son état le plus pur, l'un des plus riches héritages légués par nos pères.

Cloches de Saint-Jean-Port-Joli, aux résonnances si évocatrices à nos coeurs, carillonnez encore longtemps pour souligner les événements qui marquent les êtres et les choses dans un fructueux destin.

Angéline Saint-Pierre
Saint-Jean-Port-Joli.
10 octobre 1976

I

LA VIE PAROISSIALE DES COLONS DANS LE FIEF DE PORT JOLY: 1677-1767

Le 25 mai 1677, le comte de Frontenac concède la seigneurie de Port Joly à Noël Langlois dit Traversy. Ce fief comprend «deux lieues de terre de front le long du fleuve St-Laurent, du côté du sud, (...) avec deux lieues de profondeur, sur lesquelles il auroit fait travailler depuis trois ans¹».

«Quelques mois plus tôt, l'arpenteur Jean Lerouge avait tiré les lignes du fief Langlois, à la demande expresse du futur seigneur lui-même, et à ses frais, suivant la coutume du temps. Le procès-verbal de cet arpentage, daté du 13 novembre 1676, n'a jamais été retracé².»

Un autre document, extrait des *Édits, Ordonnances royaux, Déclarations et Arrêts du Conseil d'État du Roi concernant le Canada*, signé par Louis Colbert le 29 mai 1680, révèle que Noël Langlois bâtit une maison dans son fief de Port Joly entre 1676 et 1679³. Sigismond Chouinard renchérit sur l'existence de cette propriété et il la situe ainsi:

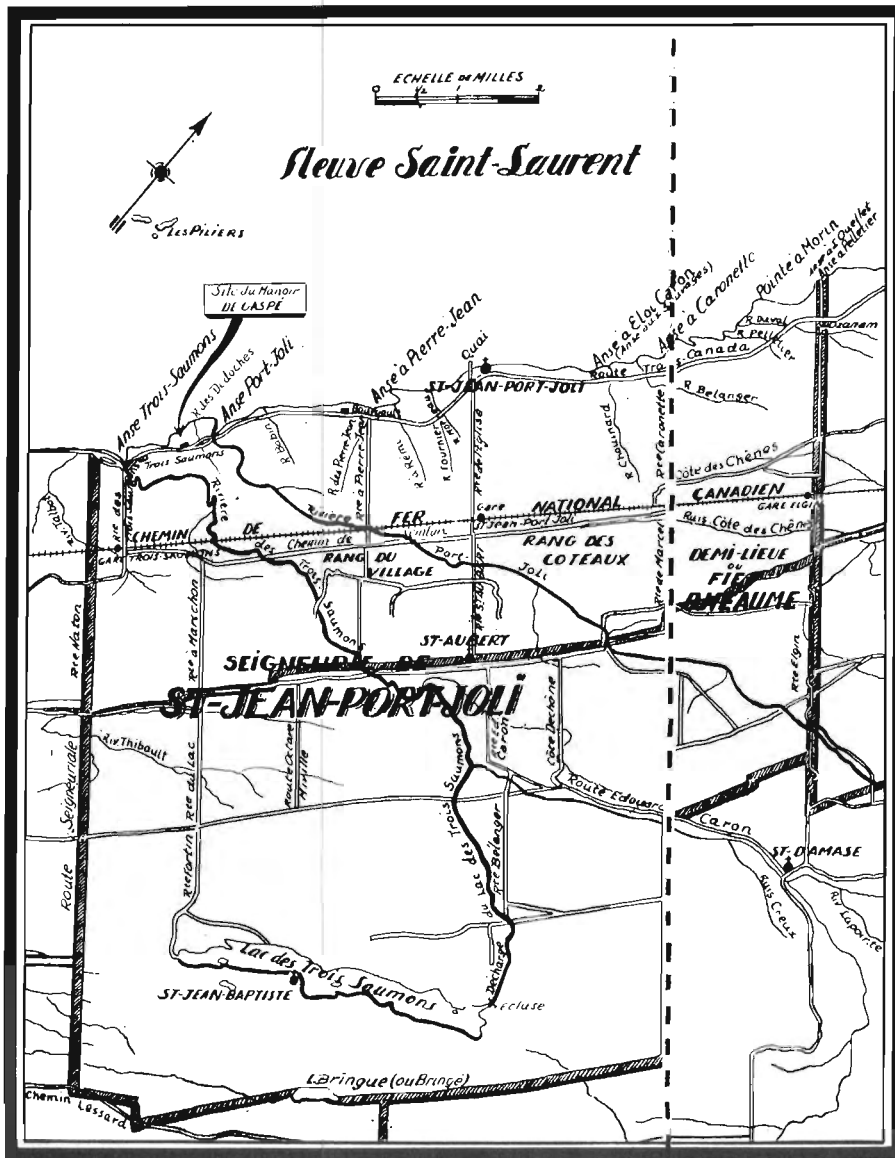
«Par l'acte de concession à Jacques Chuisnard, nous savons que l'habitation du fils du premier seigneur Noël Langlois était située au nord-est de la rivière Port-Joli, mais à peu de distance de la rive⁴.»

-
1. Pièces et Documents relatifs à la Tenure seigneuriale, Assemblée législative, Québec, 1851, pp. 130-131.
 2. Léon Roy, *Les Terres de la Grande-Anse, des Aulnaies et du Port-Joly*, Lévis, 1951, p. 256. Voir aussi: Vente par Noël Langlois à Charles Aubert, Sieur de Chesnaye, greffe Gilles Rageot, le 19 novembre 1686, ANQ.
 3. Extrait des *Édits, Ordonnances royaux, Déclarations et Arrêts du Conseil du Roi concernant le Canada*, Assemblée législative, Québec, 1854, pp. 240-241.
 4. Jacques de Gaspé, (Sigismond Chouinard), *Famille Chouinard*, Imprimerie Franciscaine Missionnaire, Québec, 1921, p. LVI.

Louis de Buade Comte de
Frontenac & C^{te}

Et tous ceux qui ces présentes lettres verront
saler faveur faisons que sur la requête auouër
présente qu'auoir le long des riuers à laquel nous plus luy
voulloir accorder son entente de se fust d'ignorer
deux lieux de terre de front le long de fleuve
Laurent du côté du sud a commencer de puis l'endroit
qui appartient à la Demoiselle la Combe en
remontant led. fleuve jus qu'à la concession de la d^{ne}
Genevieve de Couillard avec deux lieux de profondeur
plus les quelles il auoir fait à sailler de puis trois
ans il fait ordonner icelle par Jean le Rouge juré
argenteux faisant la permission que nous luy auoir
donné des led. terre et ou luy accorder led. terre
de, et auoir de terre dans les endue de ad. L'ainy, Regard
cette quantité de terre attendue que la plus grande
partie d. celle n'est point pour la culture

Concession de la Seigneurie
de Port Joly, Louis de
Buade, comte de Frontenac,
à Noël Langlois dit Traversy,
25 mai 1677, Cahier d'Inten-
dance no: I, Concession
en Fief, Folio 301, Archives
nationales du Québec.



Carte de la Seigneurie de Port Joly réalisée par Georges-Henri Du Berger, (1937), d'après une carte du Ministère des Terres et Forêts; le trait pointillé, à gauche, montre la Demi-Lieue rattachée à la Seigneurie de Port Joly en 1775. Photo: Inventaire des Biens culturels du Québec.

Même si le premier seigneur construit une maison dans son fief, il le gardera peu d'années. Le 19 novembre 1686, Noël Langlois dit Traversy vend sa seigneurie à Charles Aubert, Sieur de la Chesnaye⁵. Les descendants du deuxième seigneur de Port Joly prendront le surnom de De Gaspé.

Toutefois, avec le seigneur Noël Langlois, en 1674, ou peu de temps après, la vie commence dans le fief de Port Joly, parce que selon l'étude de Léon Roy, les habitants prenaient parfois possession de leur terre avant ou après que la concession officielle ne soit ratifiée devant le notaire royal⁶.

Les premiers défricheurs connus de l'histoire s'établissent sur les terres baignées par les rivières Trois-Saumons et Port-Joli. Jean-Nicolas Durand est le premier colon en titre. Le 26 octobre 1680, devant Paul Vachon, notaire royal de la Nouvelle-France, le seigneur Noël Langlois concède à Jean-Nicolas Durand «*six arpents de terre de front sur le fleuve Saint-Laurent à prendre dans le fief et seigneurie de Port Jolly*⁷». Six ans après, soit le 5 octobre 1686, devant le même notaire, Noël Langlois concède à Joseph Caron «*huit arpents ou environ de terre de front sur le fleuve Saint-Laurent à prendre dans le fief et seigneurie de Port Jolly*⁸». Quelques années plus tard, vers 1691-1692, Jean Leclerc dit Francoeur reçoit une concession de «*six arpents de front, sur quarante de profondeur*». Le 27 octobre 1698, le seigneur Charles Aubert de la Chesnaye concède à Jacques Chouinard une terre de «*neuf arpents de front, sur cinquante de profondeur*⁹». Jean-Nicolas Durand, Joseph Caron, Jean Leclerc dit Francoeur et Jacques Chouinard sont les quatre premiers colons de la seigneurie de Port Joly avant 1700.

5. Archives nationales, Parc des Champs de Bataille, Québec, greffe Gilles Rageot: 1661-1691.

6. Léon Roy, *op. cit.*, pp. 257-261.

7. Archives nationales du Québec, greffe Paul Vachon: 1658-1693.

8. *Idem.*

9. Léon Roy, *op. cit.*, pp. 261-262.

Contrat, concession de terre,
Noël Langlois à Jean-Nicolas
Durand, 26 octobre 1680,
greffe Paul Vachon,
Archives nationales du
Québec.

Je soussigné Paul Vachon notaire Royal et la mention
de l'acte devant lui soussigné au Bourgeois de Beauport et Esquisses de l'acte
signé par le notaire susdésigné Noël Langlois le 26
desdits mois de novembre de l'année de l'accomplissement
aussi volontairement donné et concédé et sans aucun autre
donne et concédé d'abord et maintenant et toujours à
Entre de l'acte et autres signés et payables à ce jour
et fin de l'acte à Jean Durand habitant à ce jour
premier et acceptant pour lui et son fils Jean
de l'acte de l'acte et une concession de l'acte le nombre
de l'acte de l'acte de l'acte de l'acte de l'acte de l'acte
acquiesce dans le fait et l'acte de l'acte de l'acte
Francois appartenant et concédé ainsi qu'il est dit
de l'acte de l'acte de l'acte de l'acte de l'acte de l'acte

Une longue époque missionnaire commence avec ces premiers défricheurs. Pendant plus d'un siècle, ils franchiront de grandes distances pour assister aux offices religieux. «En 1676, il n'y avait encore aucune église ou chapelle sur la rive sud du Saint-Laurent, en bas de Sorel, sauf à la Pointe de Lévy¹⁰.»

Quelques années plus tard, une autre chapelle est érigée sur la rive sud du Saint-Laurent, au Cap-Saint-Ignace à environ quinze milles de la seigneurie de Port Joly. «Les habitants du Cap-Saint-Ignace construisent leur première chapelle en 1683¹¹.»

Dix-sept ans après, soit le 22 août 1700, Monseigneur de Saint-Vallier bénit la première chapelle à Notre-Dame-de-Bonsecours¹². La distance est moins longue à franchir pour assister aux offices religieux.

Toutefois, des missionnaires, clergé séculier et Pères Récollets, parcourent la rive sud du Saint-Laurent, de la Pointe-de-Lévis à Rivière-du-Loup¹³. À cause de la distance qui sépare les colons et les chapelles peu nombreuses, Monseigneur de Saint-Vallier accorde aux missionnaires la permission de célébrer la messe dans certaines demeures¹⁴. L'évêque de Québec visite aussi ce vaste territoire et s'arrête à la «rivière des trois Saulmons» au printemps 1686¹⁵.

10. Léon Roy, op. cit. p. 10.

11. Joseph-Arthur Richard, *Cap-St-Ignace, 1672-1970*, p. 63.

12. En collaboration, *L'Église de L'Islet, 1768-1968*, p. 12.

13. Joseph-Arthur Richard, op. cit., p. 57.

14. Henri-Raymond Casgrain, *Une Paroisse Canadienne au XVIIème Siècle*, pp. 96-97.

15. Extrait tiré de Saint-Vallier, Jean-Baptiste de la Croix Chevalière de *État present de L'Église et de la Colonie française dans la Nouvelle-France*, Paris, chez Robert Pepie, 1688, p. 75.

Dès 1700, les colons bénéficient d'un service religieux plus fréquent. Le 22 octobre 1701, Louis Mathieu, curé du Cap-Saint-Ignace et missionnaire de Bonsecours, «*en présence du révérend Père Laurens Vatieur missionnaire Récollet, et autres habitans qui composent le district de la ditte mission, (Bonsecours et la rivière des Trois-Saumons), s'engage par la présente à dire la Ste messe, un dimanche de chaque mois de lannée, et une des festes de Pasques, de Pentecôte, et Noël*¹⁶». En retour, «*les habitans de Notre-Dame-de-Bonsecours et de la Rivière des Trois-Saumons, pour marquer leur vénération et leur reconnoissance envers (. . .) leur curé luy transporteront les Dismes en son presbytère du Cap et le voitureron par terre et par eau lorsqu'il sera mandé ausdittes dépendances pour y faire les fonctions curiales, et même pour les meyses des festes*¹⁷».

À cette époque, les fidèles sont peu nombreux dans le domaine de Port Joly. En 1701, Louis Mathieu, missionnaire à Notre-Dame-de-Bonsecours, énumère les dix personnes qui habitent «*Traversy autrement dit Rivière des Trois-Saumons*¹⁸». Vingt ans plus tard, le procès-verbal du procureur Collet, du mois de mars 1721, mentionne que «*huit habitans (familles) sont establys dans la seigneurie de Port Joly*¹⁹». En 1723, soixante et un arpents de terre de front sont déjà concédés au Port Joly²⁰.

Les pionniers de Saint-Jean-Port-Joli collaborent à la construction de l'église et du presbytère de Bonsecours. Cette contribution retient l'attention de l'évêque de Québec. Lors de la visite de monsieur Jean-Pierre de Miniac, archidiacre et grand vicaire, effectuée à Notre-Dame-de-Bonsecours le 24 février 1740, il s'occupe des résidents de Saint-Jean-Port-Joli comme en fait foi le document suivant:

16. Archives Fabrique L'Islet-sur-Mer, livre de comptes: 1701-1779.

17. *Idem*.

18. *Idem*.

19. Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1921-1922, pp. 346-349.

20. Archives nationales du Québec, Aveux et Dénombrements, Régime français, Cahier I, f. 121.

Contrat de mariage, Joseph
Caron, Élisabeth Bernier,
21 novembre 1683, greffe
Gilles Rageot, Archives
nationales du Québec.

21 nov. 1683

Je Jousigne' confesse Jacques Bernier, et Anthoinette Grenier
la femme dudit Jacques Bernier, nous promettons, et nous
nous obligeons de donner a Elisabeth nostre fille qui doit
estre femme a Joseph Caron dont nous luy donnerons en mariage
huit chemises, une douzaine de mouchoirs de Col. une douzaine
de coeffes, un habit de serge domale, une suppe de soubz, ~~une~~
suppe de bure, un veste au corps de molton, un habit de toile
me paire de souliers francois, une paire de bas de creu, ou une
couverte de douze frans, une vache, d' deux ans, et une autre de trois
ans, deux nourrites aux, le tout le montat a cent trente quatre livres
de plus pour parcheur les quatre cent frans que luy promet
en mariage le dit Bernier s'oblige de payer en quatre termes
a scavoir a commencer dans un an, la somme de soixante
et sept livres par chaux an, usques a fin de payement fait
en presence de Nicolas Gamache, Eustache Justin Pierre

l'Evêque de Quebec: 75

ques jours après je vis le nouvel édifice d'une autre qu'on éleve à la pointe à la Caille , & qu'il faudra pourvoir de toutes choses ; elle sera desservie par le même Missionnaire qui est au Cap de S. Ignace, dont l'Eglise qui n'est que de bois est assez jolie , mais aussi pauvre que les autres, quoi qu'elle soit dans le lieu le plus peuplé de la Mission. Je séjournay à la riviere des trois Saumons , où je fus surpris de ce qu'on n'avoit pas encore commencé la Chapelle qu'on avoit ordre d'y bâtir , on me promit qu'on y travailleroit incessamment ; & après avoir confessé les enfans qui n'avoient pû être confessés à Pâques, nous arrivâmes le lendemain à la Bouteillerie ,

Visite de Monseigneur de Saint-Vallier à la Rivière des Trois-Saumons, avril 1686, Archives publiques du Canada, Direction des Archives historiques.

«Plusieurs habitans près et en deca de la rivière des Trois-Saumons (...) démontrent que non seulement ils avoient contribué à la construction de léglise de Bonsecours et au payement des droits de fabrique ainsi que leurs pères; mais que de plus récemment ils auroient fourni leur contingent pour le presbytère selon la répartition faite sous lassurance qu'on leur avoit donné qu'ils seroient de la paroisse de Bonsecours ou qu'aucas que par des ordres supérieurs ils furent réunis à celles de St Jean on leur tiendroit compte des fournitures et frais par eux faittes nous déclarons avoir parfaite connoissance qu'autemps de notre dernière visite la ditte promesse leur fut faite dans l'assemblée que nous tinmes et en conséquence leur fut promis et donnée assurance de jouir de tous les droits de paroissiens dans l'église de Bonsecours comme dy posséder bancs dy être enterré ainsi que leurs pères ce que nous confirmons de nouveau nous chargeant de le faire agréer par Monseigneur l'Évêque quand il sera arrivé pourvu toutefois qu'ils se montrent soigneux à satisfaire a ce qui reste encore a fournir pour l'achèvement dudit presbytère²¹.»

Quatre ans plus tard, soit le 1er juillet 1744, Monseigneur Henri-Marie de Pontbriand visite Bonsecours et remarque que certains résidents de Saint-Jean-Port-Joli réclament des droits injustifiés, car ils n'ont pas contribué suffisamment à la construction de la chapelle et du presbytère. Voici un extrait des ordonnances de l'évêque:

«Sur ce qui nous a été représenté qu'il y auroit quelques habitans qui se prétendent de St Jean et qui en conséquence nont point contribué a la batisse du presbytère de Bonsecours et qui cependant occupoient des bans dans la ditte église de Bonsecours nous avons permis aux marguilliers en charge de faire crier lesdits bans en présence des habitans de Bonsecours sauf a dédommager les autres pour l'entrée et la façon des bans s'ils les ont payés²².»

21. Archives Fabrique L'Islet-sur-Mer, livre de comptes: 1701-1779.

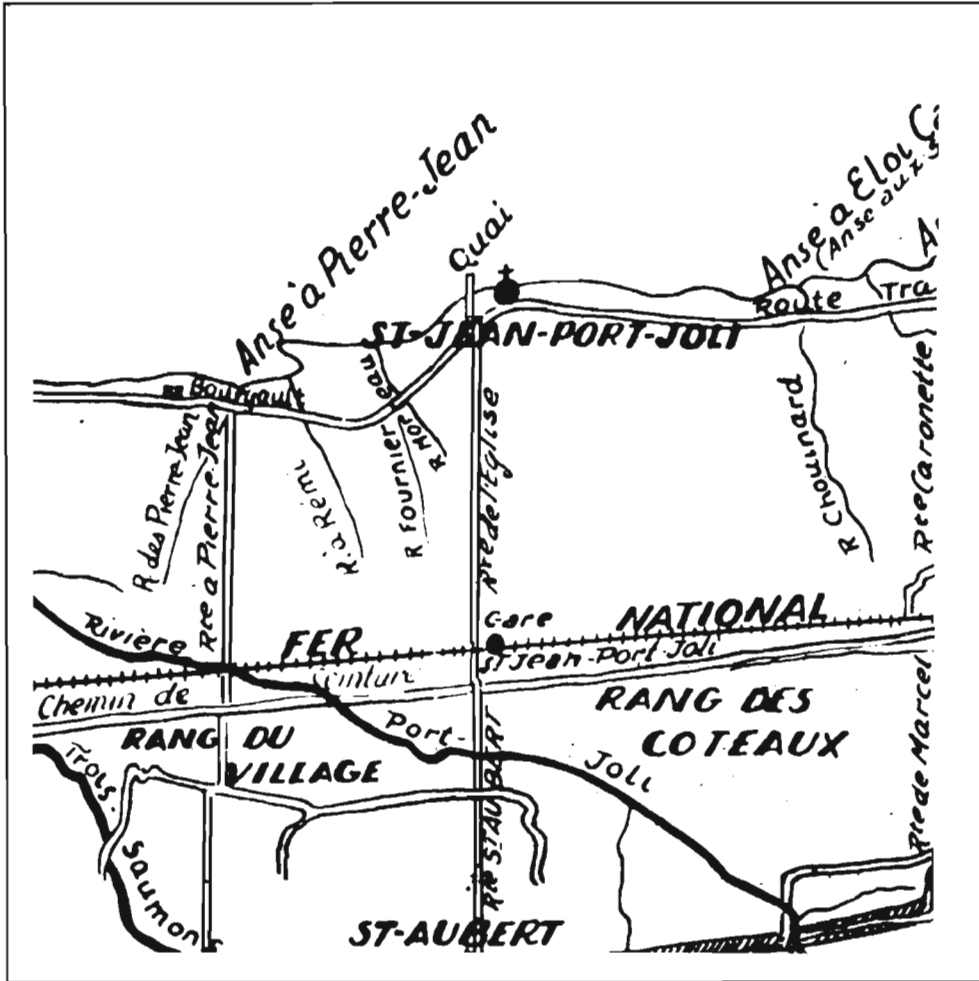
22. Archives Fabrique L'Islet-sur-Mer, livre de comptes: 1701-1779.

Engagement et Reconnaissance des habitants de
Notre-Dame-de-Bonsecours
et de la Rivière des Trois-
Saumons envers leur
missionnaire, Louis Mathieu,
22 octobre 1701, Archives
Fabrique L'Islet-sur-Mer.
Photo: Conrad Toussaint.

Les Habitans de notre Dame de Bonsecours et de la
Rivière des Trois Saumons, pour Marquer leur
veneration et leur reconnaissance envers Monseigneur
leur Curé qui transportera les dîmes en son prébiter
de Cap et le voiturera par terre et par eau
Lorsqu'il sera mandé aux dites dépendances pour y
faire les fonctions Curiales, et même pour les messes,
des festes et desus ou autres
Le très saint Sacrement sera Conserve' dans l'adite
chapelle de Bonsecours, si au retour du Reverend Pere
Lauréus vater Il s'agit le lieu de ce grand
myster
Fait et Passé audit Bonsecours le vingt deuxieme de
Mars De la presente année mit son sceu en presence
du Reverend Pere Lauréus faisant actuellement mission
en l'adite Eglise de Bonsecours d'audit Sieur Curé sus nommé
De René Cloutier

Site de la chapelle, 1737,
à l'est du ruisseau Raphaël
Fournier.

Photo: Inventaire des
Biens culturels du Québec.



Toutefois, depuis au moins dix ans déjà, les familles établies dans le domaine de Port Joly souhaitent se grouper autour d'un clocher paroissial érigé dans leur seigneurie, car *«les censitaires (. . .) se plaignaient continuellement d'être trop éloignés de l'église de Bonsecours pour pouvoir s'y rendre aux offices²³»*, écrit Ivanoë Caron.

En quelle année les habitants de Saint-Jean-Port-Joli construisirent-ils leur chapelle? Les registres de la fabrique de L'Islet-sur-Mer témoignent de l'existence de la «chapelle de St Jean» dès janvier 1738 comme en fait foi l'acte de sépulture de Joseph Fortin signé par Simon Foucault, missionnaire. Voici un extrait:

«Lan mil sept cent trente huit le septième jour du mois de janvier a été inhumé dans lachapelle de St Jean annexe de cette paroisse par nous missionnaire Joseph Fortin âgé de quarante et un an²⁴.»

Qui a construit cette chapelle? Quelle était sa dimension? En quels matériaux? Après d'intenses recherches, nous n'avons trouvé aucun document concernant l'érection de cette chapelle aux archives de l'archidiocèse de Québec ni à celles de la fabrique de L'Islet-sur-Mer. Aucun contrat conservé dans les greffes des notaires Noël Dupont et Barthélémy J. Richard mentionne l'érection de cette chapelle²⁵.

Nous connaissons tout de même sa situation géographique et quelques détails de son contenu.

De différentes sources, nous savons que la chapelle est érigée sur le domaine seigneurial, près du ruisseau Raphaël Fournier. Un contrat signé par le notaire Louis Cazes, le 8 mars 1798, le révèle:

«Le Sieur Raphaël Fournier à Louis Fournier, habitant paroisse St Jean Port Jolie, seigneurie à monsieur de Gaspé écuyer, lequel a dit déclaré être détenteur et propriétaire d'une terre de deux arpents de

23. Ivanoë Caron, *Aux Origines d'Une Paroisse, Notre-Dame-de-Bonsecours*, p. 46.

24. Archives Fabrique L'Islet-sur-Mer, registre: 1679-1779.

25. Archives nationales du Québec.

Premier acte rédigé dans les registres de L'Islet révélant l'existence d'une chapelle à Saint-Jean-Port-Joli, janvier 1738.
Photo: Conrad Toussaint.

L'an Mil Sept cent trente huit le vingt septiesme jour du mois de
 de cembre après s'être assemblé dans l'Eglise paroissiale de St. Jean de
 Marie Mathé desdits lieux Parnous Soubigné missionnaire de ladite Paroisse et
 Salomé Duval Mathé Salomé né le troisiesme jour du même mois de anquielle
 fille d'Augustin Duval habitant de cette Paroisse et de Geneviève
 Lectre Sabinon, le Pasin après François Duval oncle dudit
 enfant, Et Fac Marine et Magdelaine Langlois Veuve de Jean Baptiste
 Leclerc Bayeux Les quels ont lors déclaré religieux signés deux
 j'interpellé suivant l'ordonnance
 1738 fructimon foucault Am

Après avoir reçu tous les serments d'une et d'autre part et d'après
 ont assistés cette j'interpellation Jean Baptiste, Joseph Caon j'ignore les
 Et plusieurs autres les quels ont déclaré religieux signés deux autres notables
 l'ordonnance

*prk de
 j'interpellé
 foucault*

front sur quarante-deux arpents de profondeur, sis et située au premier rang, paroisse St Jean Port Jolie, relevant du domaine à monsieur de Gaspé écuyer et seigneur, prenant pardevant au fleuve Saint-Laurent²⁶.»

Une carte tracée par Georges-Henri Duberger, d'après une carte du Ministère des Terres et Forêts faite en 1937, montre le ruisseau Raphaël Fournier²⁷.

Selon madame Saluste Fournier, qui tient ce renseignement des ancêtres de son époux, la chapelle était construite près du ruisseau Fournier, du côté est, soit en face de sa demeure. Un autre paroissien, monsieur Jean Chouinard, se souvient de la courbe du ruisseau Fournier avant son redressement par le Ministère de la Voirie vers 1940. Il se rappelle aussi de l'élévation de terrain, aujourd'hui disparue, près de ce ruisseau où, en 1917, selon la version orale, on exhuma des ossements humains.

Un document conservé à l'archevêché de Québec situe la chapelle de Saint-Jean-Port-Joli. Trente-quatre ans après son érection, soit le 13 juillet 1771, «pendant le cours de ses visites», Monseigneur Jean-Olivier Briand écrit: «*Les habitans de Port Joly veulent bâtir une église, on la placera plus à l'est que l'ancienne, elle n'est pas au milieu de la paroisse et le terrain est mal choisi*²⁸».

Si modeste qu'elle soit, la chapelle de Saint-Jean-Port-Joli possède un tabernacle sculpté par un maître de l'époque. Le testament olographe de Charles Plante, curé de la cathédrale de Québec, rédigé le 20 février 1744, révèle l'existence de ce tabernacle. Voici des extraits de ce testament:

26. Archives famille Saluste Fournier, Saint-Jean-Port-Joli.

27. Carte tracée par Georges-Henri Duberger d'après une carte du Ministère des Terres et Forêts, 1937. Photo: Inventaire des Biens culturels du Québec.

28. Archives Archevêché Québec.

Tabernacle attribué à Pierre-
Noël Levasseur, vers 1740.
Photo: Conrad Toussaint.



«Je prie qu'on fournisse l'or nécessaire pour achever de dorer le tabernacle de St. Jean de Port Joly et l'argent ensuite pour les chandeliers pourvu qu'on accomplisse la fondation que j'ai demandé sans s'obliger à paier rien de la façon, j'ai cet or en feuille et cette argent qu'on trouvera si je ne l'ai pas déjà fourny (. . .) Je désire que ma chasuble blanche et rouge soit donné à l'Église de St. Jean Baptiste de Port Joly (. . .) Le présent payser a Québec ce 20e février 1744. Signé C. Plante Prêtre²⁹.»

C'est le seul document manuscrit que nous avons trouvé concernant le tabernacle. Il retiendra l'attention des connaisseurs deux siècles plus tard. Le 28 mai 1950, Gérard Morisset le décrit:

«Le tabernacle en bois sculpté est le plus ancien meuble liturgique qui se trouve à Saint-Jean-Port-Joli.(. . .) Il porte sur deux prédelles chargées d'ornements.(. . .) Ses quatre panneaux sont ornés d'arabesques et sa monstrance est fournie d'un ostensor³⁰.» Les connaisseurs en art ancien attribuent cette oeuvre à Pierre-Noël Levasseur.

Ce tabernacle sera modifié plus tard. Raymonde Gauthier qui a particulièrement étudié les tabernacles anciens du Québec écrit:

«Des tabernacles à baldaquin voûtés en cul-de-four apparaissent entre autres au Cap-Saint-Ignace vers 1850. Ce tabernacle de Saint-Jean-Port-Joli est modifié; il est haussé et modifié au niveau du couronnement qui reçoit une coquille. Ces transformations sont effectuées par les frères LeVasseur à l'époque où les tabernacles qu'ils conçoivent dans leur entier sont encore rococo comme nous le voyons à Montmagny (1775)³¹.» Ce tabernacle de style rocaille a été doré après que le sculpteur eut terminé son oeuvre, et ceci par mesure

29. Testament olographe, Charles Plante, curé de Québec: 1739-1744, archives Petit Séminaire de Québec.

30. Gérard Morisset, *La Patrie*, Montréal, 28 mai 1950, pp. 40-41-45.

31. Raymonde Gauthier, *Les Tabernacles Anciens du Québec*, Ministère des Affaires culturelles, Québec, 1974, p. 36.

Testament de Charles Plante,
 curé de la cathédrale de
 Québec, 20 février 1744,
 legs pour dorer le taber-
 nacle, Archives Petit
 Séminaire de Québec.

Je prie qu'on fournisse les Nécessaires pour acheter
 Dorer le tabernacle de St. Jean de St. Etienne ou d'argent enroulé
 pour les chandeliers, pourveu qu'on accoustume la fondation
 que j'ai demandée dans l'édifice après m'en être fait, j'ai fait
 en saülle de cette somme qu'on trouva si j'en metti par de la somme

en s

Je D'vise que M^{re} Blanche aujour d'hui domie a l'eglise
 de St. Jean Baptiste de poudroy en s
 a Québec ce 20^e février 1744 Signé Charles Plante

d'économie, avance Raymonde Gauthier³².

Il sera transporté dans l'église de pierre construite en 1779. Nous le voyons encore aujourd'hui en 1977.

Selon la coutume de l'époque, le tabernacle est placé sur une table³³. L'inventaire des biens de la fabrique de Saint-Jean-Port-Joli effectué en 1793 révèle l'existence de cette table. Le curé écrit: «*deux devant d'autel grand et deux petits pour les chapelles*³⁴».

La petite chapelle possède des vases sacrés. Le 8 juillet 1750, Monseigneur Henri-Marie de Pontbriand visite Bonsecours et ordonne «*qu'on fasse raccommoder le St ciboire et qu'on achète une pierre d'autel pour l'église de St Jean*³⁵».

Un document conservé aux archives de l'évêché de Sainte-Anne-de-la-Pocatière révèle comment le missionnaire remplissait ses fonctions curiales et de quelle manière les familles de Saint-Jean-Port-Joli acquittaient leurs devoirs religieux à cette époque, soit depuis 1738 jusqu'à l'érection de l'église de pierre qui sera construite quarante et un ans plus tard.

Le 12 octobre 1743, François Soupiran, missionnaire, écrit à Monseigneur Henri-Marie de Pontbriand. La lettre contient huit «propositions». Le desservant demande les directives de l'évêque. Monseigneur de Pontbriand dicte ses recommandations dans la marge de la lettre et la retourne à monsieur Soupiran.

L'évêque de Québec propose que le desservant dise la messe pas plus d'une fois par mois dans la chapelle de Saint-Jean-Port-Joli. Les extraits de baptême, mariage et sépulture, continueront d'être inscrits à Bonsecours «comme il ny a point encore d'érection» et qu'elle ne possède pas de registre. Toutefois, l'évêque

32. Raymonde Gauthier à l'auteur, juin 1976.

33. Claude Thibault, conservateur-adjoint, art ancien, Musée du Québec, à l'auteur, juin 1976.

34. Archives Fabrique Saint-Jean-Port-Joli, registre: 1767-1786.

35. Archives Fabrique L'Islet-sur-Mer, livre de comptes: 1701-1779.

laisse le missionnaire libre d'administrer les sacrements de baptême et de mariage, d'inhumer les morts à Saint-Jean-Port-Joli tout en souhaitant qu'ils se fassent à Bonsecours. Les habitants feront leurs Pâques à Bonsecours, mais le desservant ira à Saint-Jean-Port-Joli «dans la quinzaine pour les malades et les infirmes³⁶».

Le premier registre de la fabrique de L'Islet-sur-Mer contient le nom des personnes qui ont été baptisées, mariées et inhumées dans «la chapelle de St Jean annexe de cette paroisse». 1738: deux baptêmes, une sépulture. 1739: cinq baptêmes, un mariage, trois sépultures. 1740: trois baptêmes, trois sépultures. 1741: cinq baptêmes, une sépulture. Parmi ces sépultures, seulement deux adultes: Joseph Fortin, quarante et un ans; Magdeleine Langlois, veuve de Jean-Baptiste Leclerc dit François, soixante-sept ans³⁷.

On inhume aussi des corps sous la «chapelle de St Jean». Dans le premier livre de comptes de la fabrique de Saint-Jean-Port-Joli, le 27 février 1783, on lit: «*donné pour la levée de deux corps de deux petits enfants à M. Gaspé qui étoient dans l'ancienne chapelle 3 # (livres) 10 sols*³⁸».

Après le départ de Simon Foucault, missionnaire, en octobre 1741, Louis-François Soupiran desservira les deux paroisses jusqu'au 15 février 1745. Il s'intitule: «*missionnaire de Bonsecours et de St Jean*». Avec ce missionnaire, il n'est plus indiqué au registre si les baptêmes, mariages et sépultures ont lieu à Saint-Jean-Port-Joli, sauf le 4 février 1743 pour un mariage. Plus tard, de 1745 à 1767, sous Joseph-Romain Dolbec, on inscrit seulement vingt sépultures «*à la chapelle de St Jean annexe de cette paroisse*³⁹».

36. Archives Évêché Sainte-Anne-de-la-Pocatière, cartable de L'Islet.

37. Archives Fabrique L'Islet-sur-Mer, registre: 1679-1779.

38. AFSJJP, livre de comptes: 1767-1789.

39. Archives Fabrique L'Islet-sur-Mer, registre: 1679-1779.

Un presbytère est construit près de cette chapelle. L'histoire a laissé peu de documents à ce sujet. Le 12 octobre 1743, François Soupiran, prêtre-missionnaire, *«supplie Monseigneur l'évêque de joindre aux habitants de la dite paroisse de faire incessamment et avant l'hiver les réparations nécessaires pour rendre le presbytère logeable⁴⁰»*.

Dix ans plus tard, le seigneur Ignace Aubert de Gaspé pose un premier geste pour l'érection d'une église. Il cède le territoire nécessaire à la construction, mais il se réserve certains privilèges. La procédure de cessation s'engage. Un premier acte notarié délimite les bornes du terrain. Le 13 octobre 1753, Olivier de Kervezo, *«juré arpenteur et notaire royal de la côte du Sud»* rédige le *«procès-verbal des bornes qui sont sur la ligne qui sépare l'arpens de l'église de St Jean de la terre de Sr François Duval de Pont Leau»* que le seigneur concèdera à la fabrique trois ans plus tard. Olivier de Kervezo se *«transporte»* dans la seigneurie de Port Joly *«à la requête de Augustin Fournier, marguillier en charge de la paroisse de St Jean Seigneurie du Port Joly et aussi à la requête de François Duval de Pont Leau aussi habitant du dit lieu. (. . .) Lan mil sept cent cinquante cinq le treize du mois de juillet (. . .) Ignace Plamandon, arpenteur royal, rédige le procès-verbal du bornage du terrain de la Fabrique de la paroisse de St Jean Baptiste au Port Joly⁴¹»*.

Le 14 novembre 1756, le notaire Noël Dupont rédige l'acte de donation du terrain. *«Le Sr Ignace Aubert de Gaspé écuyer, seigneur de la seigneurie du Port Joly (. . .) ayant toujours été pour l'établissement de l'église de la paroisse de St Jean, en conséquence le dit sr Donateur a donné donne par ses présentes, pour la Batiyse de l'église, le presbytère, le cimetièrre, un certain terrain, qui consiste en deux arpens de terre ou environ de front a prendre suivant les bornes qui sont plantées sur la devanture du dit terrain endeycendant au premier grand coteau qui est au bord du fleuve St Laurent.»*

40. Archives Évêché Sainte-Anne-de-la-Pocatière, cartable de L'Islet.

41. AFSJPJ, documents divers.

Pardevant Noël Dupont Notaire
 Royal de la Côte du Sud, inscrit et en la
 Prévôté de Québec, résidant en la Seigneurie de
 Beauport, Soy signés & Demoiselle nommée,
 Fut présent le S. Ignace Aubert
 De Gaspé, Seigneur de la Seigneurie
 du Port-Joli, le dit Notaire stipulant en
 cette partie pour le dit S. de Gaspé, & est
 fondé de Son pouvoir pour la passation de
 la présente Donation; ledit Sieur de Gaspé
 ayant toujours été pour l'établissement de
 l'Église de la paroisse de S. Jean, en con-
 séquence, ledit S. Donateur a donné & donne
 pour en présent, pour la bâtisse de l'Église, &
 Presbytère & Curatés, un certain terrain, qui
 consiste en deux arpens de terre ou environ de front
 à prendre suivant les bornes qui sont plantées
 sur la dernière de dit terrain, en dépendant
 au premier grand Collau qui est au bord
 du Fleuve S. Laurent.

Contrat de concession du
 terrain pour bâtir l'église et
 des deux terres de la fabrique
 par le seigneur Ignace
 Aubert de Gaspé, 14 novem-
 bre 1756, Archives Fabrique
 Saint-Jean-Port-Joli.
 Photo: Conrad Toussaint.

«En outre ledit sr Donateur donne auysi et cède pareillement un arpent de terre de front sur une demi lieue de profondeur sis et situé en la ditte seigneurie du Port Joly (. . .) ledit Sr Donateur donne et cède pareillement, un arpent de terre de front sur une demi lieue de profondeur sis et situé au troisième rang de la dite Seigneurie du Port Joly (. . .) prenant sa devanture au bout de la seconde conceysion, en droite ligne du premier arpent de terre ci donné⁴².»

La terre cédée à la fabrique, située sur la première concession, n'étant point en droite ligne avec le terrain donné pour construire l'église, le seigneur cède «un chemin qui prend depuis le terrain pour la construction de la ditte batiyse de l'église, à venir sur l'arpent ci devant mentionné; le dit chemin de douze pieds de large, à prendre sur la deycente du coteau⁴³».

Le seigneur Ignace Aubert de Gaspé «s'est réservé, se réserve d'avoir un banc Seigneurial contre les balustres dans la ditte église, du côté de l'Épître, lorsqu'elle sera batie (. . .) que ledit banc sera a perpétuité annexé à l'aîné de la famille dudit Sieur Donateur et d'avoir le pain bénit (. . .) ledit Sieur Donateur sera auysi enterré inhumé dans la ditte église gratuitement si le cas y échet. En outre ledit Sieur Donateur se réserve deux meyses à perpétuité tous les ans⁴⁴».

Ce contrat est «passé en la maison de sr François Dupoleau dit Duval après midi ce quatorzième novembre mil sept cent cinquante six en présence de Louis Fournier, François Dupoleau, Joseph Caron, Louis Dupoleau. Joseph-Romain Dolbec, desservant L'Islet et St Jean, Louis Dupont Lo et Noël Dupont, notaire, signent ce contrat⁴⁵». Monseigneur Henri-Marie de Pontbriand, évêque de Québec, approuve ces donations le 19 janvier 1758 et demande «qu'entre le banc Seigneurial et le balustre, la distance convenable sera observée⁴⁶».

42. AFSJPJ, documents divers.

43. *Idem.*

44. *Idem.*

45. *Idem.*

46. *Idem.*

Le Rapport de la Commission des Monuments Historiques, 1925, indique qu'en 1756, «M. Dolbec, missionnaire, fit construire une petite chapelle en bois qui fut mise sous le patronage de Saint Jean Baptiste⁴⁷». Toutefois, nous n'avons trouvé aucun document qui confirme l'érection de cette deuxième chapelle.

Groupés autour d'une chapelle construite présumément en 1737, encouragés par Ignace Aubert de Gaspé, «*le premier seigneur de Port-Joli qui s'occupa de peupler et de développer sa seigneurie*⁴⁸», les habitants sont plus nombreux et les familles croissent. Le recensement effectué en 1762 donne cinquante-cinq (55) hommes, cinquante-sept (57) femmes, deux cent quarante cinq (245) enfants, dont vingt-deux (22) garçons au-dessus de quinze (15) ans, vingt-deux (22) domestiques, dix (10) étrangers⁴⁹. Le recensement de 1765 révèle que la population comprend trois cent quatre vingt douze (392) personnes⁵⁰.

En 1767, le seigneur Ignace Aubert de Gaspé souhaite que Saint-Jean-Port-Joli ait un curé résident. Le 25 mars, Joseph-Romain Dolbec, missionnaire, écrit à l'évêque au sujet de «*Monsieur Gaspé qui voudroit bien que j'allasse faire ma résidence a St Jean. (. . .) De même quil souhaiterois que tous les jours je me transportasse à l'une ou à l'autre église*⁵¹». Joseph-Romain Dolbec n'établira pas sa résidence à Saint-Jean-Port-Joli puisqu'il quitte L'Islet à l'automne 1767.

47. *Rapport de la Commission des Monuments Historiques*, Québec, 1925, p. 241.

48. *Rapport de la Commission des Monuments Historiques*, Québec, 1925, p. 241.

49. Pierre-Georges Roy, *Rapport de l'Archiviste de la Province*, Québec, 1925-1926.

50. *Idem*, 1936-1937, p. 121.

51. Archives Évêché Sainte-Anne-de-la-Pocatière, cartable de L'Islet.

Quatre-vingt-dix ans de vie se sont écoulés depuis la concession de la seigneurie de Port Joly en mai 1677. Les habitants possèdent leur chapelle et le seigneur Ignace Aubert de Gaspé a déjà cédé un terrain pour construire l'église. Toutefois, Saint-Jean-Port-Joli est toujours une desserte de la paroisse de L'Islet. Il s'écoulera encore quatorze ans avant que les habitants du domaine de Port Joly aient un curé résident.

II

LA CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE: 1767-1781

Pendant les quatorze prochaines années, la vie paroissiale se structure à Saint-Jean-Port-Joli. La fabrique commence ses registres. Le desservant rédige les procès-verbaux des assemblées de fabrique et inscrit les états financiers. De plus, les habitants élaborent les plans et ils construisent l'église.

Quatre-vingt-dix ans de vie missionnaire se sont écoulés depuis la concession du fief de Port Joly. Le seigneur Ignace Aubert de Gaspé réside parmi ses censitaires¹. Ces derniers possèdent une chapelle avec presbytère et marguilliers. Toutefois, les archives² font partie intégrante de celles de L'Islet. Saint-Jean-Port-Joli sera encore une desserte pendant plus d'une décennie.

1767 marque une date importante dans l'histoire de la paroisse. En novembre, *messire* Jacques Hingan arrive à L'Islet. Dès son arrivée, il inaugure des registres distincts pour Saint-Jean-Port-Joli. Les archives de la fabrique commencent le 25 octobre 1767 par l'acte de baptême de Marie-Anne Duval. Jacques Hingan transcrit les premiers actes à partir du registre de L'Islet. Au début de la première page, il écrit: «*Les actes suivants au nombre de cinq sont (. . .) de Mr. Dolbec cydevant curé de cette paroisse*³.»

Les procès-verbaux des assemblées de marguilliers et les «comptes que rend le marguillier en charge» commencent en 1768 comme en fait foi l'extrait suivant:

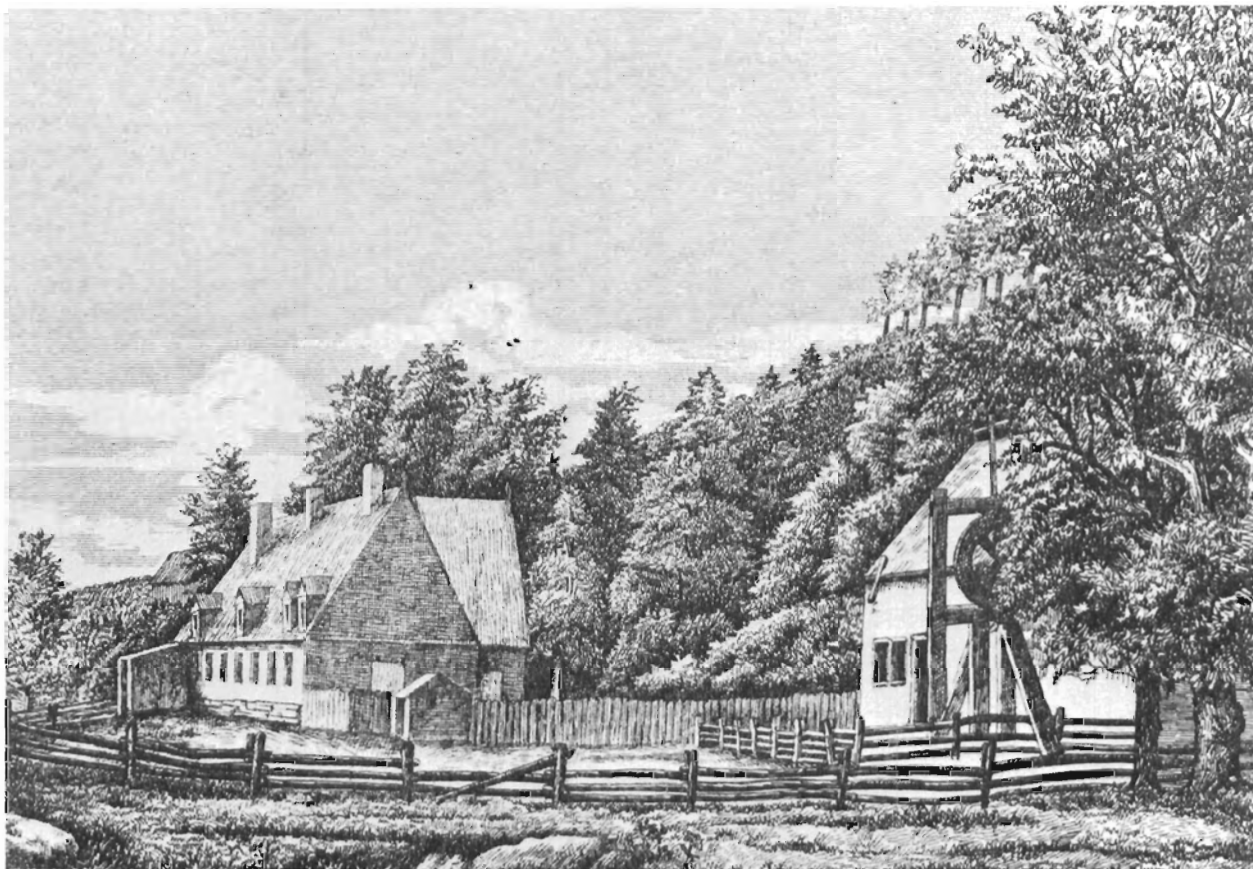
«Lan mil sept cent soixante huit le trente et un de janvier les anciens et nouveaux marguilliers de l'oeuvre et fabrique de l'église de St Jean de Port Joly convoqués en assemblée pour régler leurs comptes se sont rendus au presbitaire l'après Vêpres où nous avons tous ensemble visité

1. Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, Granger Frères Limitée, Montréal, p. 15

2. Actes de baptême, mariage, sépulture.

3. AFSJPJ, registre: 1767-1786.

Manoir du seigneur de
Gaspé vers 1850, Hélio-
gravure Dujardin.
Photo: Archives nationales
du Québec, collection
initiale.



tous les papiers du coffre fort sans y avoir trouvé autre chose en fait de comptes de marguillier qu'une simple feuille volante dans laquelle lesdits marguilliers se trouvoient avoir soldé deux comptes le premier marguillier(?) dit avoir remis les deniers de la fabrique à son successeur comme cela s'est pratiqué jusqu'ici(?) de l'un à l'autre(. . .) les anciens et le nouveau marguilliers ne sachant signer⁴», Jacques Hingan, prêtre, appose sa signature. Aucun nom de marguilliers ni aucune croix n'apparaissent au bas du document.

Avant 1767, on ne trouve aucunes archives à la fabrique de L'Islet-sur-Mer donnant l'état financier de la chapelle de Saint-Jean-Port-Joli. Toutefois, il y a excédent dans les revenus. Celui de l'année 1767 additionné aux excédents des années précédentes est concluant. Les revenus proviennent de la vente et de la rente annuelles des bancs, quêtes, criées, dons . . . Au livre de comptes, le 14 février 1768, le desservant écrit: «neuf cent soixante douze livres (972) et neuf sols remises au coffre en présence des Sr Julien Chouinard, Joseph Caron, Charles Chouinard et autres anciens et nouveaux marguilliers⁵».

Dans la seigneurie de Port Joly la population croît toujours. Le 1er décembre 1767, Jacques Hingan écrit à l'évêque de Québec et il l'informe que «dans St Jean il y a 75 habitans (familles) qui peuvent faire 275 communicants⁶». Au registre de Saint-Jean-Port-Joli, pour l'année 1768, on inscrit vingt-sept baptêmes, deux mariages, cinq sépultures⁷. La petite chapelle de bois ne suffit plus aux besoins des habitants.

Le projet de bâtir une église s'élabore. Les paroissiens ont évalué la contribution qu'ils peuvent apporter:

«Hier Ile daoût assemblée de St Jean et le résultat est dy bâtir une église de 70 pieds de long, 40 de large. 50 paroiysiens l'ont composée dont 30 s'obligent a toutes fournitures pour matériaux et corvé, même

4. AFSJPJ, registre: 1767-1786.

5. *Idem*, livre de compte: 1767-1789.

6. Archives Évêché Sainte-Anne-de-la-Pocatière, cartable de L'Islet.

7. AFSJPJ, registre: 1767-1786.

répartition d'argent. 20 atout ce que l'on voudra pourvu qu'on ne leur demande point d'argent. Cet automne ou l'année prochaine l'ont se contentera de faire les préparatifs⁸».

Trois ans plus tard, la construction de l'église n'est encore qu'à l'état de projet. Le 23 février 1774, Jacques Hingan écrit à Monseigneur Jean-Olivier Briand, évêque de Québec, et il lui soumet à nouveau le plan de la future église:

«Monseigneur trouvera cy joint le plan de l'église que les habitans de St Jean se propose de bâtir. Ils n'ont voulu marquer que 70 pieds de long sur 40 de large. Monseigneur augmentera toujours assez, me rapporte Mr. de Gaspé a qui ils l'ont dit. Ils doivent en effet s'y attendre. Il n'y auroit de bans que pour environ la moitié car quoique selon les apparences cette paroisse doive être longtemps peu fortunée il pourroit se faire qu'en 10 a 12 ans il y auroit 100 fam. Monseigneur voudra bien notifier ses volontés⁹».

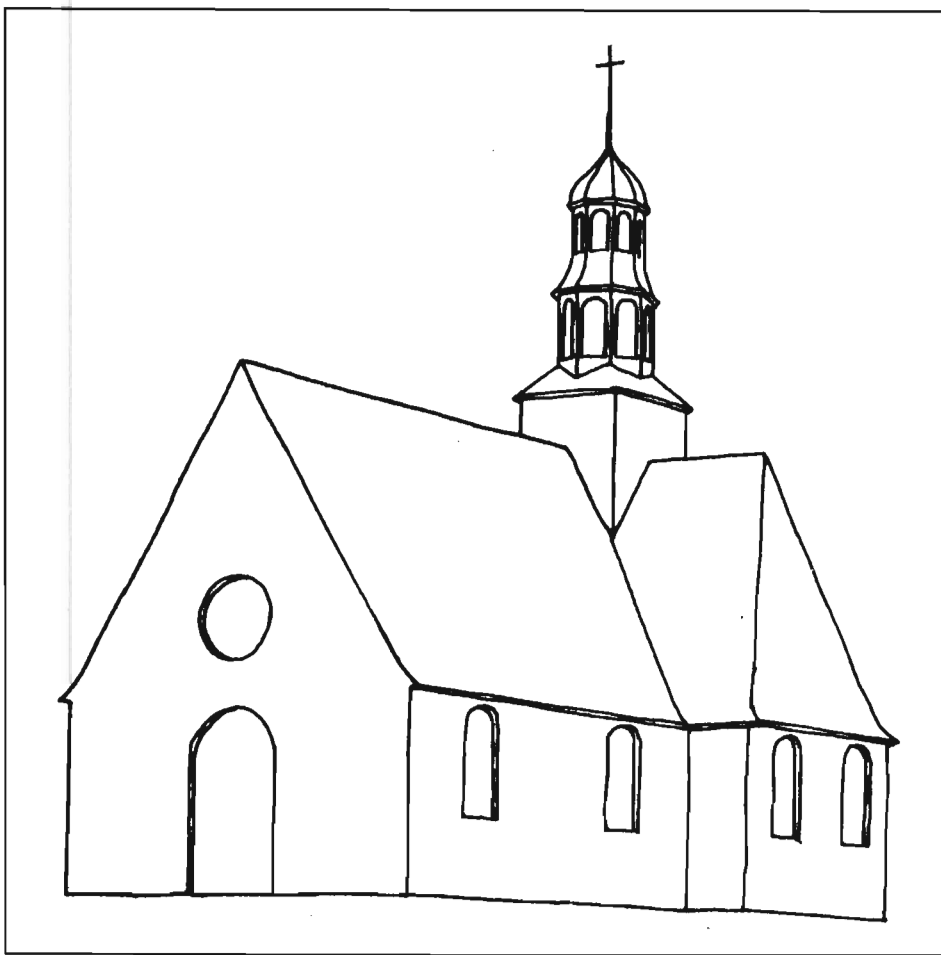
Le 25 février 1774, Monseigneur Briand répond au curé Hingan. Il lui propose un plan type pour l'église de Saint-Jean-Port-Joli. Voici un extrait de la lettre de Monseigneur Briand:

«J'ai vu le plan de votre église¹⁰, elle me paroît bien petite. J'aimerais qu'elle fut faite en croix, il s'y trouve beaucoup plus de commodités. On peut mettre un confessionnal dans une chapelle, on met au bas de l'église, ou ordinairement sous les confessionnaux, les fonts baptismaux ce à quoi on n'a point d'égard dans les parties d'en bas de la colonie, mais qui est observé dans le gouvernement de Montréal, c'est un des plus beaux ornements de l'église et est la base de notre religion. Il faut avoir égard au banc du seigneur et des marguilliers et enfin au chœur des chantres. Voilà ce qu'il faut bien examiner. Je voudrais en dehors une sacristie en pierre avec cheminée, c'est ce qu'on fait aussi

8. Archives Évêché Sainte-Anne-de-la-Pocatière, cartable du Cap-Sainte-Ignace, Lettre de Jacques Hingan, desservant, à l'évêché de Québec, 12 août 1771.

9. Archives Évêché Sainte-Anne-de-la-Pocatière, cartable de L'Islet.

10. Nous n'avons pas retrouvé ce plan à toutes les sources consultées. A ce sujet, Honorius Provost, archiviste au Petit Séminaire de Québec, émet l'opinion suivante: «Il se peut que l'architecte ne possédait qu'une seule copie du plan; soit qu'il le conservait ou que celui-ci était réduit à l'état de lambeau une fois l'église terminée».



Reconstitution hypothétique
de l'église-type proposée par
Monseigneur de Laval,
dessin, Pierre d'Anjou,
architecte, paru dans
*Notre-Dame de Québec, 1647-
1922, son architecture,
son rayonnement*, Luc
Noppen, Éditions du Pélican,
Québec, 1974.

en haut partout, il y auroit un confessionnal et cela seroit plus décent que de confesser dans les presbytères. Je ne me soucie (?) pas que les longpans de l'église fussent bien hauts; nous avons une jolie petite église au Château-Richer, je voudrois que toutes fussent de sa figure; basses elles sont moins froides et moins exposées au vent ce qui est bien à considérer dans ce païs à cause des gros vents qui y règnent. Pour ne point écraser ces pauvres gens, ils peuvent mettre 4 à 5 ans à la bâtir; rien ne presse, il faut reculer dit-on pour mieux sauter.

On se précipite trop et voilà pourquoi la maçonnerie n'est pas si bonne et qu'il arrive souvent des accidents¹¹.»

Cinq années s'écouleront encore avant que le projet de construction se réalise.

Depuis quelque temps, le desservant Jacques Hingan semble peu soucieux de remplir son rôle d'administrateur. Le 13 juillet 1771, lors de sa visite, Monseigneur Jean-Olivier Briand constate déjà des erreurs en vérifiant les rapports des états financiers: «*Nous les avons alloués à condition que le curé les arrangerait¹²*», écrit l'évêque de Québec.

La situation ira de mal en pis. En 1775, Antoine Saint-Pierre, marguillier en charge, «*rend les comptes pour l'année 1774. (. . .) Le total de la recette remise au coffre est de deux mil deux cent treize livres quatorze sols. À partir de ce moment, aucun état de comptes ne sera inscrit jusqu'au 16 juin 1779¹³*». Le 27 février 1779, Jacques Hingan signe pour la dernière fois au registre des baptêmes, mariages, sépultures. Ce prêtre s'intitule: «*nous ptre curé de Lislet*», et parfois, «*nous ptre curé de St Jean de Port Joly¹⁴*».

11. Archives Archevêché Québec, Lettres, volume IV, pp. 472-473.

12. Archives Archevêché Québec, «Monseigneur l'Évêque pendant le cours de ses visites».

13. AFSJPP, livre de comptes: 1767-1789.

14. *Idem*, livre de comptes: 1767-1789; registre: 1767-1786.

Sa négligence lui vaut les réprimandes de son évêque. Le 11 avril 1779, Monseigneur Jean-Olivier Briand lui reproche «*de n'avoir pas doublé les registres (depuis 1775) et alors que je vous donnois non seulement de les faire doubler dans la suite mais mesme de les doubler pour le temps que vous avez omis (. . .) vous n'avez fait rendre depuis ce temps aucun compte de fabrique*¹⁵».

Le 16 juin 1779, Louis-Antoine Hubert, prêtre, est dans la «*paroisse de St Jean de Port Joly, il fait état des recettes et dépenses de temps def: Mr. Hingan. (. . .) La recette entière (. . .) remise au coffre en présence des marguilliers Julien Chouinard et autres est de cinq cent une livres douze sols*¹⁶».

Jacques Hingan, desservant à Saint-Jean-Port-Joli, a effectué les démarches et préparé la voie pour l'érection de l'église. Toutefois, elle sera construite pendant une période de transition missionnaire. Jacques Hingan décède en août 1779¹⁷; Louis-Antoine Hubert, curé de Saint-Roch-des-Aulnaies, dessert notre paroisse pendant un an¹⁸; Jacques Panet arrive à L'Islet à l'automne 1780 et il desservira Saint-Jean-Port-Joli jusqu'en octobre 1781.

L'absence de curé résident à Saint-Jean-Port-Joli, le changement de prêtres desservants, causent des lacunes dans l'histoire de l'érection de l'église. Un seul document conservé aux archives de la fabrique de Saint-Jean-Port-Joli mentionne la date précise de la construction de l'église: c'est celui du «*Procès-verbal qui fixe un passage pour aller à l'Église et au Presbitère de la paroyse de St Jean Port Joly, 10 août 1796*¹⁹».

Durant ce temps d'instabilité, à une époque missionnaire, les habitants de Saint-Jean-Port-Joli construisent une église de

15. Archives Archevêché Québec, Lettres, volume V, p. 51.

16. AFSJPJ, livre de comptes: 1767-1789.

17. En Collaboration, *L'Église de L'Islet, 1768-1968*, p. 5.

18. Jean-Baptiste Allaire, *Le Clergé Canadien-Français*, Montréal, 1910, volume I, p. 273.

19. AFSJPJ, documents divers.

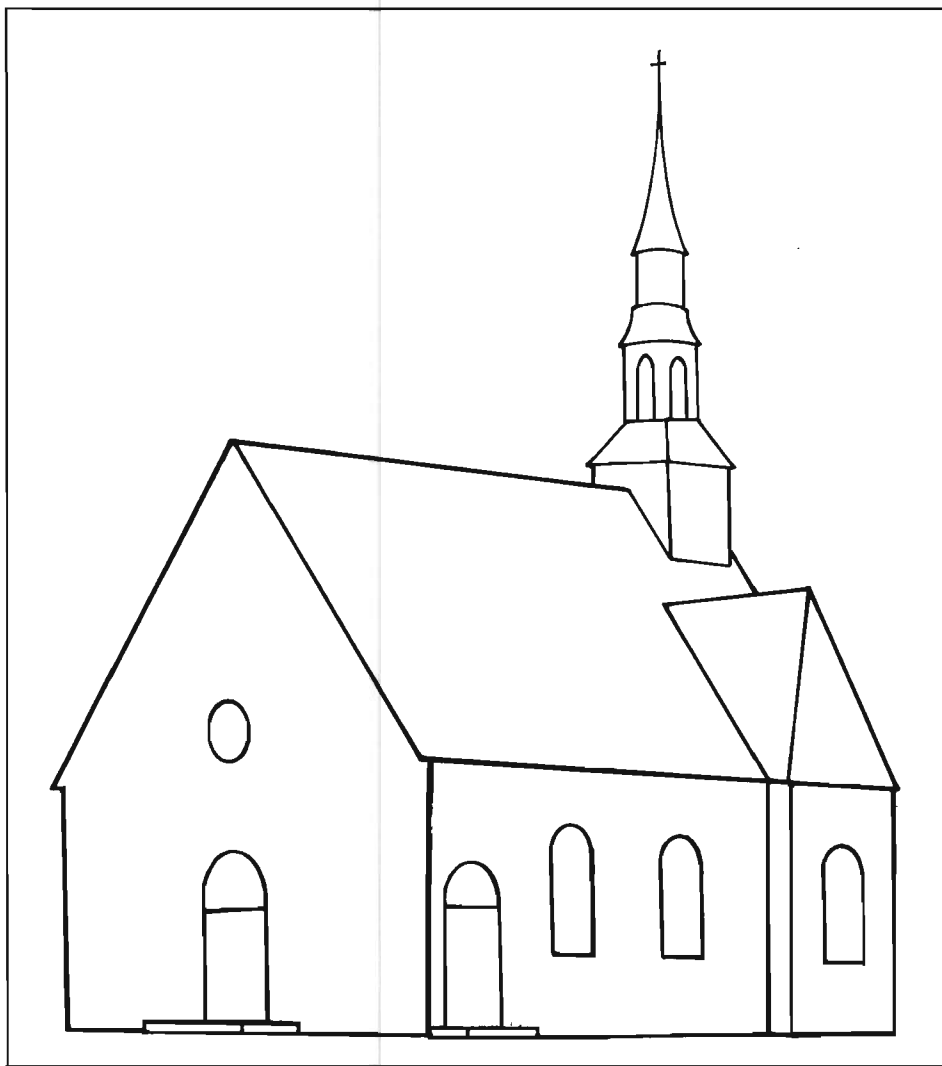
pierre des champs en 1779. Nous n'avons trouvé aucun document relatif à la construction de l'église aux archives de la fabrique de Saint-Jean-Port-Joli, aucun document aux archives de la fabrique de L'Islet-sur-Mer ni à celles de l'archevêché de Québec. Au Musée du Québec, section des manuscrits, nous avons consulté les greffes de douze notaires qui pratiquaient à cette époque. Aucun acte notarié mentionne la construction de l'église de Saint-Jean-Port-Joli.

À cause de l'absence de document, nous ne savons pas qui a construit l'église de Saint-Jean-Port-Joli. Son architecture n'est certes pas le fruit du hasard, ni le travail de simples artisans de village. L'influence de «l'église-type» proposée par Monseigneur de Laval dès le début de la colonie ne s'est pas perdue dans la nuit des temps. Luc Noppen écrit fort à propos:

«Quelques années à peine après la Conquête, la construction d'églises dans les paroisses s'active de nouveau. (...) La Conquête a laissé bon nombre de ruines, notamment sur la côte de Beaupré et sur l'Île d'Orléans, et bon nombre d'églises érigées sous Mgr de Laval sont depuis longtemps devenues trop exigües.

«Plus de trente églises seront ainsi construites en moins d'un quart de siècle. De façon générale, ces édifices reprendront le parti exploité sous le Régime Français. On se contente de modifier les proportions des plans et les dimensions de l'élévation pour accueillir plus de fidèles. Deux personnages religieux vont cependant jouer un rôle important dans ce maintien de la tradition architecturale établie précédemment: Mgr Briand, évêque de Québec, et l'abbé Pierre Coney, vicaire général.

«Dans sa correspondance très nombreuse, Mgr Briand incite les curés et marguilliers à adopter une architecture très uniformisée, du moins dans ses grandes lignes. On a déjà signalé à quelques reprises les critiques que l'évêque formulait contre les églises à chevet plat et celles démunies de



L'église construite en 1779,
un seul clocher sur le
sanctuaire, maquette de
Jean-Guy Bernier, réalisée
d'après les expertises effec-
tuées à l'église de Saint-
Jean-Port-Joli, 1976.

chapelles latérales. L'ensemble de son action visait le retour au plan avec chevet en hémicycle et muni de chapelles latérales, et ce pour des raisons évidentes de solidité. En effet, la poussée exercée par la charpente sur les murs est nettement mieux contenue dans un édifice contrebuté par deux chapelles et un mur circulaire du choeur, dont la forme est une garantie de solidité dans la mesure où il s'inscrit dans le prolongement de ceux de la nef, au lieu de les couper perpendiculairement²⁰.»

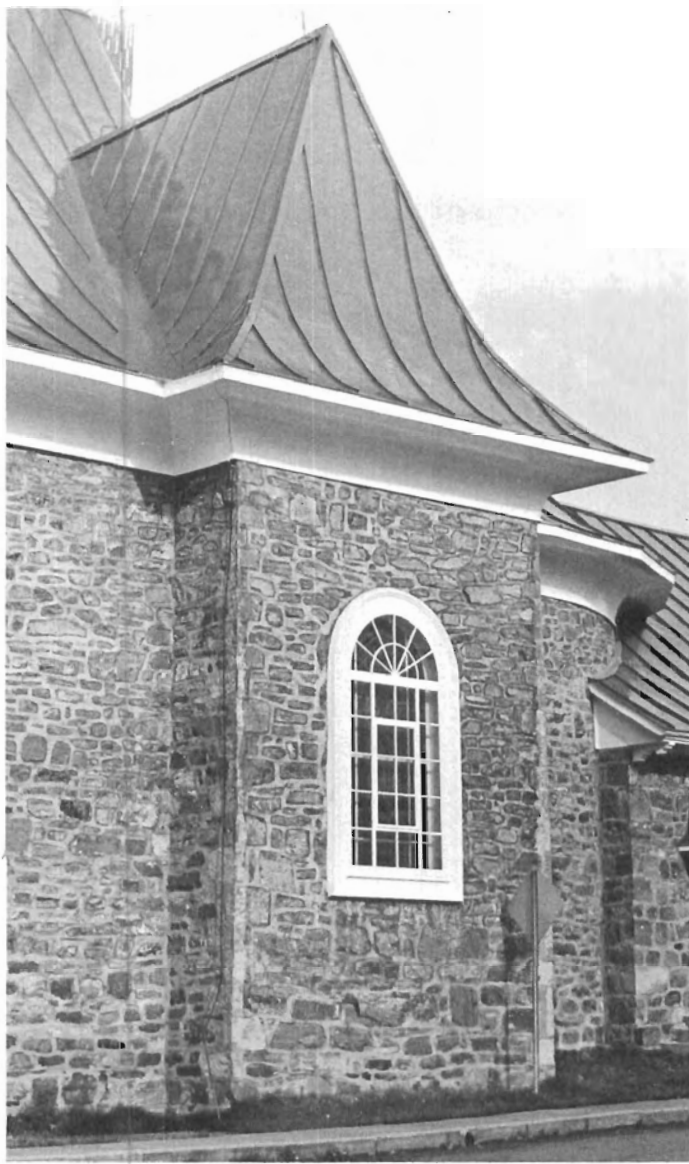
Les habitants de Saint-Jean-Port-Joli construisent leur église sous l'influence du plan proposé par Monseigneur Jean-Olivier Briand le 25 février 1774. Rappelons que deux jours plus tôt, Jacques Hingan écrivait à l'évêque de Québec et l'informait des dispositions de ses paroissiens concernant la grandeur de la bâtisse: «Ils n'ont voulu marquer que 70 pieds de long sur 40 de large», écrit le curé-missionnaire. Dans sa réponse du 25 février 1774, Monseigneur Briand, citant le plan de l'église, fait la remarque suivante: «Elle me paroît bien petite. J'aimerais qu'elle fut faite en croix²¹».

L'église de pierre des champs construite en 1779 mesure, à l'extérieur, quatre-vingt-douze (92) pieds, six (6) pouces de longueur, cinquante (50) pieds, neuf (9) pouces de largeur, cinquante-sept (57) pieds, sept (7) pouces de largeur au transept. Le mur de pierre a trente (30) pouces d'épaisseur. L'église ayant été allongée, en 1815, de trente-six (36) pieds, six (6) pouces, et non de trente (30) pieds²², nous présumons que la bâtisse de 1779 a deux fenêtres dans la nef, une fenêtre au transept et une autre dans le choeur. Le plan au sol de 1796, montre deux portes latérales, une grande porte au portail, une sacristie donnant sur le côté nord et un cimetière attenant à l'église. À l'intérieur,

20. Luc Noppen, *Notre-Dame de Québec*, Les Éditions du Pélican, Québec, 1974, p. 159.

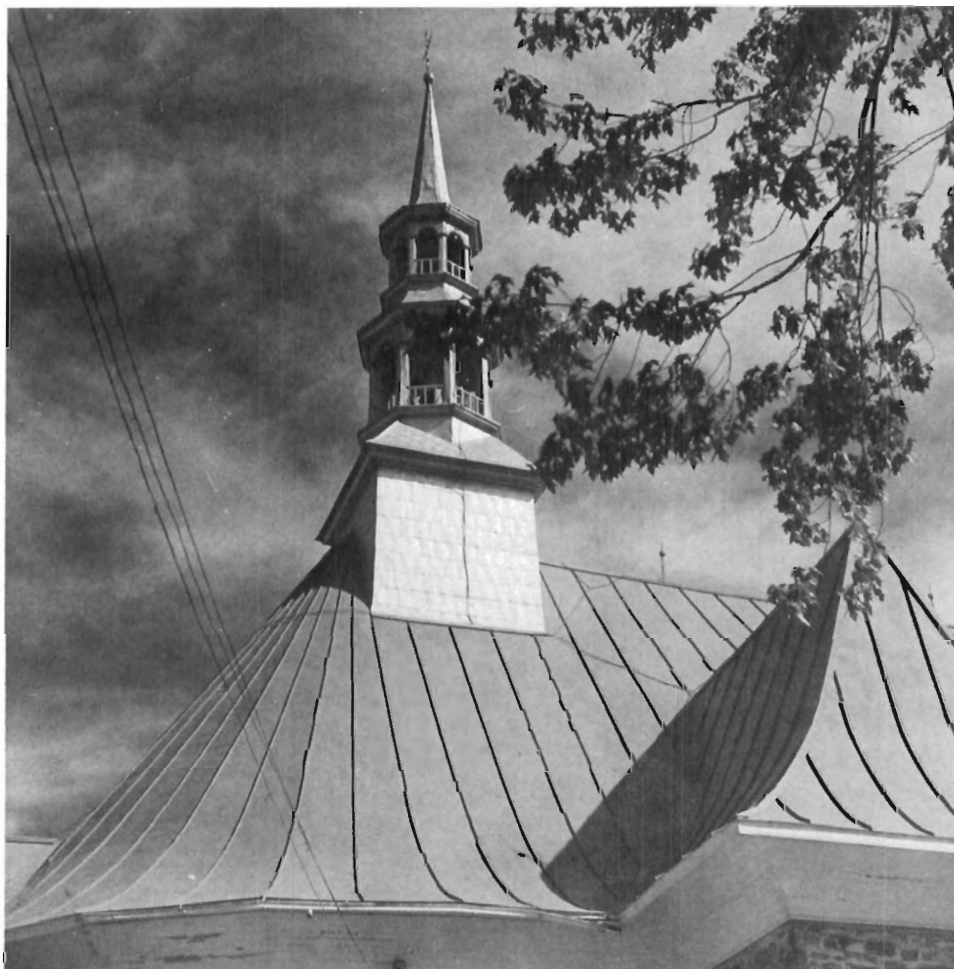
21. Voir références: 9-10-11, du présent chapitre.

22. L'étude de la charpente du toit, du vieillissement du bois, l'ancien solage excédant d'environ trente pouces le solage de l'allonge, prouvent bien que l'allonge construite en 1815 est de trente-six pieds, six pouces.



Transept, détail, 1975.
Photo: Conrad Toussaint.

Clocher et pyramide de
l'abside sur le sanctuaire.
Photo: Inventaire des Biens
culturels du Québec.



l'église mesure quatre-vingt-six (86) pieds, six (6) pouces de longueur, quarante-cinq (45) pieds, six (6) pouces de largeur, cinquante et un (51) pieds, huit (8) pouces de largeur au transept²³. La bâtisse se termine par une abside semi-circulaire, (hémicycle), avec un chevet pyramidé. À l'intérieur, à l'endroit le plus large, l'abside mesure trente-deux (32) pieds, deux (2) pouces par vingt-huit (28) pieds de profondeur.

Ce chef-d'oeuvre d'architecture qu'est l'abside de l'église est remarquable. Gérard Morisset la décrit ainsi:

«L'abside est la pyramide la mieux composée de toute notre architecture religieuse; pyramide savante et simple²⁴.»

«L'église comprend un transept; non pas des croisillons profonds et spacieux comme ceux qu'on bâtit aux grandes églises de l'époque; mais des croisillons étroits et peu saillants, juste ce qu'il faut de maçonnerie pour satisfaire l'évêque», écrit Gérard Morisset, en 1950²⁵.

Luc Noppen précise les remarques de Gérard Morisset. Après la Conquête, sous Monseigneur Briand,

«les chapelles latérales réapparaissent nombreuses, même accolées à des édifices considérablement élargis, auquel cas seront visiblement disproportionnées vu leurs dimensions réduites. (...) Ainsi seront construites les églises de Saint-Jean-Port-Joli et de l'Acadie²⁶».

En effet, l'architecte qui construit l'église de Saint-Jean-Port-Joli ne semble guère se préoccuper d'élargir le transept en considérant les proportions d'une bâtisse dont le corps principal est

23. Ces mesures et la description technique de l'église sont une étude de l'auteur.

24. Gérard Morisset, *La Patrie*, Montréal, 28 mai 1950, pp. 40-41-45.

25. *Idem*.

26. Luc Noppen, *Notre-Dame de Québec*, p. 160.

Extrémité de la toiture,
bardeaux de bois pointus,
photographie montrant
l'abside de l'église, les
pierres, la sablière, là où on
a accolé la sacristie de
pierre, présumément en
1815; derniers vestiges de
l'église (extérieur) telle
qu'elle apparaissait au
moment de sa construction
en 1779.

Photo: Conrad Toussaint.



plus large que celui du plan initial. Ainsi, le transept excède de quarante (40) pouces seulement le long mur de pierre de l'église. De plus, il ne rejoint pas le faite du toit.

Dans une étude sur l'église de Saint-Jean-Port-Joli, Ramsay Traquair écrit:

«Les toitures sont de bardeaux et varient quant à leur pente. Le toit principal est de quarante-cinq (45) degrés. (...) Les toits du transept s'élancent (...) en une inclinaison très prononcée²⁷». «Les croisillons sont pleins de gentillesse, avec leur toiture en forme de pagode», écrit Gérard Morisset²⁸.»

La toiture comprend deux versants droits. Les derniers bardeaux de bois sont pointus; probablement pour éviter le pourrissement des gouttières. Voilà ce que nous révèle une photographie prise au printemps 1976, au bout de l'abside de l'église, à l'endroit même où on a accolé la sacristie de pierre; derniers vestiges de l'église telle qu'elle apparaissait au moment de sa construction en 1779.

L'église ne porte qu'un seul clocher, non pas à la croisée du transept, mais sur le sanctuaire. L'emplacement du clocher constitue une rare exception parmi les églises construites au Québec au XVIIIe siècle. Un siècle auparavant, on plaçait souvent le clocher à la croisée du transept comme en fait foi l'étude de Luc Noppen:

«Au XVIIe siècle, beaucoup d'églises ne possèdent, à la croisée du transept qu'un seul clocher, hérité de tours normandes qui éclairaient les églises médiévales. Ce clocher,

27. Ramsay Traquair, *The Church Of St. John The Baptist, at St. Jean Port Joli*, journal, Royal Architectural Institute Of Canada, February, 1939, (texte reproduit dans une brochure publiée par l'Université McGill, Montréal), traduit de l'anglais par Marcel A. Michaud, Professeur, La Pocatière.

28. Gérard Morisset, *La Patrie*, 1950, pp. 40-41-45.

peut parfois se réduire à un simple campanile en charpente ou s'amplifier et alors constituer un véritable dôme²⁹».

Après une étude minutieuse de la charpente du toit, de la pyramide que celle-ci forme à l'abside, du petit clocher, du vieillissement des bois, nous pouvons affirmer que l'église construite en 1779 ne portait pas de clocher au portail.

Une forte charpente constituée de poutres de bois d'épinette ou de cyprès, solidement assemblée par des tenons et des mortaises, compose le toit apic. Les maîtres-entraits qui tiennent la voûte, mesurent vingt-neuf (29) pieds, sept (7) pouces de longueur, onze (11) pouces carrés, en une seule pièce de bois. À environ sept (7) pieds, six (6) pouces plus haut, de petits entraits renforcent la charpente et supportent le toit. Ils mesurent douze (12) pieds de longueur. Au faite, des aisseliers, des entretoises et sous-faîtages renforcent aussi le sommet du toit. La pyramide de l'abside comprend dix-sept (17) chevrons verticaux, dont onze (11) se réunissent au chevet de l'abside.

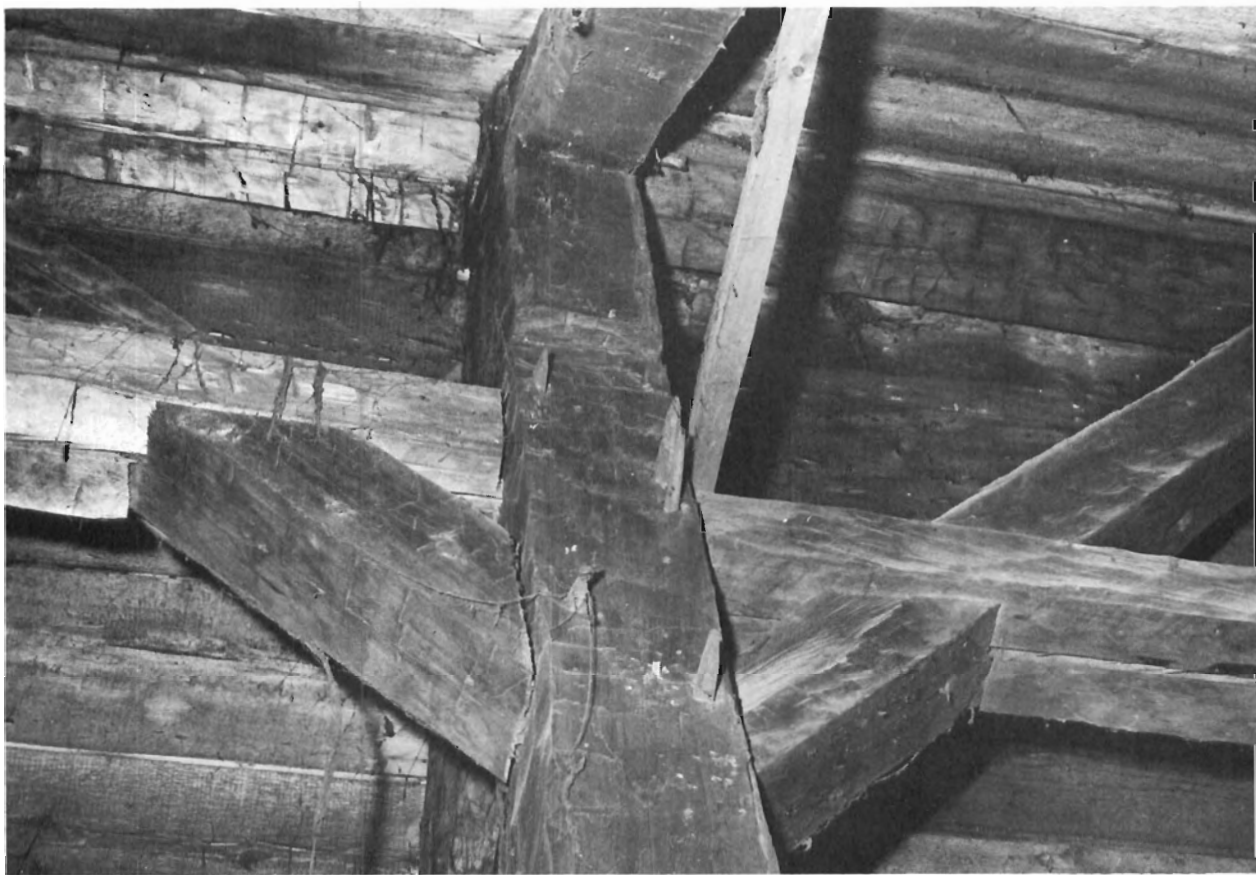
Le clocher bâti de liens en croix-de-Saint-André, d'entretoises, d'aiseliers, s'incorpore dans la charpente. À la base, il mesure huit (8) pieds, sept (7) pouces carrés. La charpente du clocher s'appuie sur quatre pièces de bois en forme de X; celles-ci reposent sur trois maîtres-entraits qui tiennent la voûte. Signalons l'absence de clous et de eses de fer. Toute la charpente du toit et du clocher est reliée par des chevilles de bois.

Le plan au sol de 1796 nous montre une sacristie donnant au nord. Sur le mur de l'abside de l'église, entre celle-ci et la sacristie présumément construite en 1815, les lignes du toit pointu paraissent encore. Nous ignorons les dimensions de cette sacristie construite en même temps que l'église. Toutefois elle offre suffisamment d'espace pour y tenir une assemblée d'anciens et de nouveaux marguilliers³⁰.

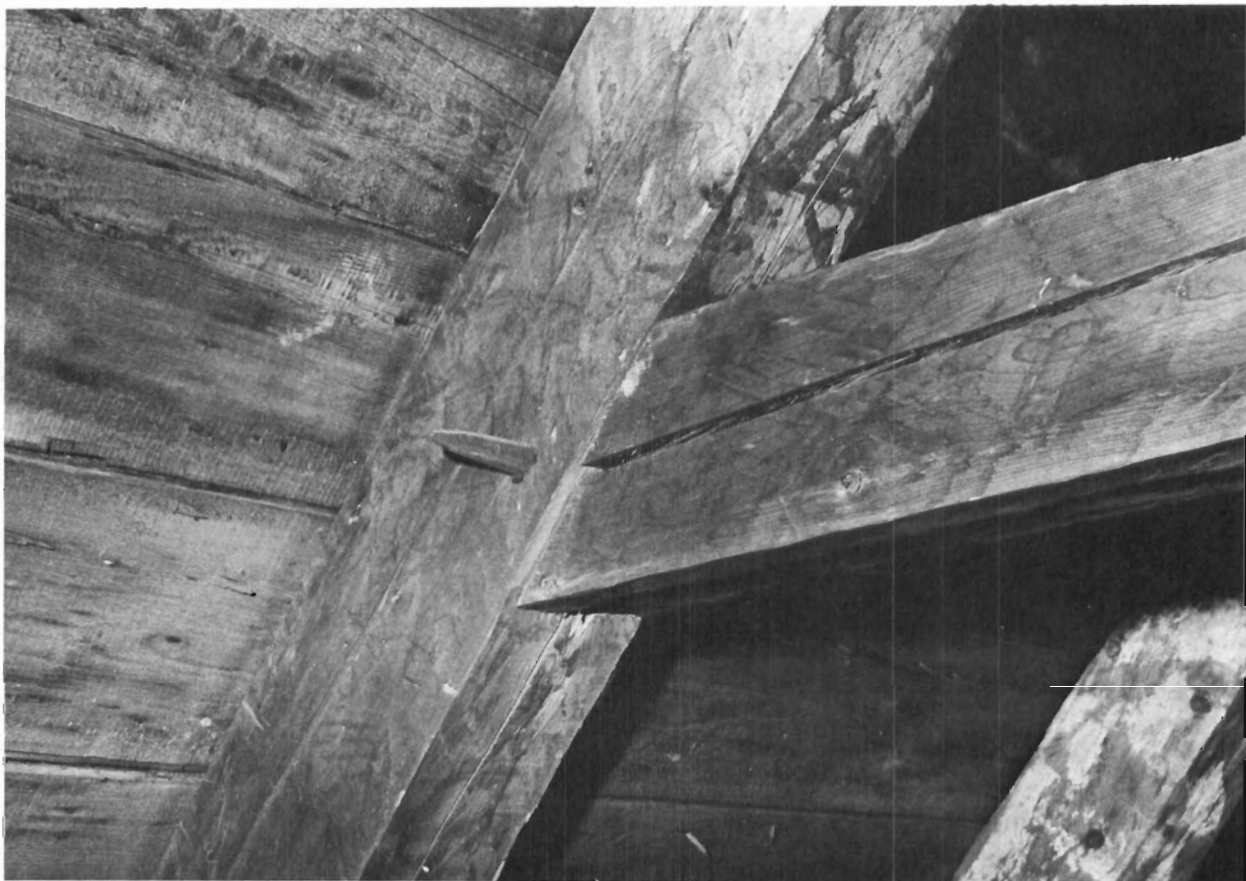
29. Luc Noppen, *Notre-Dame de Québec*, p. 27.

30. AFSJPJ, registre: 1767-1786.

Charpente: assemblage,
liens, aisselier, aiguille,
sous faitage.
Photo: Conrad Toussaint.

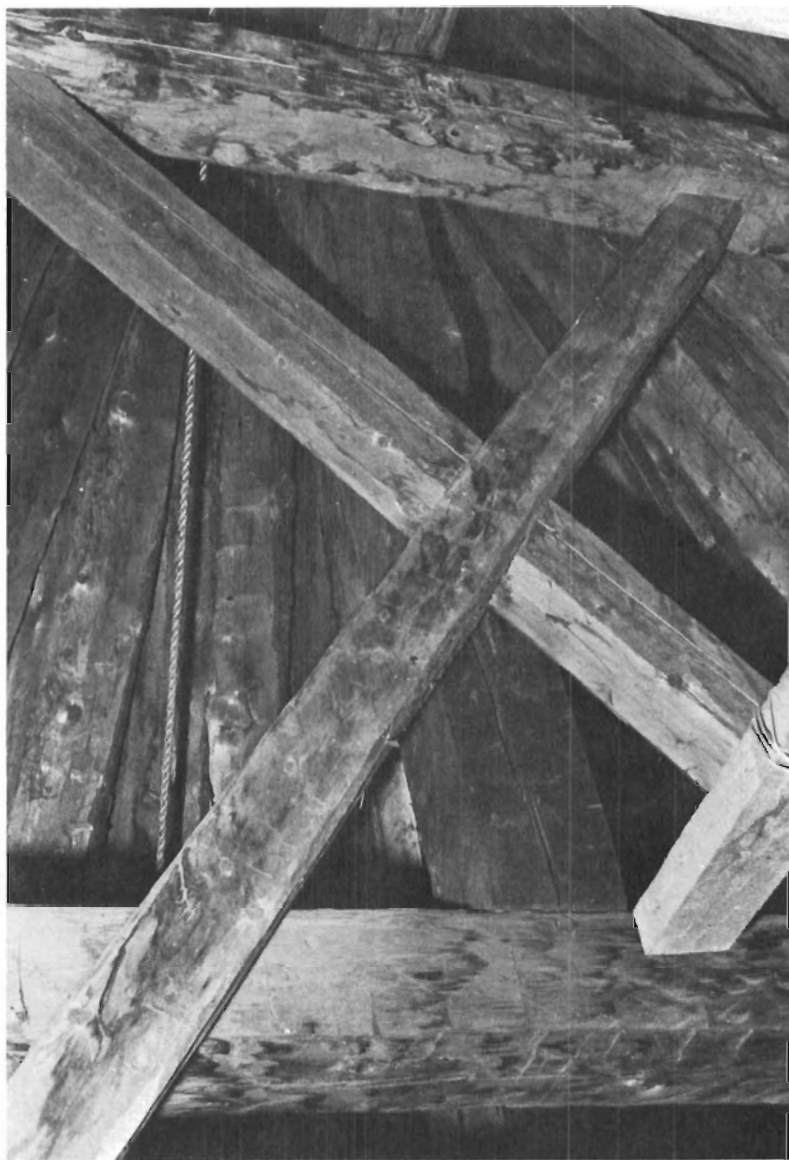


Chevron, entrain,
cheville de bois.
Photo: Conrad Toussaint.



Chevrons formant la pyramide de l'abside au-dessus
du sanctuaire.
Photo: Conrad Toussaint.





Charpente du petit clocher,
1779, liens en croix-de-
Saint-André, aisseliers.
Photo: Conrad Toussaint.

L'église de Saint-Jean-Port-Joli est un exemple tardif au Québec de l'utilisation du plan récollet, tel que proposé par l'église des Récollets de Québec en 1693. En effet, la nef fermée par un chœur plus étroit dégage des chapelles intérieures. Le clocher est placé au dessus du sanctuaire, à l'aplomb du retable en arc-de-triomphe. Or, l'intervention de Monseigneur Briand oblige la construction de chapelles latérales. Celui-ci exige aussi que l'on érige une sacristie à l'arrière. Dès lors, la présence d'une sacristie dans le rond-point devient inutile; et c'est visiblement à partir de ce moment que les marguilliers abandonnent l'idée d'installer un retable «à la recollette». Ils préfèrent le retable en hémicycle proposé par Jean Baillairgé en 1792³¹.

Quand termine-t-on la bâtisse commencée en 1779? Nous avons signalé des lacunes dans les états financiers dues à une très longue époque missionnaire. Toutefois, des états de comptes fragmentaires laissent présumer que le «gros oeuvre» est achevé en 1781.

Le 25 novembre de cette même année, le curé écrit au livre de comptes: *«pour la criée du reste du bois de charpente de l'église 18 #»* (livres)³².

Le 6 janvier 1781, Joseph-Julien Chouinard «rend les comptes». À l'état financier, le desservant écrit: *«pour les bans de Janette Duchesne et de Jean Baptiste Francoeur un minot chacun. (. . .) De Laurent Caron, Michel-Pierre Jean, Jean Leroux, Joseph-Julien Chouinard, chacun un minot de bled³³»*. Le minot de blé constitue la rente annuelle d'un banc à l'église, car le propriétaire l'achète une fois pour toute sa vie durant. De plus, on lit: *«M. le curé fait présent à l'Eglise de tous les cierges qu'il a depuis qu'il dessert St Jean³⁴»*. Toujours en 1780, le 1er octobre, *«donné pour cierges environ 80 cierges 48 #; donné pour la ferrure d'un coffre de l'Eglise*

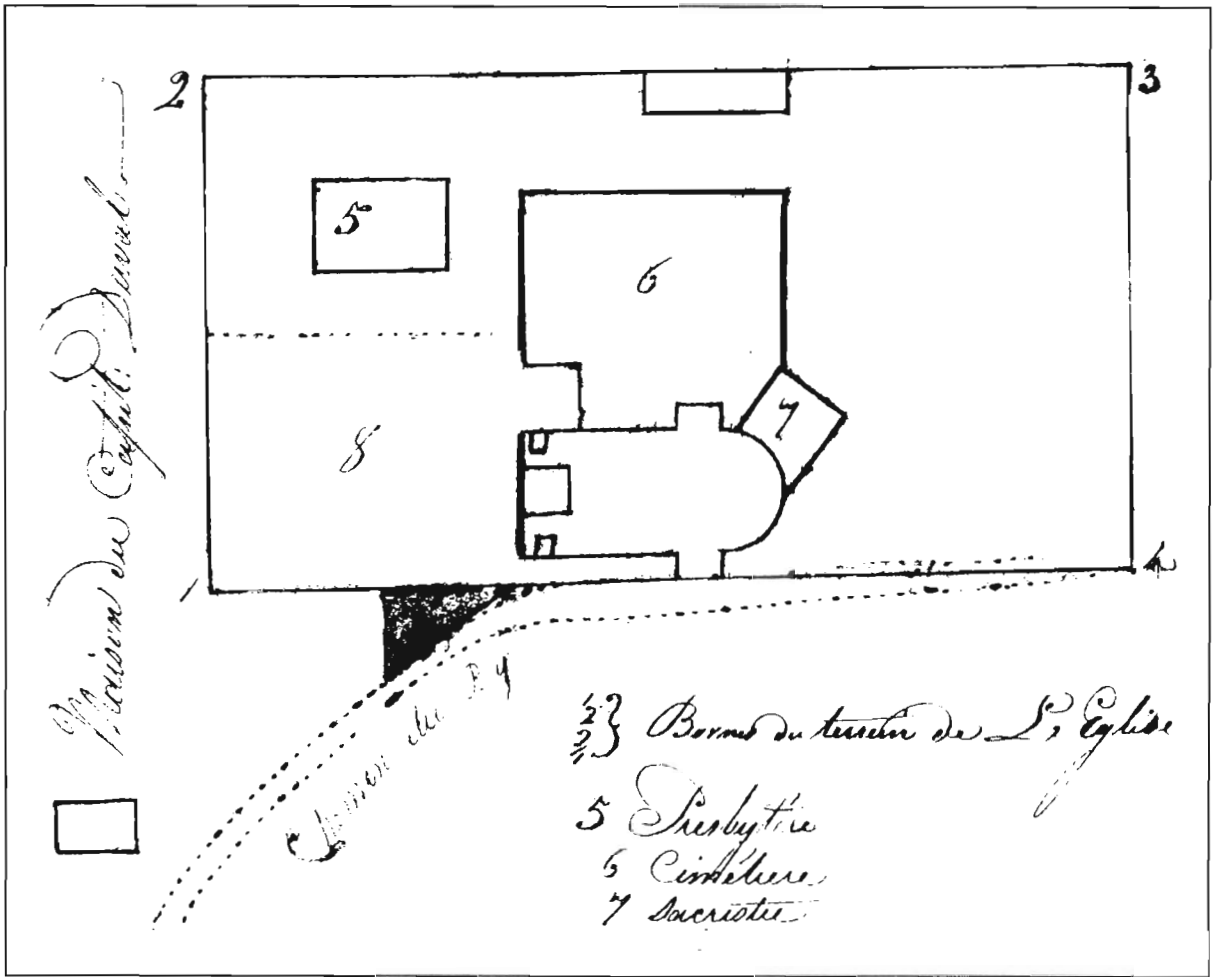
31. Luc Noppen à l'auteur, août 1976.

32. AFSJJP, livre de comptes: 1767-1789.

33. AFSJJP, livre de comptes: 1767-1789.

34. *Idem*.

Plan au sol: église, sacristie,
cimetière, 10 août 1796,
Archives Fabrique
Saint-Jean-Port-Joli.
Photo: Conrad Toussaint.



Vue de l'intérieur de l'église
des Récollets, gravure au
burin, Richard Short.
Photo: Musée du Québec.



3 #, donné pour cierges 48 #³⁵». Voilà les seules dépenses inscrites pour la bâtisse de l'église à l'état financier de l'année 1780. Les recettes totales pour cette année s'élèvent à «926 livres 8 sols; les dépenses: 114 livres³⁶».

Les paroissiens et la fabrique de Saint-Jean-Port-Joli possédaient l'argent nécessaire pour construire leur église comme en fait foi le premier livre de comptes. Le 7 janvier 1781, on écrit, «il s'est trouvé dans le coffre fort la somme de 3724 # (livres) 2 sols supposant tout l'or de poid³⁷».

En 1781, Jacques Panet, desservant la paroisse de Saint-Jean-Port-Joli, continue à payer les comptes effectués pour la construction de l'église. Voici quelques dépenses inscrites au livre de la fabrique:

4 février 1781:

19 portugaises = 100 vitres,
15 milliers et demi de cloux à
plancher,
80 milliers de cloux à bardeau,
32 livres de mastique,
24 livres, 12 sols = pierre de taille.

12 août 1781:

75 piastres = façon du mur (Sieur Jean Michon).

14 octobre 1781:

104 livres = couverture de l'église (un acompte à Charles Fortin).

21 octobre 1781:

19 piastres = couverture de l'église (un acompte à Charles Fortin).

35. AFSJPJ, livre de comptes: 1767-1789.

36. *Idem.*

37. *Idem.*

Livre de comptes: 1767-1789,
Archives Fabrique
Saint-Jean-Port-Joli.
Photo: Conrad Toussaint.

1775		1776		1777		1778		1779	
le Comptant de l'année des Buis	100	40							
deux		12							
quatre de dimanche	10	12							
quatre de dimanche	11	12							
quatre de dimanche	9	11							
pour une messe									
pour quatre de dimanche	20	12							
quatre de dimanche		12							
quatre de dimanche	21	12							
de messe	1	12							
pour un petit enterrement									
quatre de dimanche	22	12							
quatre de dimanche	1	12							
quatre de dimanche	6	12							
pour une grande messe									
quatre de dimanche	4	12							
quatre de dimanche	1	4							
quatre de dimanche	1	5							
pour deux grandes messes	12	5							
pour un service	2	15							
de messe	1	10							
pour un petit enterrement	1	10							
pour quatre de dimanche de la passion	6	10							
pour une grande messe	8								
pour quatre de dimanche de dimanche	3								
quatre de dimanche de dimanche	3								
pour une grande messe	2								
pour un petit enterrement	1								
pour quatre de dimanche de dimanche	12								
pour deux grandes messes	1								
pour un petit enterrement	1								
pour deux grandes messes	26								
pour quatre de dimanche de dimanche	24								

Novembre 1781:

42 livres, 12 sols = pour de la peinture,

6 livres = pour le masson,

11 livres = pour de la planches.

Décembre 1781:

27 piastres = payement du plancher de l'église,

9 livres, 12 sols = ligne pour attacher les lustres³⁸.

D'après les états financiers, le coût total de la bâtisse serait de mil quatre cent vingt trois (1423) livres, quatre (4) sols, deux cent soixante seize (276) piastres, dix-neuf (19) portugaises³⁹, reparti sur une période de quatre ans, soit de 1779 à 1783.

38. AFSJPJ, livre de comptes: 1767-1789.

39. *Idem*.

Septembre

Dépenses faites pour l'église de St. Jean
par le Marguillier en Charge Jean
Ducoud depuis le 6 de Janvier 1781.

Donné pour un demi minot de Sel. 80. 30
1. arrondissement pour quatre pots de vin. 24⁰
Le quinze de février 1781 a été
tiré du coffre fort dix neuf
portugais pour payer 700 Vitres
quinze milliers et demi de Cour
à planches et quatre vingt milliers
de laines à Sardieu et brutes
deux livres de d'attaches pour
la Sabide de l'église de St. Jean.
Donné pour le vin de vie pour
les travaillants à l'église 15⁰ 60
Donné pour fil. 4⁰
Donné pour payer la quinzaine de taille. 12⁰
Donné pour du coton à coudre 6⁰
Donné pour l'ingel. 96⁰
Donné pour le port des langes 12⁰
~~Le 15 de juillet on a tiré du coffre~~
fort 1800⁰ 60 pour payer le cad.
pour l'église la Chartraine de l'église de
Le 12 d'août 1781. a été tiré du coffre
fort 75 piastres pour payer de St.
Jean Michon pour la façon du mur.
Donné pour vivre pour les travaillants. 18⁰
Donné pour de la Chaux. 6⁰

Dépenses faites pour l'église
de Saint-Jean-Port-Joli,
1780, Archives Fabrique
Saint-Jean-Port-Joli.
Photo: Conrad Toussaint.

Compte rendu par le
marguillier en charge,
Joseph-Julien Chouinard,
6 janvier 1781, Archives
Fabrique Saint-Jean-
Port-Joli.
Photo: Conrad Toussaint.

Le 6^e au mil sept cent quatre Vingt six
après la grande messe, les habitants de
St. Jean d'Étant, rassemblés au presbytère le
six de janvier ont élu pour second
Marguillier Joseph Laporte fils et pour
troisième Marguillier Joseph Robichaud
Compte que rend pendant
nous l'un de Lislet et de Saint Jean
Sousigné le sieur Joseph Julien Chouinard
Sortant de charge au sieur ~~Joseph~~ ~~Robichaud~~
qui devient aujourd'hui premier marguillier
par élection qui a été faite.

fait recette mon dit rendant l'un par
delà somme de 501^{rs} 12 sols par lui

Les états financiers révèlent que de la monnaie étrangère et diverse constitue les revenus de la fabrique. Le 6 janvier 1781, quand Joseph-Julien Chouinard «rend les comptes» pour l'année 1780, en présence de Jacques Panet, prêtre, et des marguilliers anciens et nouveaux, à l'état financier, le desservant écrit: «après l'ouverture du coffre fort on a trouvé quinze (15) piastres angloises, huit (8) piastres françoises, sept (7) livres six (6) sols en monnaie, six (6) schelings, trois (3) pièces de cent (100) sols chaque, vingt-sept (27) guinées, trois (3) vingt-sept (27) livres, deux (2) quatorze (14) francs, quatre (4) couronnes , trente-six (36) portugaises, deux (2) livres, huit (8) sols⁴⁰».

L'époque missionnaire se termine avec l'année 1781. Jacques Panet, curé desservant, signe pour la dernière fois au registre l'acte de baptême de Marie Carié le 14 octobre 1781. Ce prêtre s'intitule: «nous curé de Lislet et de Saint Jean⁴¹». Nous ignorons le nombre de familles et de personnes habitant la seigneurie de Port Joly à cette époque. Toutefois, nous savons qu'il y eut cette année là, quarante-huit (48) baptêmes, onze (11) mariages, quatorze (14) sépultures⁴².

40. AFSJPI, livre de comptes: 1767-1789.

41. AFSJPI, registre: 1767-1786.

42. *Idem*.

III

L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE: 1781-1794

Charles Faucher dit Châteauvert s'installe à la cure de Saint-Jean-Port-Joli en octobre 1781. Le 26, il signe pour la première fois au registre l'acte de baptême de Marie-Anne Labé. L'arrivée du premier curé résident érige Saint-Jean-Port-Joli en paroisse.

Durant la construction de l'église et pendant les années qui suivent, la fabrique possède des fonds. Les revenus excèdent toujours les dépenses. Le 28 juin 1790, lors de sa visite, l'évêque de Québec écrit au livre de comptes: «il y a dans le coffre fort 2113 # (livres)¹».

Le curé Charles Faucher continue de payer les dépenses effectuées pour construire l'église. En 1782, il écrit au livre de comptes:

3 mars:

20 livres, 3 sols = paiement de Pierre Fortin.

6 juin:

40 piastres, 50 sols = pour achever de payer Charles Fortin.

8 juillet:

110 piastres = pour payer la cloche,

89 livres, 10 sols = pour le cable de la cloche, du vin et du savon.

8 septembre:

13 livres, 4 sols = à François Chouinard pour avoir servi le masson qui a fait les crépis de l'église.

6 octobre:

75 livres = pour payer le vitrier,

40 livres = pour les vitres.

mars 1783:

45 livres = pour parfait paiement du couvreur en bardeau de l'église².

1. AFSJPJ, livre de comptes: 1767-1789.

2. AFSJPJ, livre de comptes: 1767-1789.

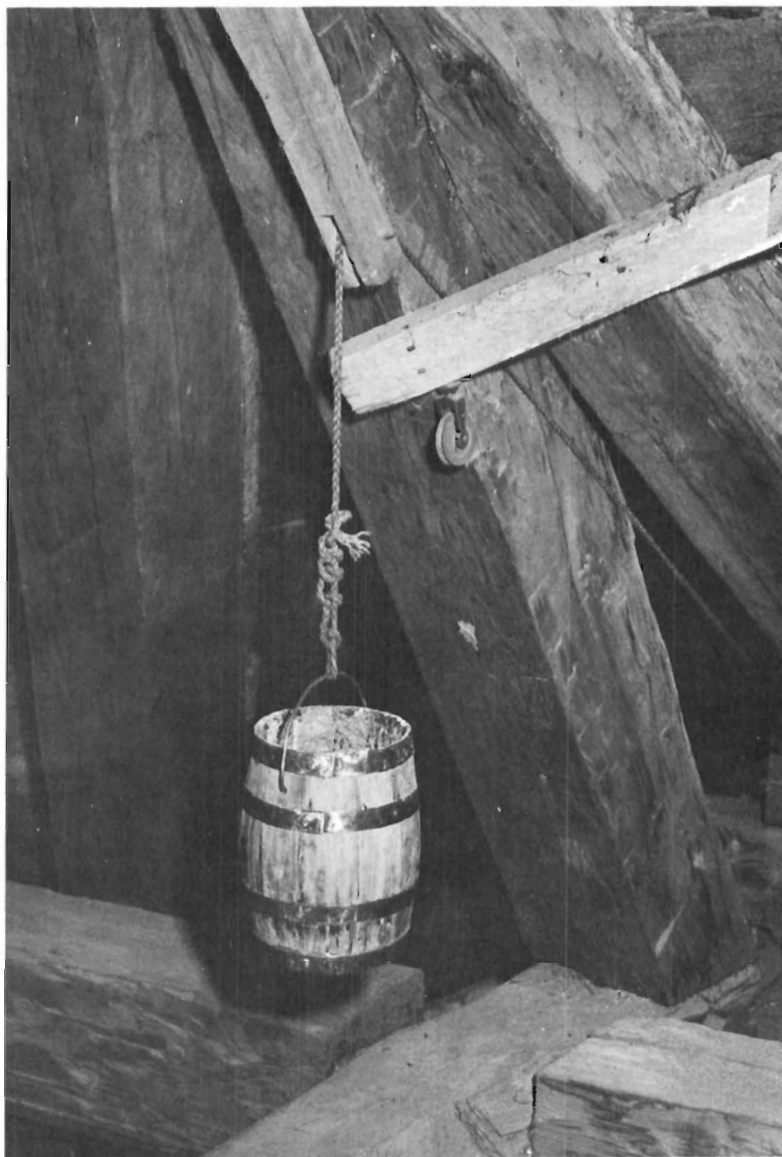
Dernier acte signé par
Jacques Panet, desservant
14 octobre 1781, premier
acte rédigé par Charles
Faucher dit Châteaouvert,
premier curé résident,
26 octobre 1781, Archives
Fabrique Saint-Jean-Port-Joli.

Bap. Le quatorze d'octobre mil sept cent quatre-
vingt un par nous curé de Saint-Jean et de
Saint-Jean-Baptiste a été Baptisée Marie
née depuis six jours d'Augustin Carie et de
Marie Elisabeth Vaillancour. Le Parrain a été
Charles Choiveau et la Marraine Marie
Genesime Carie qui ont déclaré ne savoir signer
Jacques Panet Curé

Bap. Le vingt six d'octobre mil sept cent quatre vingt un par
le curé de Saint-Jean-Baptiste a été Baptisée Marie Genevieve
née de quatre jours de Jean-Baptiste Labé et de Marie Anne Choiveau
le parrain a été Pierre Choiveau et la marraine Marie Theres
Caron qui ont déclaré ne savoir signer
Ch. Faucher prêtre



Lampe du sanctuaire
attribuée à François
Ranvozé, 1780.
Photo: Conrad Toussaint.



Barrique de vin servant de contre-poids, lampe du sanctuaire, transept sud.
Photo: Conrad Toussaint.

Voilà les principales et dernières dépenses acquittées par le curé Charles Faucher.

Grâce aux archives conservées au Presbytère de Saint-Jean-Port-Joli, nous pouvons reconstituer quelque peu l'aspect intérieur de l'église.

Les dépenses effectuées pour construire l'église révèlent que les murs sont «crépis» et, présumément, blanchis à la chaux. Si élémentaire soit-elle, les bâtisseurs de l'église érigent une voûte. Les archives de la fabrique en témoignent trente-cinq ans plus tard. Le 15 septembre 1815, *«les marguilliers anciens et nouveaux ainsi que les notables de la paroisse (. . .) décident unanimement de faire une pétition à Mgr de Salde pour obtenir la permission de tirer les deniers de la fabrique pour l'achat du bois nécessaire à une nouvelle voûte dans tout le corps de l'église³»*. Il est évident que cette «nouvelle voûte» en remplaçait une autre construite antérieurement.

Les archives de la fabrique de Saint-Jean-Port-Joli révèlent aussi que la nef comprend six rangées de quatorze et quinze bancs⁴. Elle comprend de plus, le banc seigneurial près «du balustre»; le banc d'oeuvre puisqu'en 1783, on paie *«pour un tapis du banc d'oeuvre 5 # 4 sols⁵»*. La coutume voulait que l'on adossât ce banc au mur, du côté de l'Épître, en face de la chaire. Le capitaine de milice a également droit à un banc dans l'église *«portant le numéro 1 situé dans la nef, deuxième rangée du mur du côté sud⁶»*.

Le tabernacle sculpté et doré, attribué à Pierre-Noël Levasseur, s'appuie encore sur une table. Lors de l'inventaire effectué en 1793, le curé écrit: «un pupître d'autel pour la messe⁷».

3. *Idem*, documents divers.

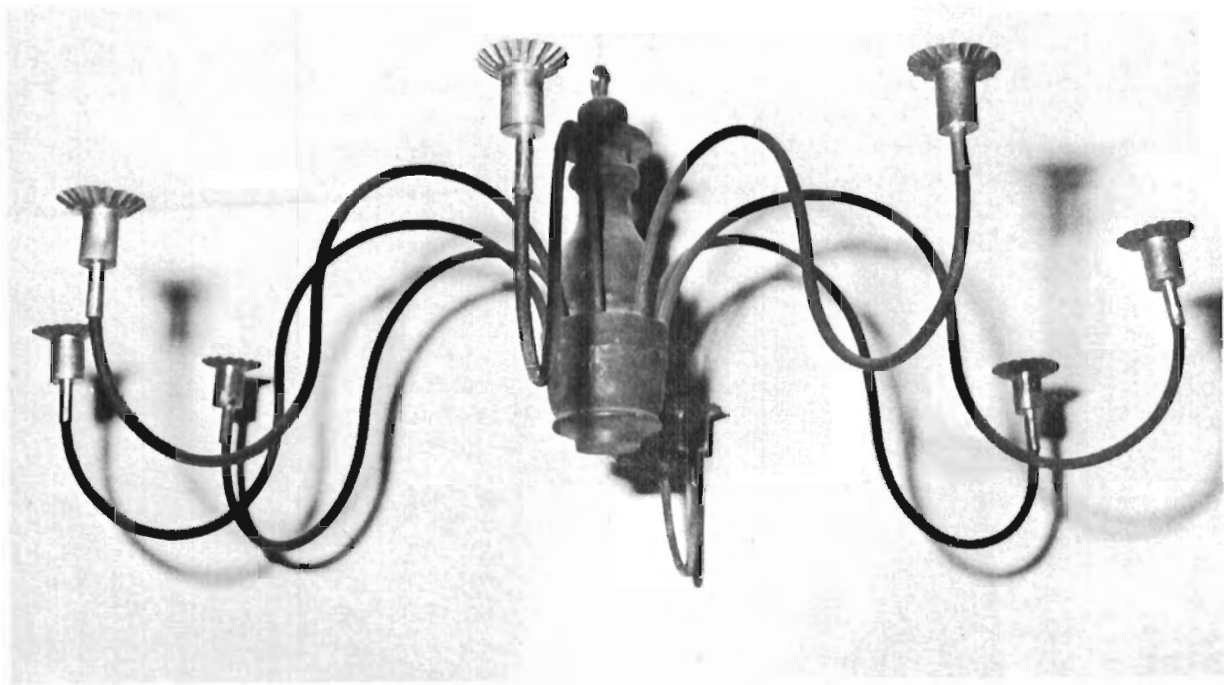
4. *Idem*, registre: 1767-1786.

5. *Idem*, livre de comptes: 1767-1789.

6. *Idem*, registre: 1767-1786.

7. *Idem*.

«Lustres», inventaire 1793,
chandelier à huit branches,
époque de l'église, collection
Fabrique Saint-Jean-Port-Joli.
Photo: Conrad Toussaint.





Contenant pour les Saintes
Huiles, argent, poinçon de
François Ranvoyzé, vers
1790, collection Fabrique
Saint-Jean-Port-Joli.
Photo: Conrad Toussaint.



Boîtier pour les Saintes
Huiles, argent, poinçon de
François Sasseville, vers
1840, collection Fabrique
Saint-Jean-Port-Joli.
Photo: Conrad Toussaint.

L'église comprend aussi deux chapelles latérales, avec tabernacles, au transept. L'inventaire de 1793 révèle l'existence de voiles pour ces tabernacles: «*deux couvertures d'indienne pour les petits tabernacles (. . .) deux petits devant d'autel pour les chapelles*⁸». De plus, aux archives des Ursulines de Québec, en juillet 1794, on écrit: «*reçu du Sieur Germain Tremblé marguillier en charge de la paroisse de St Jean dit Port Joli pour la façon de la dorure de 2 tabernacles or blanc et bleu et 17 chandeliers argentés 817 #*⁹».

Très tôt, les paroissiens enrichissent le choeur de l'église. La lampe du sanctuaire ne porte aucun poinçon. Cependant, les experts en art ancien l'attribuent à François Ranvoyzé. En 1950, Gérard Morisset la décrit ainsi:

«Elle appartient donc à une série de lampes que Ranvoyzé a façonnées de 1778 à 1783 et qui comptent parmi ses chefs-d'oeuvre: Saint-Charles (Bellechasse), Charlesbourg, les Becquets, Neuville, L'Islet, L'Ancienne-Lorette. Ces lampes ont à peu près le même galbe et le même décor; chez quelques-unes, les frises ciselées sont symétriques; chez d'autres, elles ont l'allure fantaisiste de la plupart des motifs décoratifs de Ranvoyzé. C'est le cas de la lampe de Saint-Jean: sur le gros torse, ce sont deux frises parallèles, faites de fleurs et de motifs de style Régence; sur les moulures inférieures, c'est une frise d'un relief plus accusé, où alternent des fleurs et des grappes de raisin; l'ensemble est solidement bâti et galbé avec beaucoup de vigueur¹⁰». Cette oeuvre d'art est aussi vieille que l'église.

L'intérieur de la bâtisse est évidemment éclairé à la chandelle par douze chandeliers à huit branches. En 1781, le curé inscrit au livre de comptes de la fabrique: «*donné pour cierges 96 #. (. . .)*

8. AFSJPJ, registre: 1767-1786.

9. Archives des Ursulines de Québec, livre journal du Reçu et de la Dépense de chaque jour, Journal 3, 1781 à 1803.

10. Gérard Morisset, *La Patrie*, 1950, pp 40-41-45.

Le 24 décembre, donné pour de la ligne pour attacher les lustres 9 # 12 sols¹¹. À l'inventaire effectué en 1793, le curé écrit: «douze lustres.» En plus, l'extérieur est éclairé à la chandelle par «cinq lustres de bois et un bâtiment suspendu à la porte de l'église¹²».

Le 5 mai 1782, la fabrique acquiert un chandelier pascal qu'elle paie 12 #¹³.

L'église n'est pas chauffée, sauf le sanctuaire par «un réchauf pour l'autel¹⁴. La sacristie possède «un poêle et son tuileau¹⁵, mais elle est trop exigüe et sa cheminée fume horriblement¹⁶», écrira le curé Keller, le 16 avril 1805.

Dès cette époque, la fabrique possède des pièces d'orfèvrerie réalisées par les maîtres du temps. Voici les pièces inventoriées en 1793: un calice d'argent, un ciboire de bois doré, un ostensorio de cuivre, une patène d'argent, une paire de burettes et une assiette d'argent, trois petits vaisseaux d'argent pour les saintes huiles et une cuvette qui les renferme, un petit ciboire d'argent pour le Saint-Viatique, un encensoir et la navette de cuivre, un vase de cuivre plus une assiette et une tasse d'étain pour l'eau baptismale, un encensoir et la navette¹⁷.

Pendant cent trente ans, soit de 1783 à 1913, deux cent seize personnes seront inhumées sous l'église. Qui sont-elles? Les seigneurs de Gaspé, leur épouse et enfants, six prêtres dont trois furent curés de la paroisse, les notables, les capitaines de milice, et, aussi, les «gens du peuple». Voilà ce que nous révèlent tous les extraits de sépulture que nous avons consultés depuis 1780 jusqu'à 1925.

11. AFSJPJ, livre de comptes: 1767-1789.

12. *Idem*, registre: 1767-1786.

13. *Idem*, livre de comptes: 1767-1789.

14. *Idem*, registre: 1767-1786.

15. *Idem*.

16. Archives Évêché Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

17. AFSJPJ, registre: 1767-1786.

Encensoir d'argent, vers
1790, attribué à François
Ranvozé, collection
Fabrique Saint-Jean-
Port-Joli.
Photo: Conrad Toussaint.



Navette d'argent, vers 1790,
attribuée à François
Ranvozé, collection
Fabrique Saint-Jean-
Port-Joli.
Photo: Conrad Toussaint.



Les noms des deux enfants du seigneur Ignace Aubert de Gaspé ne sont point inscrits aux actes de sépulture. Nous présumons qu'ils sont inhumés sous le banc seigneurial en 1783. Au premier chapitre, nous avons déjà mentionné «*la levée de deux corps de deux petits enfants à M. Gaspé qui étoient dans l'ancienne chapelle*¹⁸».

Voici les noms des premières personnes inhumées sous l'église de Saint-Jean-Port-Joli:

23 avril 1786: Guillaume Fournier, soixante-quinze ans, capitaine de milice; 29 janvier 1787: Ignace Aubert de Gaspé, soixante-dix ans, seigneur, époux de Marie-Anne de Villiers; 21 août 1788: Antoine-Frédéric Aubert de Gaspé, dix jours, fils de Ignace Aubert de Gaspé et de Catherine Tarrieu de la Naudière¹⁹.

Dans la seigneurie de Port Joly, l'unique cloche de l'église rappelle les heures; elle sonne aussi pour tout et pour tous: seigneurs et notables, bourgeois et habitants. Ils se retrouvent tous dans ce modeste sanctuaire pour assister aux offices des dimanches et à ceux des jours de fêtes.

18. *Idem*, livre de comptes: 1767-1789.

19. *Idem*, registres: 1767-1786; 1787-1795.

Extrait de mariage de
Catherine Aubert de Gaspé
et de Nicolas Boisseault,
1790, Archives Fabrique
Saint-Jean-Port-Joli.

Le *mariage* l'an mil sept cent quatre vingt dix le onzième
des *deux* jours du mois de janvier après avoir publié
sieur *Boisseault* un ban de mariage entre le sieur nicolas gaspard
nicolas *Boisseault* sieur nicolas gaspard Boisseault Euyer l'un
gaspard *des* juges à paix de sa majesté, & de damoiselle
Boisseault *joliet* mignon ses pere et mere demeurant à la
et *paroisse* de saint pierre en l'isle Port-Joli d'une
de *Damoiselle* part; et damoiselle catherine aubert de
catherine *de* gaspé fille de defunt monsieur ignace aubert
aubert *de* gaspé Euyer ancien capitaine des troupes
de *du* Roi de France et seigneur de la paroisse
de *de* saint jean port joly et de defunt damoise
gaspé *marie* anne de villiers ses pere et mere demeurant
à la paroisse de saint jean port joly d'autre part
sans qu'il se soit trouvé d'empêchement,
je soussigné, prêtre et curé de saint jean ai

22 mai 1793

Trois mandement, Demonsigneurs
un Du 28 octobre M.D.C.C.XIII. une
touchant la jurisdiction des pretres et un qui
norment de Debon travailleur à l'entree des sites.
une brosse pour les predication.

un rideau de serge verte pour
le tableau du maître autel
une ouverture de serge verte
pour le grand tabernacle

plus deux ouvertures de laine
pour les petits tabernacles pour
les chandeliers et les christes au
des fourneaux en laine

une garniture de toile ou grise pour
le maître autel plus de six
Lustres de fer et de laiton

deux devant d'autel grands
et deux petits pour les chapelles
un ornet qu'on

un petit panier pour les
pain long de l'église

un autre grand panier pour
mettre les couronnes des
autels

deux boîtes de fer blanc pour
les hosties

trois pots d'herbes de bois argentés
deux boîtes de bois pour les
cires

un petit pot d'autel pour la messe

Longue robe de
et ornements

deux charubles de
garnitures, étoffe, manchettes
deux voiles de

Cinq pates
un Carnail de

quatre Arabes
deux bonnets pour les

Sept laines

vingt quatre
vingt un
vingt unifié la messe

Sept Annets
vingt deux de

vingt deux La
Cinq napes pour le maître
autel

trois petites vis des napes
pour les chapelles

deux grands de
les Communion

deux Cordons de
une étoffe de

quatre et deux
une boîte de
la messe

Inventaire des biens de la
fabrique, Saint-Jean-Port-
Joli, 22 mai 1793, Archives
Fabrique Saint-Jean-Port-Joli.

IV

LE RETABLE: 1794-1798

Pendant quinze ans, les murs de la nef et le chœur de l'église de Saint-Jean-Port-Joli restent dénudés. Les trois tabernacles, la lampe du sanctuaire, les chandeliers, «lustres», à huit branches, le banc d'oeuvre constituent les seules décorations.

Le 20 avril 1794, les marguilliers et le curé Jean-Baptiste Perras passent un contrat avec Jean et Pierre-Florent Baillairgé pour l'érection du retable. Aux archives de la fabrique de Saint-Jean-Port-Joli nous ne possédons que les procès-verbaux et la quittance concernant l'exécution du retable. Aux archives nationales du Québec, nous avons consulté les greffes des quinze notaires qui pratiquaient à cette époque. Aucun acte notarié ne prouve l'existence du contrat passé le 20 avril 1794.

Toutefois, les archives paroissiales révèlent que Jean et Pierre-Florent Baillairgé exécutent le retable de l'église à leur atelier de Québec¹.

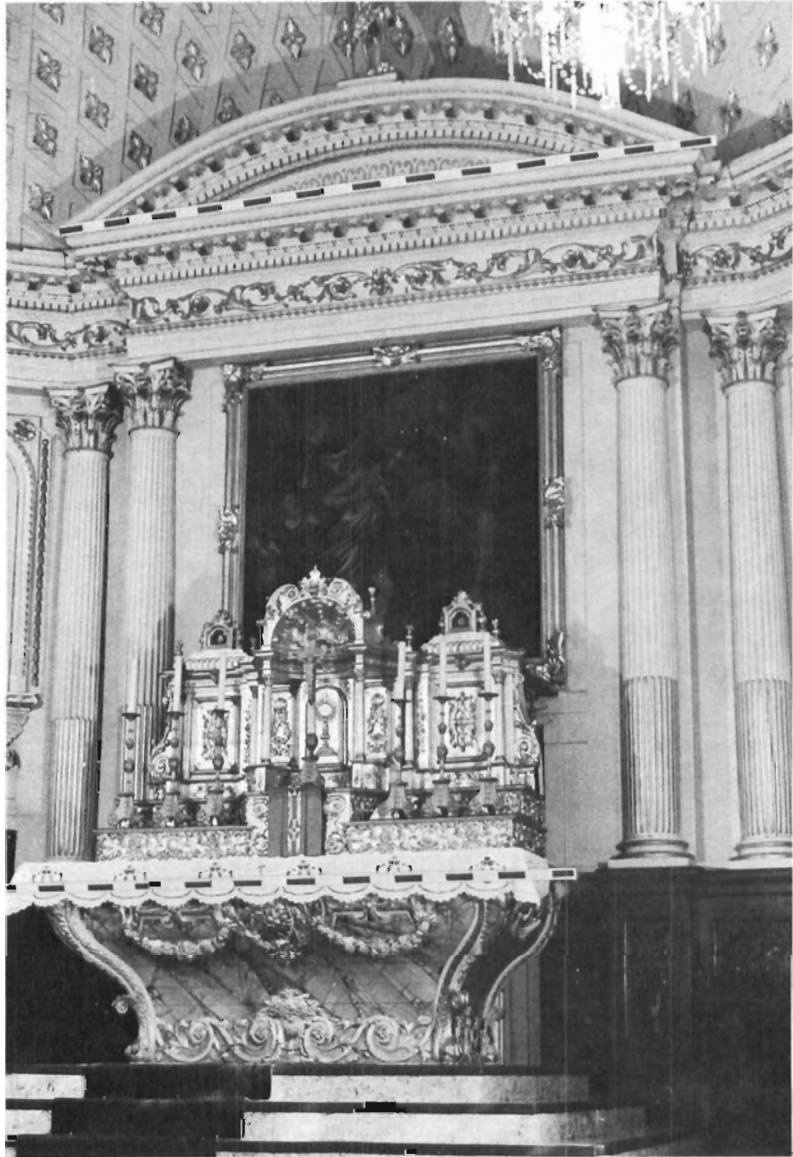
Au printemps 1797, le «gros oeuvre» est terminé comme en fait foi le procès-verbal rédigé le 22 avril. Voici un extrait:

«Les anciens et nouveaux marguilliers et autres anciens de cette paroisse ayant nommé Charles Fortin et Louis Fournier habitant de cette paroisse pour examiner le retable de cette église nouvellement porté(?) par maître Pierre-Florent Baillairgé; les susdits Charles Fortin et Louis Fournier ont reconnu l'ouvrage bon et conforme au marché passé par maître Jean Baillairgé père et Pierre-Florent Baillairgé fils le vingt avril de l'année mil sept cent quatre vingt quatorze²».

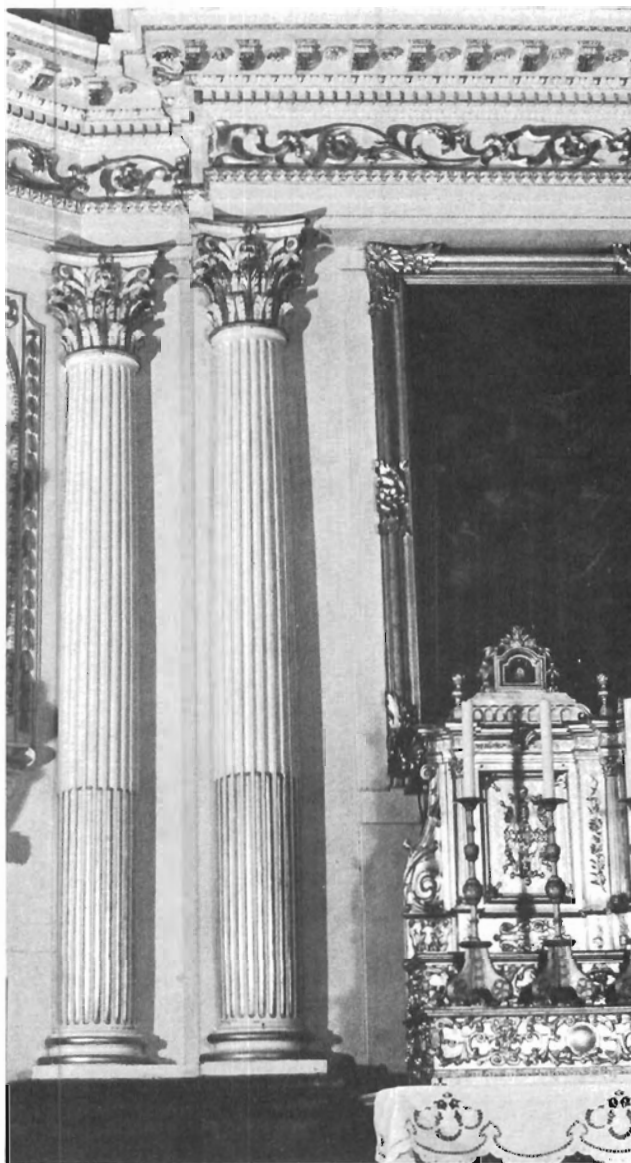
Le coût total des travaux s'élève à cinq mil neuf cent quatre vingt quatorze (5994) livres payé en trois versements, soit le 22 avril 1797, le 3 octobre 1797 et le 6 mai 1798. De plus, la fabrique paie «pour transport du retable de l'église 168 #,

1. AFSJPJ, registre: 1767-1786.

2. AFSJPJ, registre: 1767-1786.



Retable, Jean et Pierre-
Florent Baillaigé,
1794-1797.
Photo: Conrad Toussaint.

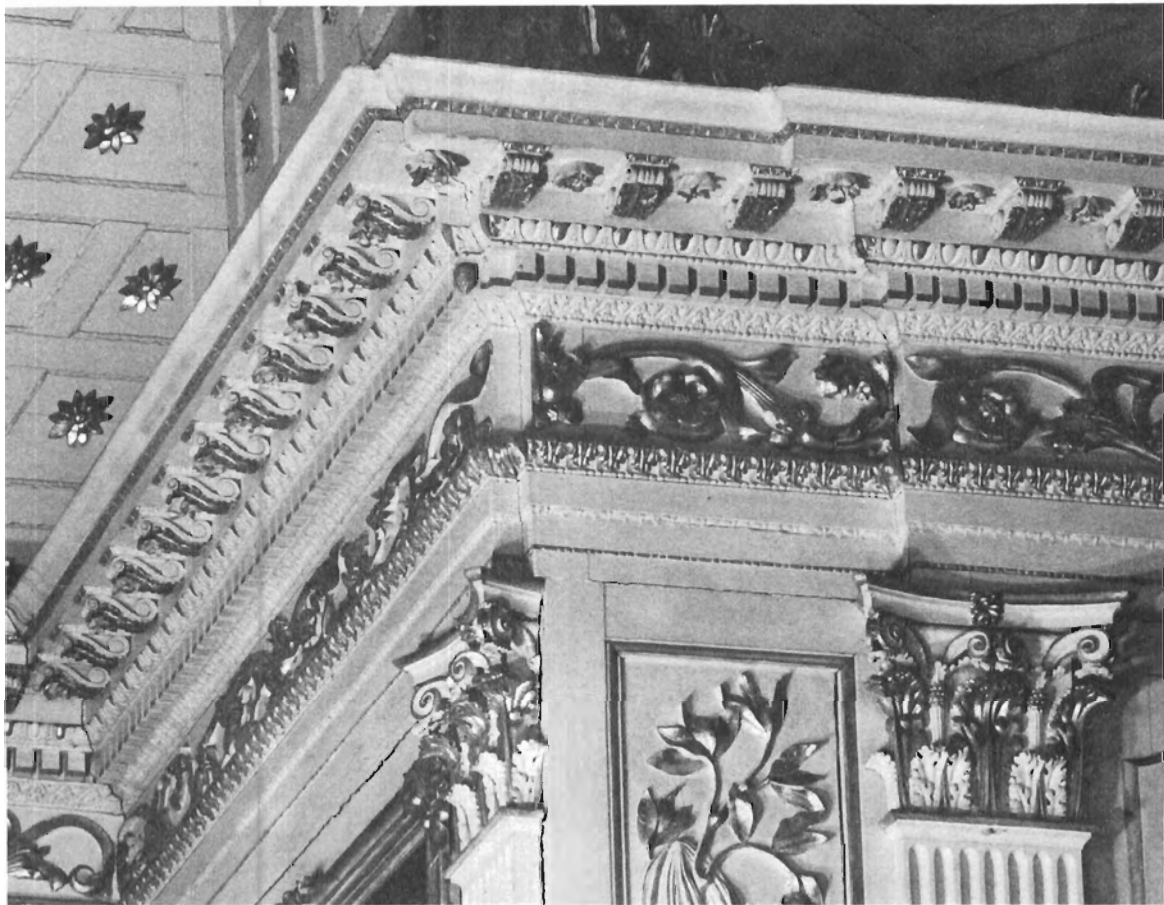


Détail du retable, fûts
cannelés, chapiteaux, entable-
ment à fronton plat,
Jean et Pierre-Florent
Baillairgé, 1794-1797.
Photo: Conrad Toussaint.



Chapiteau, 1794-1797, Jean
et Pierre-Florent Baillaigé.
Photo: Conrad Toussaint.

Entablement composé de
douxines, modillons, dents
de scie, rinceaux, Jean et
Pierre-Florent Baillaigé,
1794-1797.
Photo: Conrad Toussaint.



pour transport et pension des ouvriers 41 #», on paie également «six barriques de chaux pour le mur d'appui du retable et un masson³».

En 1794, Jean et Pierre-Florent Baillairgé possèdent déjà une longue expérience artistique et architecturale. Entre 1784 et 1786, ces sculpteurs réalisent le retable de l'église de L'Islet d'après les plans de François Baillairgé; de 1787 à 1795, ils travaillent au décor du sanctuaire de l'église Notre-Dame de Québec, pour ne nommer que ceux-là.

«Jean Baillairgé quitta le Poitou en 1741, à l'âge de seize ans. Il arriva à Québec avec Mgr de Pontbriand, son protecteur. Ayant bénéficié d'une bonne éducation, il approfondit probablement ses connaissances en architecture et en sculpture auprès des ateliers en place, après son arrivée à Québec. Ce n'est qu'après la Conquête que Jean Baillairgé se distingua véritablement dans le domaine de l'art. (...)

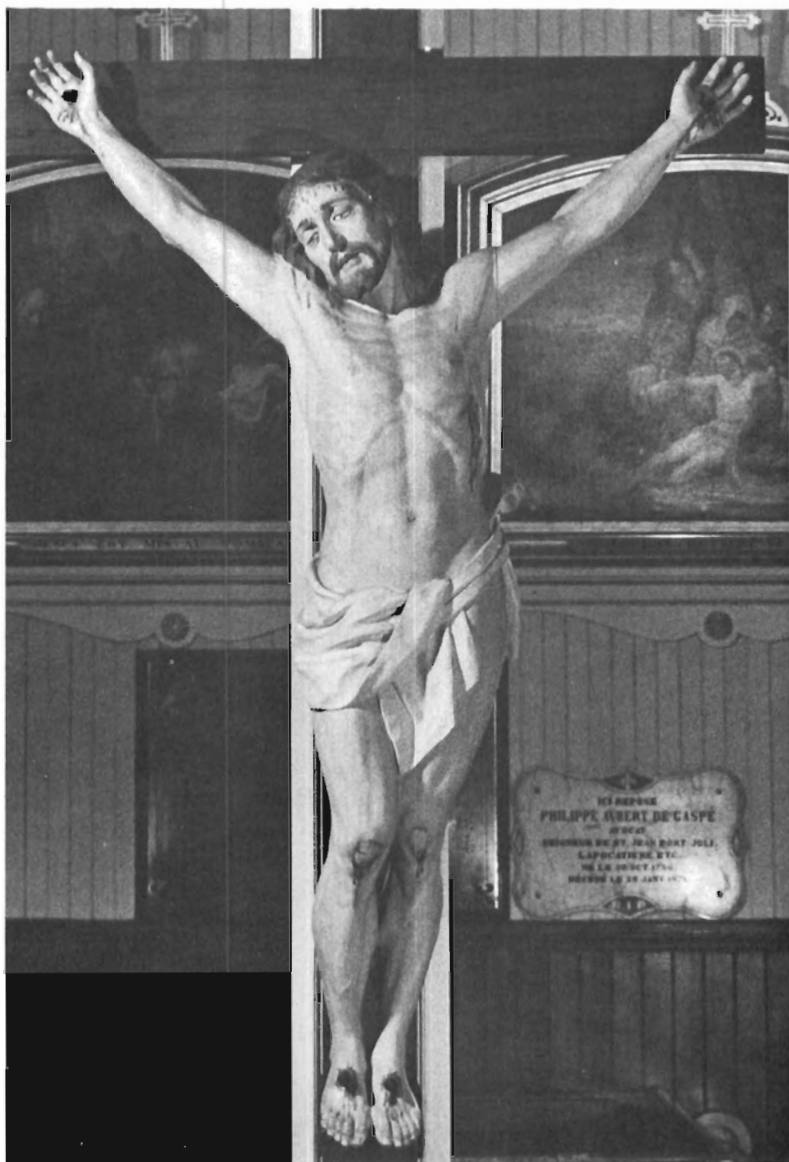
«C'est donc dans un milieu d'architectes-artisans que furent élevés les deux fils de Jean Baillairgé. Il semble que François fut destiné dès son jeune âge à prendre la relève de son père, tandis que Pierre-Florent s'orientait vers la prêtrise. La formation de François Baillairgé nous est cependant mieux connue que celle de son frère⁴».

«François Baillairgé né (...) à Québec le vingt-un janvier mil sept cent cinquante neuf. (...) À quatorze ans a commencé à travailler à la Menuiserie et la Sculpture et Étudier l'Architecture sous son père Jean Baillairgé, et la Sculpture sous Antoine Jacson son Compagnon (...) a passé en France à près de vingt ans, y a étudié le dessin, la Sculpture et la Peinture (...) a fait deux ans d'Anatomie sous messieurs Suc Père et Fils⁵».

3. AFSJPP, registre: 1767-1786.

4. Claude Thibault, Luc Noppen, *François Baillairgé et son Oeuvre*, (1759-1830) Québec, 1975, p. 69.

5. Fonds Gérard Morisset, Inventaire des Biens culturels, dossier François Baillairgé.



Corpus, 60 pouces, François
Baillairgé, 1797.
Photo: Conrad Toussaint.



La Vierge, 53 pouces,
François Baillairgé, 1797,
collection Musée national de
l'Homme, Ottawa.
Photo: La Galerie nationale,
Ottawa.



Saint-Jean-L'Évangéliste,
54 pouces, François
Baillairgé, 1797, collection
Musée national de l'Homme,
Ottawa.
Photo: La Galerie nationale,
Ottawa.

Cul-de-lampe, (chérubins
avec feuillages) François
Baillairgé 1797.
Photo: Conrad Toussaint.



«De retour à Québec en 1781, François Baillairgé débuta comme sculpteur en travaillant pour le compte de son père avec son frère Pierre-Florent. Celui-ci s'associa à son père après avoir délaissé ses études théologiques à Montréal⁶».

Selon les archives de la fabrique de Saint-Jean-Port-Joli, Jean et Pierre-Florent Baillairgé ont exécuté le retable de l'église. Vraisemblablement, un de ces deux architectes-sculpteurs a préparé les plans. Contrairement à l'église de L'Islet, où la formation française de François Baillairgé explique la nouveauté du retable proposé, celui de Saint-Jean-Port-Joli s'identifie à une tradition de sculpture architecturale bien établie.

En effet, le retable de Saint-Jean-Port-Joli, du moins dans son apparence originelle, ne représente pas un décor architectural en soi. C'est avant tout une pièce isolée dans le chœur, liée à l'architecture de l'édifice par la seule corniche sculptée. Dans ce sens, les Baillairgé rappellent les formules du Régime français, ou celles des années 1760-1790. À Saint-Jean-Port-Joli, cependant, l'intervention de Mgr Briand, en 1774, visant à ajouter une sacristie avait dégagé le rond-point: il convenait donc d'adosser le retable sur le mur du fond, selon la courbe de l'hémicycle. Dès lors, le retable de l'église de Saint-Jean-Port-Joli est un moyen terme intéressant entre les formules plus anciennes et les solutions «françaises» de François Baillairgé, (L'Islet, Notre-Dame de Québec). C'est par ailleurs, le retable le plus ancien que nous retrouvons au Québec, sauf quelques exemples isolés: chez les Ursulines de Québec, à l'Hôpital Général et l'exception stylistique de l'église de L'Islet.

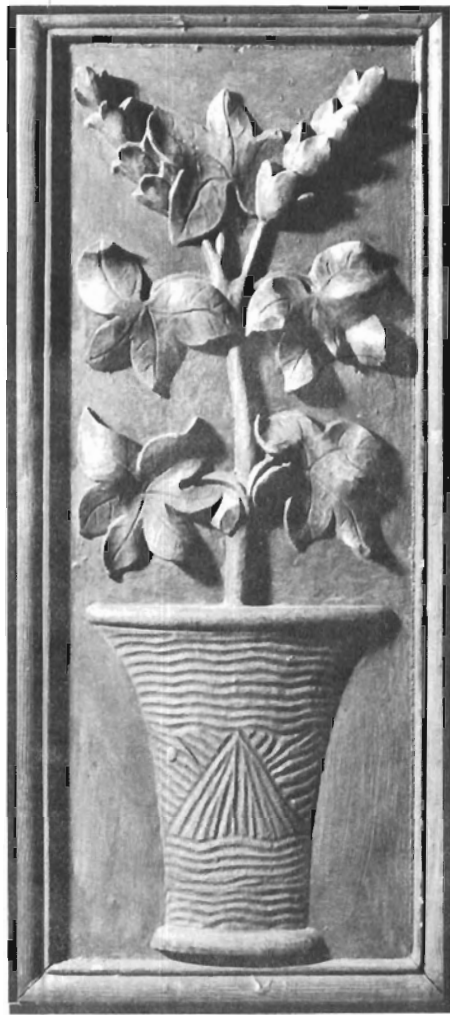
Un exemple plus récent peut nous aider à visualiser l'état ancien de ce retable, avant qu'il n'ait été complété au XIXe siècle: Saint-Mathias de Rouville. Là aussi existe un retable isolé au fond du sanctuaire et relié à l'édifice qui l'abrite par

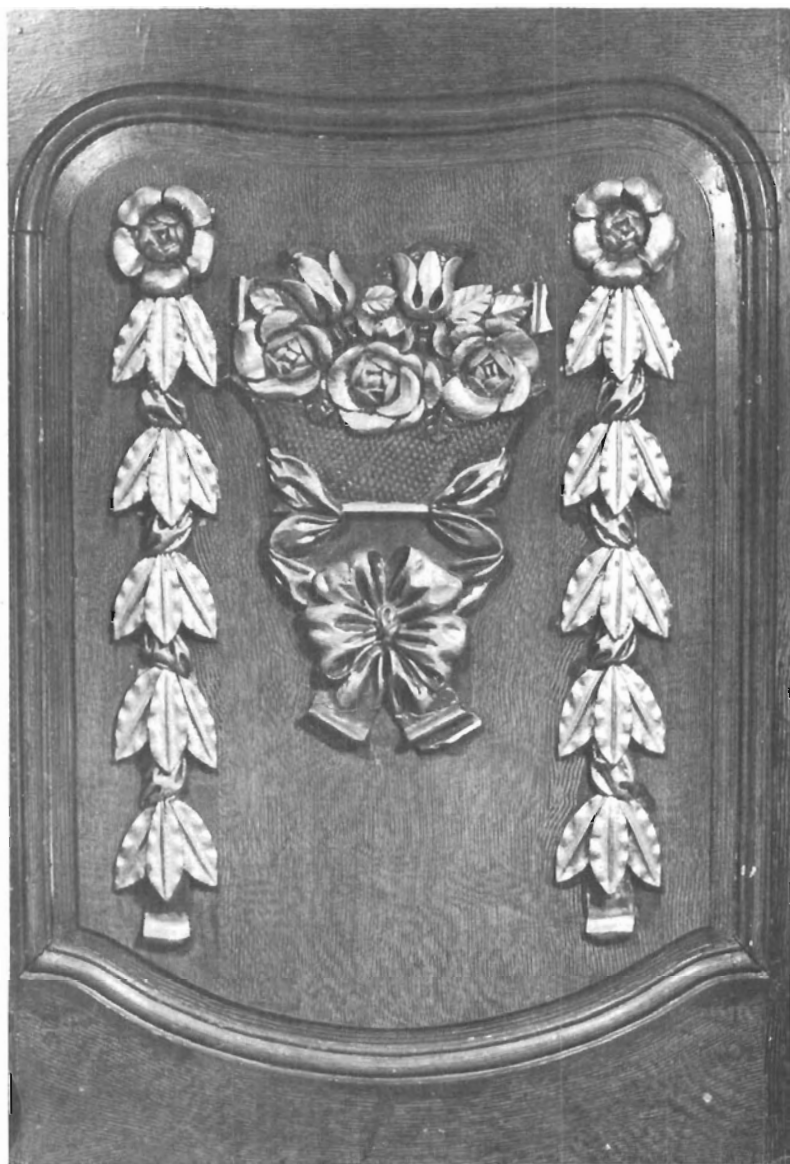
6. Claude Thibault, Luc Noppen, op. cit., pp. 8-9.

Bas relief, boiseries du
choeur, Jean et Pierre-Florent
Baillaigé, 1794-1797.
Photo: Conrad Toussaint.



Base des pilastres, Jean et
Pierre-Florent Baillaigé,
1794-1797.
Photo: Conrad Toussaint.





Porte du sanctuaire, Jean et
Pierre-Florent Baillaigé,
1794-1797.
Photo: Conrad Toussaint.

la seule corniche. Il ressort de cette disposition une apparence inachevée qui est cependant fautive. C'était la façon normale de procéder avant que l'on ne considère le décor intérieur d'une église comme relevant de l'architecture plutôt que de la sculpture ornementale.

Par la suite, (François et Thomas Baillairgé à l'église de Saint-Joachim, en 1815), on abandonnera cette formule dont nous conservons un rare exemple à Saint-Jean-Port-Joli, si on accepte de considérer le retable seul sans les adjonctions postérieures⁷.

Le retable de l'église de Saint-Jean-Port-Joli appartient à l'ordre corinthien qui est «l'ordre romain par excellence⁸».

Dans une étude sur l'architecture, l'abbé Jérôme Demers écrit:

«L'ordre corinthien, quand il est bien exécuté, est par son élégance et par la richesse de ses ornements le chef-d'oeuvre d'architecture. C'est le dernier terme de légèreté auquel on puisse porter un ordre régulier⁹».

«Les chapiteaux corinthiens, d'un aspect métallique, sont composés de rangées de feuilles d'acanthé molle dont l'extrémité est légèrement arrondie. L'abaque, (partie supérieure du chapiteau) est concave et chaque angle repose sur deux feuilles réunies¹⁰».

Jean et Pierre-Florent Baillairgé exécutent leur travail en maître. Placé sur un chœur en hémicycle, le retable de l'église de Saint-Jean-Port-Joli est remarquable par son élégance, ses proportions justes, ses lignes courbées et harmonieuses. La partie du centre

7. Luc Noppen à l'auteur, septembre 1976, (quatre derniers paragraphes).

8. Robert Ducher, *Caractéristiques des Styles*, Flammarion, Paris, 1944, p. 28.

9. Jérôme Demers, *Précis d'architecture pour servir de suite au traité élémentaire de physique à l'usage du Séminaire de Québec*, Manuscrit 129, p. 26, archives Petit Séminaire de Québec.

10. Robert Ducher, *Caractéristiques des Styles*, p. 28.

Journal de François
Baillairgé, extraits,
1794-1797, Inventaire des
Biens culturels du Québec,
fonds Gérard Morisset.

SAINT-JEAN-PORT-JOLI - Église (François BAILLAIRGÉ) (1794-1797)

Cf. Journal de François Baillairgé. 1784-1800.

148 Février (1794)

Le 18. Promis a mon pere de faire Cinq statues
et deux têtes d'anges pour le retable proposées à
S^t Jean; comme celles de S^t Thomas, pour trente Louis.

168 Mars (1797)

Le 11. Finit de sculpter les deux chérubins ou
cul-de-lampe pour mon pere; travaillé quinze J^r^s

169 Avril

Le 25. Reçue de Jean Baillairgé, a Compte des
statues et des chérubins pour le retable de S^t Jean
port-jolli £ 15ⁿ 1ⁿ 0.

170 Juin

Le 23. Livrer à mon pere La quatrieme statue
que j'ai sculpté pour son retable de saint Jean Port-
Jolli; il a reçue il y a quelque temps les trois
autres, ainsi que les deux culs de lampe ce qui
fait a lui livrer celle de S^t Zacharie, et S^t^e Eli-
zabeth pour le bas du retable; et le Crucifix et la
vierge pour au dessus; il ne me reste plus a faire
que le S^t Jean, le pendant de la vierge.

Jullet (1797)

Le 10. Finit la dernière statue a mon Pere
pour S^t Jean Port-Jolli - 86 J^r^s 1/8 travaillé en tout
au 2 cherubin avec feuillages Pour cul-de-lampe, et
au Cinq statues.

171 Octobre (1797)

Le 30. Reçue de Jean Baillairgé pour golde des
statues a lui livrer pour le Retable de S^t Jean port
joly, sept Louis, qui avec mon bon de huit Louis
font quinze Louis.

Quittance signée par Jean
et Pierre-Florent Baillaigé
envers la fabrique de
Saint-Jean-Port-Joli, 12 mai
1798, Archives Fabrique
Saint-Jean-Port-Joli.
Photo: Conrad Toussaint.

Je soussigné reconnais avoir reçu de Monsieur —
jean Marie Caron Marguillen en charge de L'oeuvre —
et fabrique de St Jean port joli La somme de cinquante
trente six livres de vingt sols pour dernier et parfait —
payement des retable de la dite parroisse enfoi de quoi
j'ai signé le présent à Quebec le 12 mai 1798

Jean Baillaigé
Pierre Florent Baillaigé

tous deux entrepreneurs dudit ouvrage



comprend six fûts, (colonnes) cannelés avec chapiteaux.

«Il se projette légèrement pour supporter un fronton à segment plat. (...) Sur les bases et les fûts verticaux, se trouvent des sculptures bien réussies de fleurs et de plantes¹¹», écrit Ramsay Traquair dans une étude effectuée sur l'église de Saint-Jean-Port-Joli en 1937.

L'entablement, (corniche) du retable de l'église est remarquable par la richesse de sa composition: doucines, modillons, dents de soie, rinceaux.

Sur le fronton du retable, les Baillairgé placent un Corpus, la statue de *Marie* et celle de *Saint-Jean*. Dans les niches, au bas du retable, on érige aussi deux statues: *Saint-Zacharie* et *Sainte-Élisabeth*. Les deux portes du choeur font partie de l'oeuvre des Baillairgé ainsi que les deux cul-de-lampes (chérubins) placés au-dessus des portes.

Le nom de François Baillairgé n'est pas mentionné dans les procès verbaux conservés aux archives de la fabrique à Saint-Jean-Port-Joli. Cependant, le livre de comptes de François Baillairgé, 1784-1800, conservé au Musée du Québec, révèle qu'il a sculpté les quatre statues, le Corpus et les cul-de-lampes¹². Aujourd'hui, en 1977, on voit encore dans l'église, le Corpus de François Baillairgé et les deux cul-de-lampes.

Le Musée de L'Homme, à Ottawa, conserve la *Vierge* et *Saint-Jean*; statues vendues à Marius Barbeau vers 1925. *Saint-Zacharie* et *Sainte-Élisabeth* «furent placées dans les niches extérieures de la grande porte. (...) Elles n'y demeurèrent pas longtemps. En 1874, elles n'y étaient plus,» écrit Arthur Fournier¹³.

11. Ramsay Traquair, *The Church Of St. John The Baptist, at St. Jean Port Joli*, 1939, traduit de l'anglais par Marcel A. Michaud, professeur, La Pocatière.

12. Livre de comptes de François Baillairgé, 1784-1800, Archives nationales du Québec.

13. AFSJPJ, Arthur Fournier, *Mémorial de Saint-Jean-Port-Joli*, p. 395.

Vingt ans plus tard, soit en 1816 et 1817, Chrysostome Perrault, élève de Louis Quévillon, sculpteur de Montréal, complète la décoration du chœur commencée avec l'érection du retable de Jean et Pierre-Florent Baillairgé.

Le brevet d'apprentissage de Chrysostome Perrault avec Amable Charron¹⁴, ratifié devant le notaire Simon Fraser le 19 novembre 1814, confirme que «*Chrysostome Chrystophe Duchêne Perrault, garçon majeur, demeurant actuellement en la ditte paroisse de St. Jean Port Joly était auparavant élève de L'École de St. Vincent de Paul depuis le huit juillet mil huit cent dix*¹⁵».

Le 6 mars 1816, Chrysostome Perrault passe un contrat avec le curé François Boissonnault devant le notaire Simon Fraser. Par ce contrat, Perrault «*s'engage et promet de faire placer toutes les pièces de sculpture qui pourroient manquer aud. retable et des dorer, de boiser et peindre les deux chassiss du sanctuaire, ceintrer (?) la charpente de lad. église auysi correctement que possible (. . .) dorer bien et dument toutes les sculptures du retable, statues et autres pièces de sculptures le tout richement doré, et peindre le restant dud. retable qui n'est point sculpté avec trois couches de belle peinture blanche le tout bien doré et peinturé (. . .) led. Chrysostome Perrault (. . .) fournira toute la peinture or huile et autres articles ou matériaux nécessaires*¹⁶».

Les boiseries sculptées aux fenêtres du chœur représentent les attributs du pape et de l'évêque; tandis que les reliefs aux autres panneaux du sanctuaire montrent des plantes indigènes.

En 1950, Gérard Morisset analyse ainsi les sculptures de Chrysostome Perrault:

14. Architecte-sculpteur de Saint-Jean-Port-Joli.

15. Ratification du brevet d'apprentissage de Chrysostome Perrault avec Amable Charron, 19 novembre 1814, greffe Simon Fraser, NO: 3356, Archives nationales du Québec.

16. Marché entre Messire François Boissonnault, prêtre-curé, et le S. Chrysostome Perrault, 6 mars 1816, greffe Simon Fraser, No: 3781, Archives nationales du Québec.

L'ordonnant. Le Notaire Public en la Province des Bas
Canada sous le Paroisse St. Jean Baptiste de
la Ville de Ste. Anne - sous le No. 12 des Lettres
de la Cour des Seigneurs
fut present le Sieur Chrysostome Christophe
Duchene Perrault garçon majeur demourant
actuellement en ladite paroisse de St. Jean
Baptiste - lequel apres avoir pris son
municipalité et entendu la lecture qui
vint de lui être faite par le notaire sous
lequel se trouve des termes et apres avoir
donné son consentement d'apprentissage au dit
Chrysostome Perrault en qualité d'appren
tisé Sculpteur et Architecte, avec Monsieur
Amable Charron Sculpteur de ladite paroisse
de St. Jean Baptiste de Ste. Anne, et de
ce qui est contenu dans l'acte susdit
devant les notaires en ladite paroisse de Ste. Anne
cont. de Paul, et dont M. J. B. Condon
est l'un des juges agerés minutes en date
de huit de Juillet mil huit cent dix
lequel étant parvenu à la majorité, avec
dit acte d'engagement ou l'on voit des conditions
pour le dit acte et par les présentes ledit

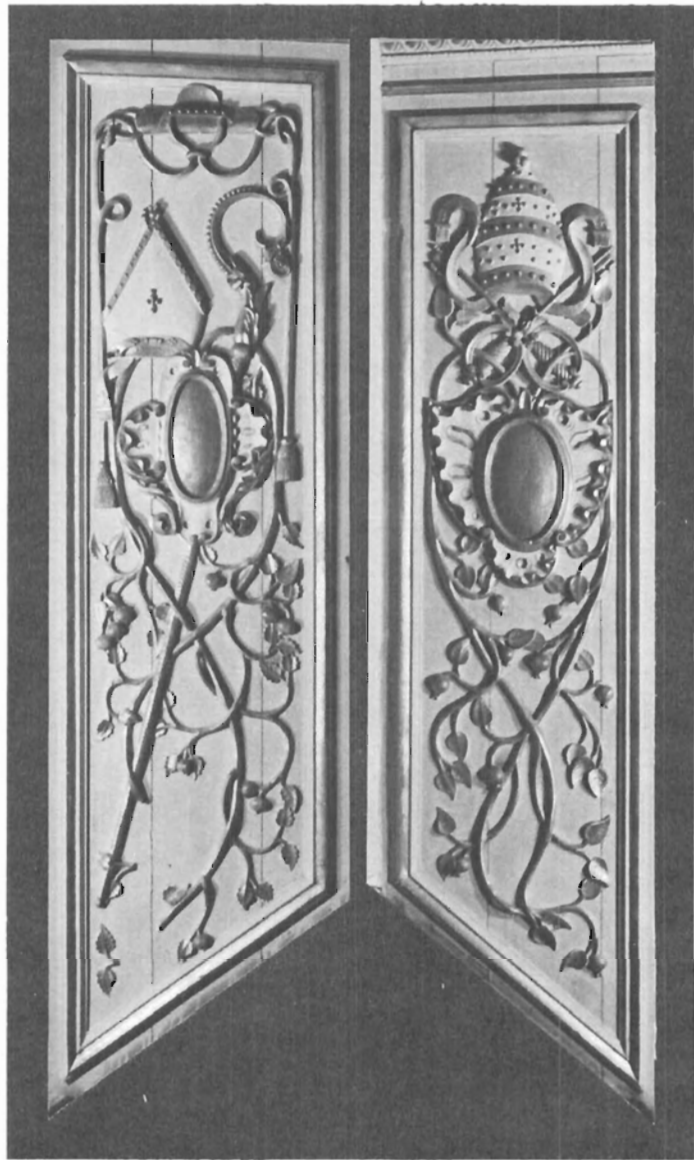
Brevet d'apprentissage de
Chrysostome Perrault avec
Amable Charron, 19
novembre 1814, greffe
Simon Fraser, no: 3356,
Archives nationales du
Québec.

Pardevant Le Notaire public en la province
de Québec (Canada) résidant M^r. Jean-François Joly
de qui il est témoin su après nommés
Sont présents d'une part Messrs François
Boissonnault prêtre curé de la paroisse
St. Jean-François Joly y demeurant, ledit
Remy Couillard marchand en son log
et d'autre part fabrique de la paroisse
et d'autre part Benjamin Perrault
d'ancien marchand de la paroisse
dite paroisse de St. Jean-François
Joly - et d'autre part le sieur
Chrysostome Perrault garçon ma
çon sculpteur de la dite paroisse
de St. Jean-François Joly - lesquels
dits sieurs comparans sont conve
nus et convenus d'accord lequel
me suit savoir que led. Chrysostome
Perrault promet et s'oblige par
les présentes de faire et parfaire
bien et dument audir deux parts

Marché entre François
Boissonnault, prêtre, et
Chrysostome Perrault,
6 mars 1816, greffe Simon
Fraser, no: 3781, Archives
nationales du Québec.

Panneaux du sanctuaire,
reliefs sculptés par Chryso-
tome Perrault, 1816-1817.
Photo: Conrad Toussaint.





Boiseries des fenêtres du sanctuaire sculptées par Chrysostome Perrault, 1816-1817.
Photo: Conrad Toussaint.

«Quand on regarde le sanctuaire avec un recul convenable, on est frappé de la qualité hautement décorative de cette sculpture: les panneaux sont bien fournis d'entrelacs et de gloires, les reliefs sont vigoureux et bien tranchés, la composition générale est habilement cadencée par les colonnes et les pilastres d'ordre corinthien, bref, chaque élément est à sa place¹⁷».

Vu l'importance du retable réalisé par Jean et Pierre-Florent Baillaigé, 1794-1797, et les décorations du sanctuaire sculptées par Chrysostome Perrault, 1816-1817, il nous est apparu nécessaire d'en donner une description détaillée même si le sujet semble aride pour le profane. Il aura toutefois la possibilité de goûter davantage ce chef-d'oeuvre d'architecture qu'on possède encore dans l'église de Saint-Jean-Port-Joli.



Ensemble de la corniche, (entablement) pilastres, chapiteaux, panneaux sculptés en reliefs; plan réalisé par Ramsay Traquair et publié en 1939, Journal, Royal Architectural Institute of Canada, février 1939, p. 30, Archives Fabrique Saint-Jean-Port-Joli. Photo: Conrad Toussaint.

17. Gérard Morisset, *La Patrie*, 28 mai 1950, pp. 40-41-45.

V

LES TABLEAUX, LE JUBÉ, L'AUTEL, LES PROJETS D'ALLONGE: 1798-1815

Le retable des Baillaigé étant terminé, les habitants de Saint-Jean-Port-Joli embellissent encore l'intérieur de l'église. Le 18 août 1798, «la fabrique de Saint Jean fait entreprendre trois tableaux savoir un pour le maître autel et un pour chaque chapelle par le Sieur Dulongpré maître peintre pour la somme de mille livres de vingt sols¹». Ces tableaux représentent le *Baptême de Jésus*, *L'Immaculée-Conception*, *Sainte-Catherine*.

Les dames Ursulines de Québec dorent l'encadrement des peintures de Louis Dulongpré. Aux archives des Ursulines, en 1799, on écrit: «Reçu de J. Bte Leclair dit Francoeur habitant de la paroisse de St Jean dit Port Joli pour façon de 3 grands cadres dorés à la détrempe pour l'Église de la dite paroisse 360 #²». En plus des travaux effectués par les Ursulines, le 14 décembre 1800, la fabrique paie «pour 56 livrets d'or $\frac{3}{4}$, 224 #³».

Ces travaux de grandes valeurs architecturales et artistiques: retable, tableaux, se paient régulièrement. Les états financiers «rendus à chaque année par le marguillier en charge» révèlent une fabrique prospère. Le 23 juin 1799, le curé Jean-Baptiste Perras écrit au registre: «Il y a aujourd'hui dans le coffre fort 200 piastres plus en monnaie 7 # 19 sols = 1201 # 17 sols⁴».

Vingt-cinq ans après sa construction, l'église de Saint-Jean-Port-Joli ne peut plus contenir tous les paroissiens pour les offices religieux. Le 16 avril 1805, le curé Joseph-Benjamin Keller écrit à Monseigneur Joseph-Octave Plessis et l'informe des projets de ses paroissiens: «Les uns veulent rallonger l'église,

1. AFSJPI, registre: 1767-1786.

2. Archives des Ursulines de Québec, livre journal du Reçu et de la Dépense de chaque jour, Journal 3, 1781 à 1803.

3. AFSJPI, registre: 1767-1786.

4. *Idem*.

Baptême du Sauveur,
peinture de Louis Dulongpré,
Montréal, 1798-1799.
Photo: Conrad Toussaint.





L'Immaculée-Conception,
peinture de Louis
Dulongpré, Montréal,
1798-1799.
Photo: Conrad Toussaint.

Sainte-Catherine, peinture
de Louis Dulongpré,
Montréal, 1798-1799.
Photo: Conrad Toussaint.



d'autres optent pour l'érection d'un jubé⁵).

L'érection du jubé s'effectue au printemps de la même année. Ce jubé mesure quinze pieds de profondeur et contient vingt-trois bancs. Au même moment, *«les marguilliers et notables de la paroisse ont consenti unanimement que les deniers de la fabrique fussent sortis du coffre fort (. . .) pour la renovation des chassiss⁶»*. Eucher Tremblay exécute les travaux du jubé et des chassiss pour la *«somme de cinquante louis de vingt quatre livres de vingt sols⁷»*. Les travaux sont terminés au mois de mai comme en témoigne le procès-verbal de l'assemblée des marguilliers tenue le 18 mai 1805⁸:

Le 29 septembre 1805, Zacharie Thibault sera le premier à acheter *«un banc dans le jubé du côté ouest le long du mur numéro 14»* au prix de *«117 # plus un minot de bled annuellement⁹»*.

Les travaux du jubé et des chassiss terminés, le conseil de fabrique décide d'acquérir une importante oeuvre d'art, soit un autel. À la fin du procès-verbal de l'assemblée des *«anciens et nouveaux marguilliers et notables»*, tenue le 18 mai 1805, le curé Keller écrit: *«Ont délibéré et consenti de plus les susdits anciens et nouveaux marguilliers que l'argent de la fabrique étant rentré après la perfection du dit ouvrage soit employé à l'érection d'un nouveau maître autel fait à la romaine et doré de même que son marche pied ci c'est nécessaire¹⁰»*.

Ce *«nouveau maître autel fait à la romaine et doré»*, c'est le tombeau d'autel que l'on voit encore aujourd'hui dans l'église. Cette oeuvre d'art, imitation de marbre, est attribuée à François Baillairgé¹¹. Ce tombeau complète le tabernacle de Pierre-Noël

5. Archives Évêché Sainte-Anne-de-la-Pocatière, cartable de Saint-Jean-Port-Joli.

6. AFSJPI, registre: 1767-1786.

7. *Idem*.

8. *Idem*.

9. *Idem*.

10. *Idem*.

11. Claude Thibault à l'auteur, 14 juillet 1976.

Autel (tombeau) attribué à
François Baillairgé, 1805;
ce tombeau complète le
tabernacle de Pierre-Noël
Levasseur pour former un
magnifique maître-autel.
Photo: Conrad Toussaint.





Monstrance du tabernacle
attribuée à Pierre-Noël
Levasseur, entourée de ses
ornements de bois sculpté et
doré, haussée d'un couron-
nement en forme de
coquille.
Photo: Conrad Toussaint.

Levasseur pour former un magnifique maître-autel.

Peu de temps après, le tabernacle de Levasseur sera redoré. À l'état financier de l'année 1807, «rendu le 24 septembre 1808», le curé écrit: «*dorure du tabernacle argent pris au coffre 1076 #¹²*». Ce même état financier révèle que l'on effectue quelques travaux au tabernacle. La fabrique paie «*au sculpteur pour pièces manquantes au tabernacle 30 # (. . .) coiffe pour le tabernacle 31 #¹³*».

Qui est ce sculpteur? Serait-ce Eucher Tremblay? Nous l'ignorons. Quelles sont ces «pièces manquantes au tabernacle»? Sûrement pas la coquille placée au niveau du couronnement, avance Raymonde Gauthier qui a particulièrement étudié les tabernacles réalisés par François Baillaigé. De tous les tabernacles de François Baillaigé, nous n'en avons pas encore trouvé un seul qui porte une coquille au niveau du couronnement. D'après le coût inscrit au livre de comptes de la fabrique, les travaux furent minimes. Ces nouvelles découvertes de restaurations effectuées aux archives de Saint-Jean-Port-Joli ne contredisent pas ce que nous avons écrit sur ce tabernacle¹⁴.

L'érection du jubé, en 1805, retarde les projets d'agrandir l'église. Toutefois, en 1808, le curé et les marguilliers décident d'allonger l'église suivant le plan proposé par le curé Keller en 1805. Voici le procès-verbal de l'assemblée de fabrique tenue à cet effet:

«Aujourd'hui dix sept de juillet mil huit cent huit il a été résolu par une assemblée de marguilliers anciens et nouveaux que l'argent de la fabrique seroit employé à aider les habitants dans l'allonge qui doit se faire à l'église par le nord est et ont signé les uns de leur croix les autres par leur propre signature¹⁵.»

Voici le plan que le curé Joseph-Benjamin Keller avait proposé à l'évêque de Québec, le 16 mai 1805:

12. AFSJPI, registre: 1767-1786.

13. *Idem*.

14. Raymonde Gauthier à l'auteur, 2 août 1976.

15. AFSJPI, registre: 1767-1786.



Tête d'ange, angle du
tombeau du maître-autel,
1805.

Photo: Conrad Toussaint.

«L'allonge de l'église faite par le rond-point serait moins dispendieuse pour plusieurs raisons: la première, pour la fondation où il n'est point nécessaire d'en faire; la seconde, pour le clocher qui est très bon et ensuite le pignon; la troisième raison, parce que la place devant la porte de l'église est déjà trop petite¹⁶.»

Les paroissiens et le curé Benjamin Keller sont audacieux comme en fait foi l'ordonnance de l'évêque au sujet de l'allonge de l'église. Le 9 juillet 1810, lors de sa visite à Saint-Jean-Port-Joli, l'évêque coadjuteur de Québec, Monseigneur Panet, écrit au registre:

«Il a été tiré du coffre fort suivant un acte de délibération des marguilliers au verso du feuillet 13e de ce livre une somme de vingt quatre livres, dix schelings du cours dont il n'est fait aucune mention dans le compte précédent pour acheter un millier de planches pour allonger l'église, mais comme nous n'avons trouvé aucune permission de Monseigneur l'évêque pour tirer cette somme ni pour procéder à la dite allonge les marguilliers qui sont ou entreront en charge seront tenus à la conservation de ce millier de planches jusqu'à sa Grandeur Monseigneur l'évêque soit informé de l'emploi qui en sera fait¹⁷.»

Trois ans plus tard, le projet n'est pas réalisé et nous en ignorons la cause. Toutefois, le 13 juin 1813, la planche est en état de «perdition». «Suivant l'approbation de sa Grandeur Monseigneur Panet» l'assemblée des marguilliers décide de vendre la planche «à la porte de l'église de la dite paroisse au plus haut et dernier enchérisseur, par cinquante, pour en favoriser la vente¹⁸».

L'année suivante, les habitants de Saint-Jean-Port-Joli décident enfin de solliciter la permission d'allonger l'église. Voici un extrait de la lettre écrite le 7 août 1814 à Monseigneur Joseph-Octave Plessis:

16. Archives Évêché Sainte-Anne-de-la-Pocatière, cartable de Saint-Jean-Port-Joli.

17. AFSJPJ, registre: 1767-1786.

18. *Idem*, documents divers.



Ostensoir Laurent Amyot,
1810, collection Fabrique
Saint-Jean-Port-Joli.
Photo: Conrad Toussaint.



Calice, Laurent Amyot,
1810, collection Fabrique
Saint-Jean-Port-Joli.
Photo: Conrad Toussaint.

«Qu'il plaise à votre Grandeur supplient les souysignés formant la grande majorité des propriétaires et habitants de la paroisse de St. Jean Port-Joly, comté de Devon, district de Québec, et ont l'honneur de représenter à votre Grandeur que leur église paroissiale se trouve beaucoup trop petite pour les contenir aux jours du service divin, il vous plaise leur permettre de l'allonger, par tel endroit et en telle proportion qu'il vous plaira ordonner¹⁹».

Un mois plus tard, Monseigneur Plessis approuve le projet et soumet un plan. Voici un extrait de sa réponse à la requête des habitants de Saint-Jean-Port-Joli:

«Après avoir vu et examiné par nous même la dite église et les environs, nous avons permis et permettons aux pétitionnaires d'allonger la dite église de trente pieds par le devant, afin de ne déranger aucunement le sanctuaire dont l'architecture demande à être conservée²⁰».

Avant d'effectuer l'allonge de l'église, les paroissiens et les marguilliers de Saint-Jean-Port-Joli achètent deux petits «*lo-pins de terre*» afin d'agrandir le terrain de la fabrique. Le 10 août 1796, la fabrique avait déjà acquis du Sieur Henri-Marie Dupoleau dit Duval un terrain triangulaire situé entre le chemin du Roi et l'église. À l'automne 1814, la fabrique effectue un échange avec Charles Dupoleau dit Duval. Il s'agit cette fois d'un «*petit circuit ou lopin de terre (. . .) près de l'église et avoisinant le terrain de la dite fabrique. (. . .) Un autre circuit ou lopin de terre (. . .) étant aussi de forme irrégulière contenant deux arpents et une perche de front sur quatre perches et quatre pieds de profondeur dans la partie la plus profonde. (. . .) La fabrique cède un banc à perpétuité à Charles Dupoleau dit Duval. (. . .) Germain Leclerc dit Francoeur, Germain Dessaint dit Saint-Pierre et Louis-Marie Caron acceptent à perpétuité à titre d'échange pour et au nom de la fabrique de St. Jean Port Joly. (. . .) La fabrique passe ce contrat devant le notaire Simon Fraser le 13 novembre 1814²¹».*

19. Archives Archevêché Québec.

20. Archives Archevêché Québec.

21. AFSJPI, documents divers.



Bénitier et goupillon,
Laurent Amyot, 1813,
collection Fabrique
Saint-Jean-Port-Joli.
Photo: Conrad Toussaint.

Au seuil de l'année 1815, les paroissiens de Saint-Jean-Port-Joli s'apprêtent à allonger leur église. La fabrique possède les argents, le terrain et l'autorisation pour effectuer ces travaux. Le 22 février 1815, le curé François Boissonnault écrit au registre: «Le coffre fort contient maintenant la somme de 12964 # (livres) 5 sols²²».

Il est important de souligner qu'à cette époque l'église est blanchie à la chaux: murs intérieurs et toiture. En 1803, la fabrique paie de la chaux «pour blanchir l'intérieur de l'église et la couverture 30 #. En 1807, chaux et blanchissage de l'église 52 # 15 sols²³».

La balustrade ferme le sanctuaire au commencement de l'abside; les chapelles latérales se trouvant ainsi dans la nef et non dans le sanctuaire²⁴.

Pendant la période couvrant les années 1798-1815, la fabrique acquiert de précieuses pièces d'orfèvrerie. En 1800: «un encensoir et la navette 432 #; en 1810: un ostensor d'argent 720 #; un calice 624 #; en 1813: un bénitier et paix d'argent 564 #²⁵». Les quatre dernières pièces portent le poinçon de Laurent Amyot, orfèvre de Québec. La Fabrique de Saint-Jean-Port-Joli possède toujours ces oeuvres d'art.

Pendant les dix-sept dernières années, l'église est enrichie de trois tableaux du peintre Louis Dulongpré et d'un autel (tombeau) attribué à François Baillairgé. De plus, les paroissiens érigent un premier jubé afin de permettre à plus de fidèles d'assister aux offices divins et les difficultés du projet d'allonger l'église sont vaincues.

22. *Idem*, registre: 1767-1786.

23. *Idem*.

24. Marché entre Chrysostome Perrault et Messire François Boissonnault, 17 juin 1817, greffe Simon Fraser, NO: 4072, Archives nationales du Québec.

25. AFSJPJ, registre: 1767-1786.



VI

L'ALLONGE, LA VOÛTE, LES GALERIES: 1815-1855

Les paroissiens de Saint-Jean-Port-Joli allongent leur église de trente-six pieds «par le devant» en 1815. François Boissonnault est curé de la paroisse depuis l'automne 1814. Germain Dessaint dit Saint-Pierre occupe la fonction de marguillier en charge.

Qui a effectué les travaux de l'allonge: murs, charpente, clocher? Nous l'ignorons. Nous n'avons trouvé aucun document dans toutes les sources consultées; aucun acte notarié, de cette époque, ne mentionne ces travaux.

Les bâtisseurs de 1815 conservent les lignes de l'église construite en 1779. Les travaux s'effectuent rapidement: «*Les habitants fournissent des matériaux, versent des argents, donnent des corvées pour construire l'allonge de l'église*¹». L'allonge comprend aussi l'érection d'un clocher au portail.

À la première page du registre couvrant les années 1809-1826, le curé écrit: «*Le clocher avec sa flèche ainsi que le coq de bois (. . .) a été monté le 12 août 1815 sur l'église de St. Jean Port Joly sous M.F. Boissonnault*²». Moins d'un an plus tard, soit le 15 juin 1816, le curé François Boissonnault bénit une cloche «*nommée Marguerite, pesant trois cent une livres*». Le 15 novembre 1817, le curé bénit une deuxième cloche «*nommée Élisabeth, pesant quatre cent quatre vingt treize livres*³».

L'église mesure maintenant cent vingt neuf (129) pieds de longueur. Elle a cinq fenêtres dans la nef et trois oeils de boeuf au portail. Dans l'allonge, elle contient cinquante-deux bancs. Zacharie Thibault achète le premier banc, le 21 avril 1816, «situé dans la nef no: 15 côté de l'évangile appuyé au mur de la nouvelle allonge côté nord à trente cinq pieds du mur du portail⁴».

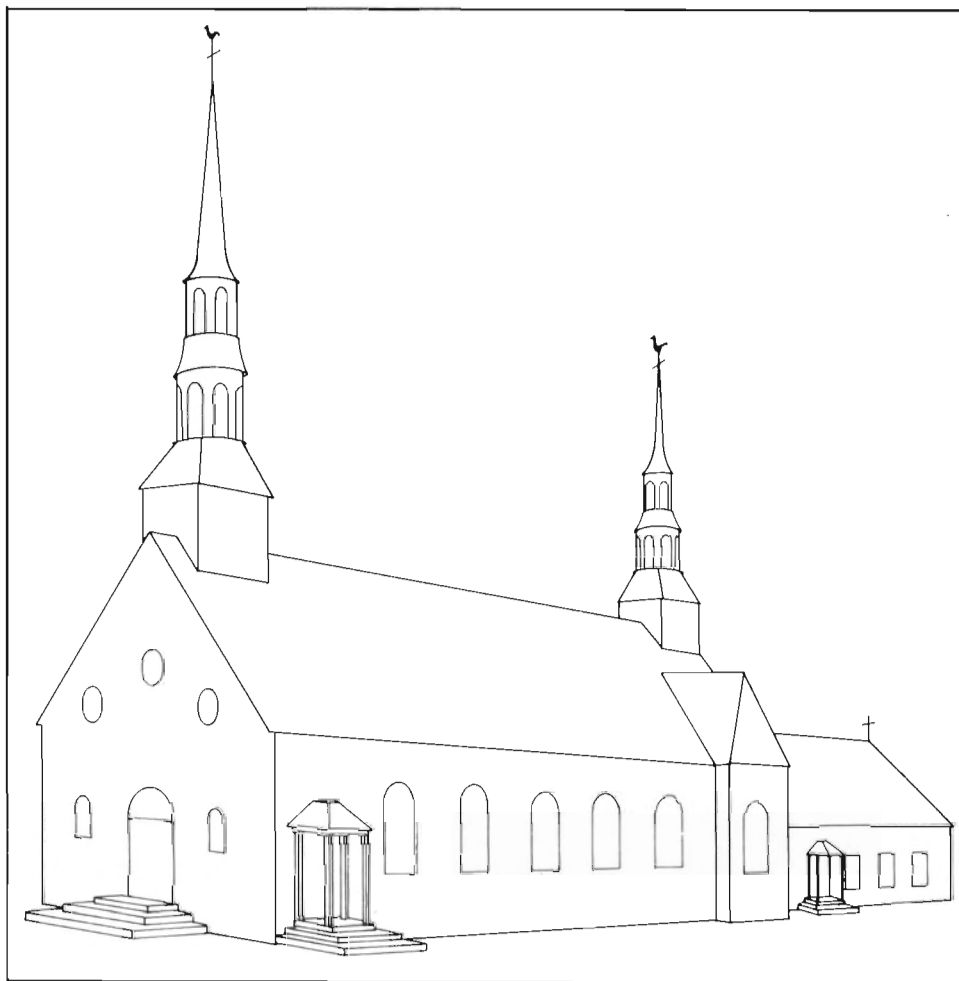
1. Archives Évêché Sainte-Anne-de-la-Pocatière, cartable de Saint-Jean-Port-Joli.

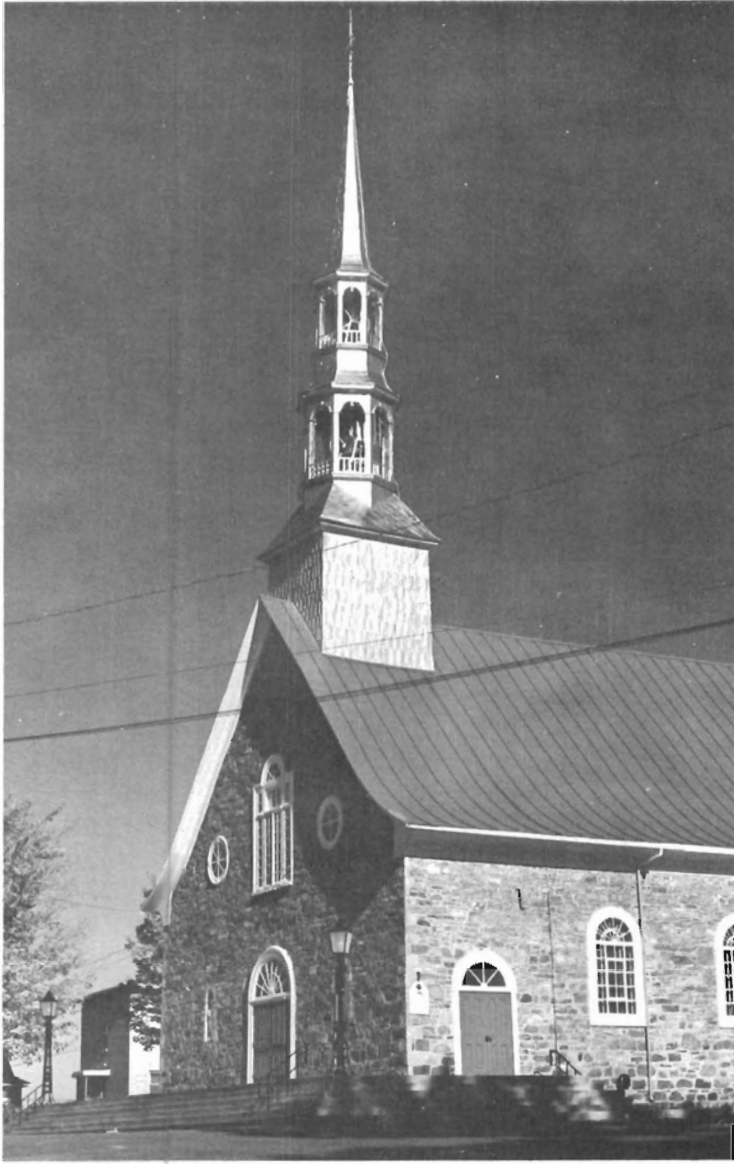
2. AFSJJP, registre: 1809-1826.

3. *Idem*.

4. AFSJJP, registre: 1767-1786.

L'église de Saint-Jean-Port-Joli en 1815, maquette de Jean-Guy Bernier, réalisée d'après les documents conservés aux archives de la Fabrique et aussi selon les expertises effectuées en 1976.





L'allonge de 1815 vers
le portail.
Photo: Conrad Toussaint.

Aiguille et chevrons enduits
de mortier, dernier chevron
au portail ouest de l'église
construite en 1779.
Photo: Conrad Toussaint.



Vestiges du solage de
l'église construite en 1779,
portail ouest.
Photo: Conrad Toussaint.



Quel est le coût des travaux effectués en 1815? La négligence des administrateurs des biens de la fabrique nous prive de sources premières. Le 26 avril 1816, le marguillier en charge rend les comptes pour l'année 1815. Dans la marge du procès-verbal de l'état financier, le curé Boissonnault écrit: «Le coffre fort doit contenir la somme de 13711 # (livres) 6 sols⁵». Depuis le 26 avril 1816, pendant cinq ans, les états financiers ne seront pas inscrits annuellement au livre de la fabrique. Le 27 avril 1821, le marguillier en charge rend les comptes pour l'année 1820. L'état financier de 1819 sera inscrit le 27 mai 1822 en présence du notaire Simon Fraser⁶.

Toutefois, les documents concernant les travaux effectués à l'intérieur de l'église après 1815 constituent une source plus que précieuse. Ils montrent l'évolution architecturale de l'église au début du 19^e siècle. Les documents recueillis: actes notariés et autres, révèlent que les travaux commencés en 1816 seront les plus considérables depuis la construction de l'église en 1779.

Sitôt les travaux d'allonge terminés, les paroissiens effectuent des démarches nécessaires pour l'érection de la voûte. Le 10 septembre 1815, les marguilliers anciens et nouveaux ainsi que les notables de la paroisse décident «*unanimement de faire une pétition à Monseigneur l'Évêque de Salde pour obtenir de sa Grandeur la permission de tirer (. . .) les deniers de la fabrique de lad. paroiyse une somme suffisante pour l'achat du bois nécessaire à une nouvelle voûte dans tout le corps de l'église*⁷». Le 18 septembre, Monseigneur Panet approuve l'érection de la voûte «*et le payement de l'ouvrier (. . .) réservant néanmoins l'argent nécessaire pour les dépenses ordinaires de la fabrique pour l'entretien de l'église*⁸».

5. AFSJPJ, registre: 1767-1786.

6. *Idem*.

7. *Idem*, documents divers.

8. *Idem*.



Chevrons de la sacristie liés
dans le mortier, près
de la sablière.
Photo: Conrad Toussaint.

Avant de commencer les travaux, les paroissiens «ont consenti (. . .) à ce que l'ancien jubé fut reculé au nouveau portail de l'église sur les poutres d'attente qui y sont placées à cette fin⁹».

Le 6 mars 1816, Chrysostome Perrault passe un contrat avec le curé François Boissonnault et les marguilliers pour ériger la voûte du sanctuaire et celle de la nef conforme au plan «produit»; pour sculpter la «gloire» de la voûte et peindre la voûte avec trois couches de peinture blanche et dorer les sculptures. Perrault s'engage à réaliser ces travaux entièrement à ses frais et à loger ses ouvriers. De plus, il s'engage à fournir l'or, l'huile et autres matériaux nécessaires¹⁰.

Par ce contrat, Chrysostome Perrault s'engage à «livrer le tout fait et parfait bien et dument d'ici la Toussaint» 1817. Le prix du marché s'élève à «neuf cent livres (. . .) égale à celle de vingt et un mille six cents livres de vingt sols¹¹. François Boissonnault, Rémy Couillard, marguillier en charge, Moïse-Benjamin Chouinard, deuxième marguillier, François Fournier, écuyer, Isaac Bourgault, cultivateur, passent ce contrat devant le notaire Simon Fraser¹².

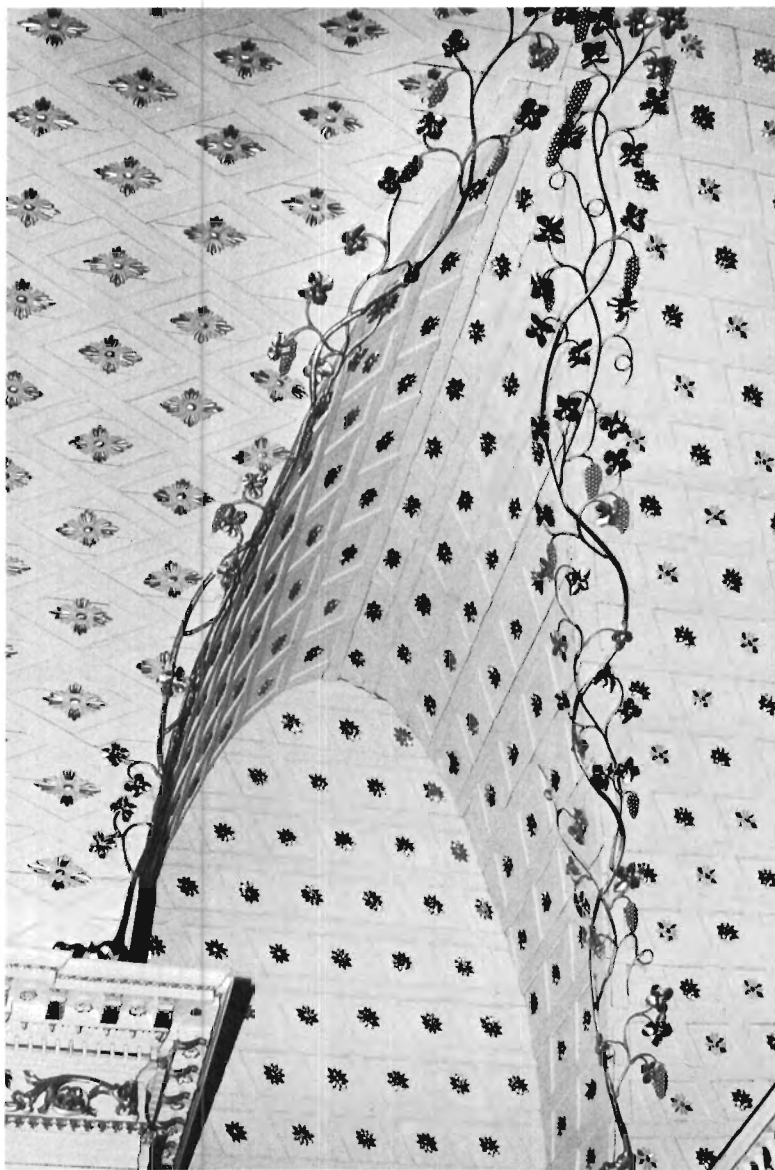
Chrysostome Perrault exécutera d'autres travaux dans l'église de Saint-Jean-Port-Joli. Le 17 juin 1817, l'architecte-sculpteur passe un autre contrat avec les marguilliers et le curé François Boissonnault. Chrysostome Perrault «s'oblige à réaliser les travaux suivants: la sculpture et l'architecture du jubé, une corniche de chaque côté de l'église dans la nef «semblable et conforme à celle du retable et aussi richement dorée», agrandir le sanctuaire, faire une balustrade en merisier tourné, une chaire, un

9. Archives nationales du Québec, greffe Simon Fraser, 8 avril 1816.

10. Archives nationales du Québec, Marché entre Chrysostome Perrault et Messire François Boissonnault, prêtre, 6 mars 1816, greffe Simon Fraser, no: 3781.

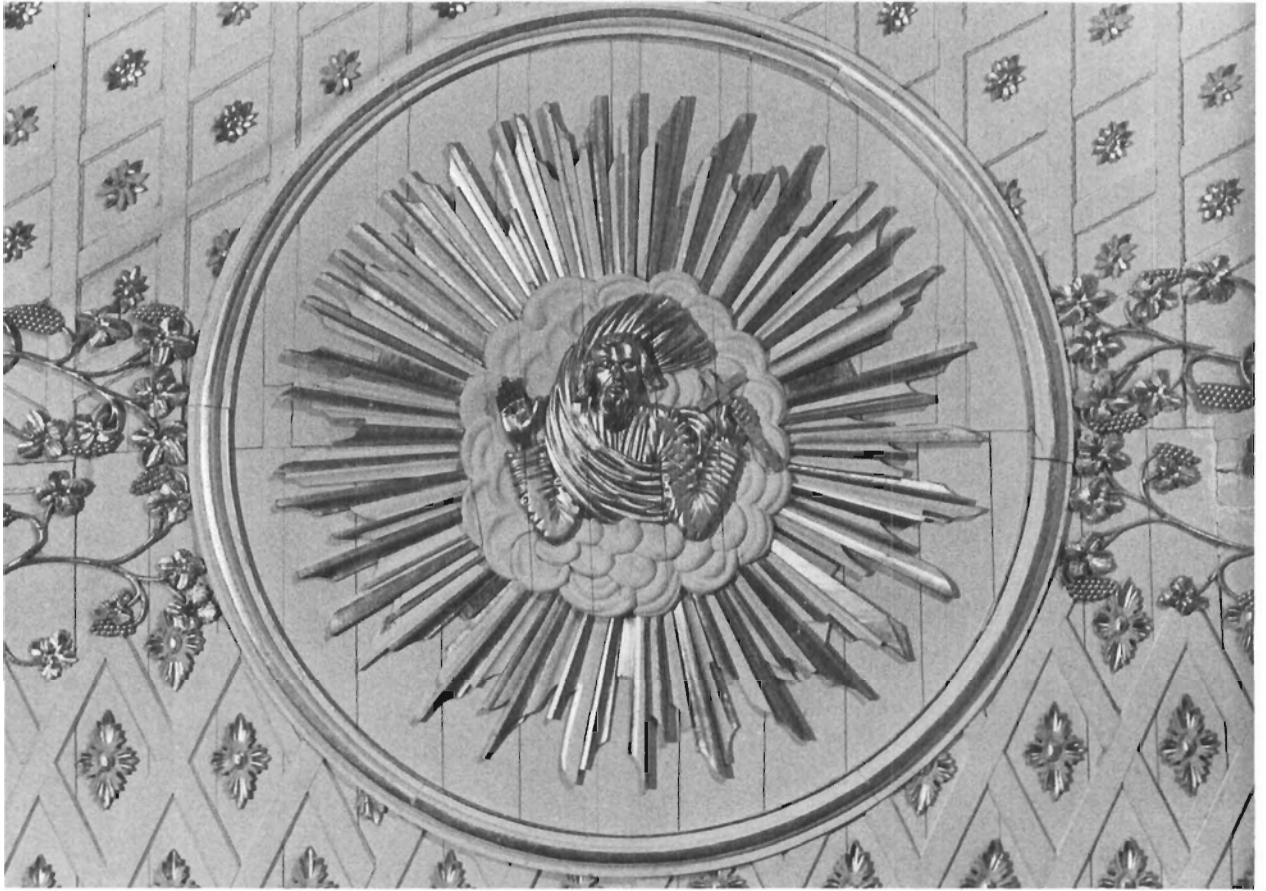
11. Nous ne pouvons évaluer le coût de la voûte. Dans ce même contrat, Perrault s'engage à terminer la décoration du sanctuaire. Nous avons déjà traité ce sujet au chapitre quatrième de ce livre.

12. Archives nationales du Québec, greffe Simon Fraser, 6 mars 1816, no: 3781.

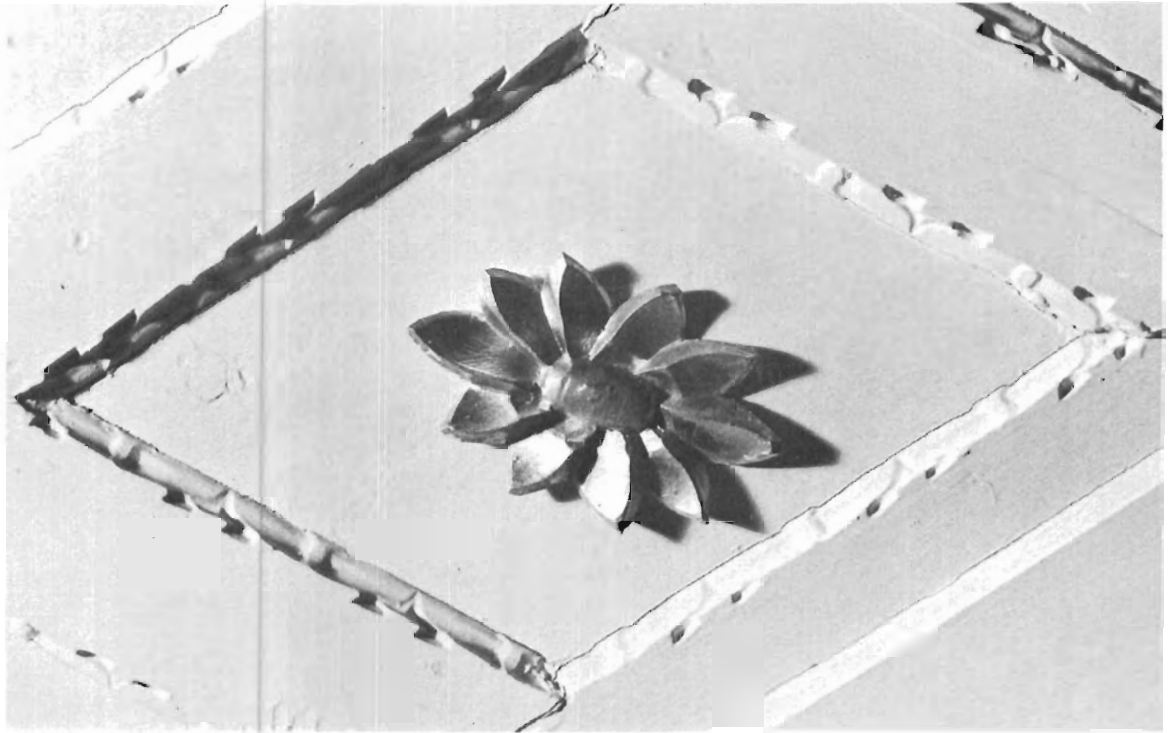


Détail de la voûte au transept: sarments de vignes, petits caissons décorés d'étoiles, réalisée selon les plans de Chrysostome Perrault, 1816-1817.
Photo: Conrad Toussaint.

La gloire de la voûte,
réalisée selon les plans de
Chrysostome Perrault,
1816-1817.
Photo: Conrad Toussaint.



Caisson décoré d'étoiles,
détail de la voûte réalisée
selon les plans de
Chrysostome Perrault,
1816-1817.
Photo: Conrad Toussaint.



banc d'oeuvre, un chandelier pascal, deux petits autels (tombeaux) latéraux. Perrault soumet les plans de tous ces travaux. Ils sont signés à «l'instant des parties susnommées¹³».

Chrysostome Perrault s'engage à effectuer ces travaux durant l'hiver 1818 avec un nombre suffisant d'ouvriers afin de livrer le jubé et la corniche au mois de novembre 1818; de livrer la chaire, le banc d'oeuvre, les autels latéraux et le chandelier pascal en 1819 et 1820¹⁴.

Chrysostome Perrault accepte ce marché moyennant la somme de «mille livres courant égale à vingt quatre mille livres de vingt sols chacunes. Laquelle somme, la fabrique s'oblige de livrer à Chrysostome Perrault ou à son porteur (. . .) afure et à mesure (. . .) qu'elle aura de l'argent¹⁵».

Les travaux réalisés selon les plans de Chrysostome Perrault sont non seulement considérables; ils complètent la décoration intérieure de l'église commencée par Jean et Pierre-Florent Baillaigé en 1794-1797.

Il est intéressant de connaître les sculpteurs et les apprentis-sculpteurs qui ont travaillé avec Perrault. Voici ceux que nous avons trouvés en consultant l'étude du notaire Simon Fraser: Joseph Goupil, originaire de Saint-Michel, Eucher Tremblay, de Saint-Jean-Port-Joli, Joseph-Dominique Fortin, de L'Islet, Richard Dessaint dit Saint-Pierre, de L'Islet¹⁶.

Une oeuvre d'une si grande envergure s'effectue rarement sans peine et inquiétude. Le 31 décembre 1818, en présence du notaire Germain-Alexandre Verrault, Chrysostome Perrault affirme «que la somme ci après déclarée (mille livres) lui étant légitimement due et qu'il n'en a disposé aucunement. (. . .) Chrysostome

13. Archives nationales du Québec, Marché entre Chrysostome Perrault et Messire François Boissonnault, greffe Simon Fraser, 17 juin 1817, no: 4072.

14. *Idem*.

15. Archives nationales du Québec, greffe Simon Fraser, 17 juin 1817.

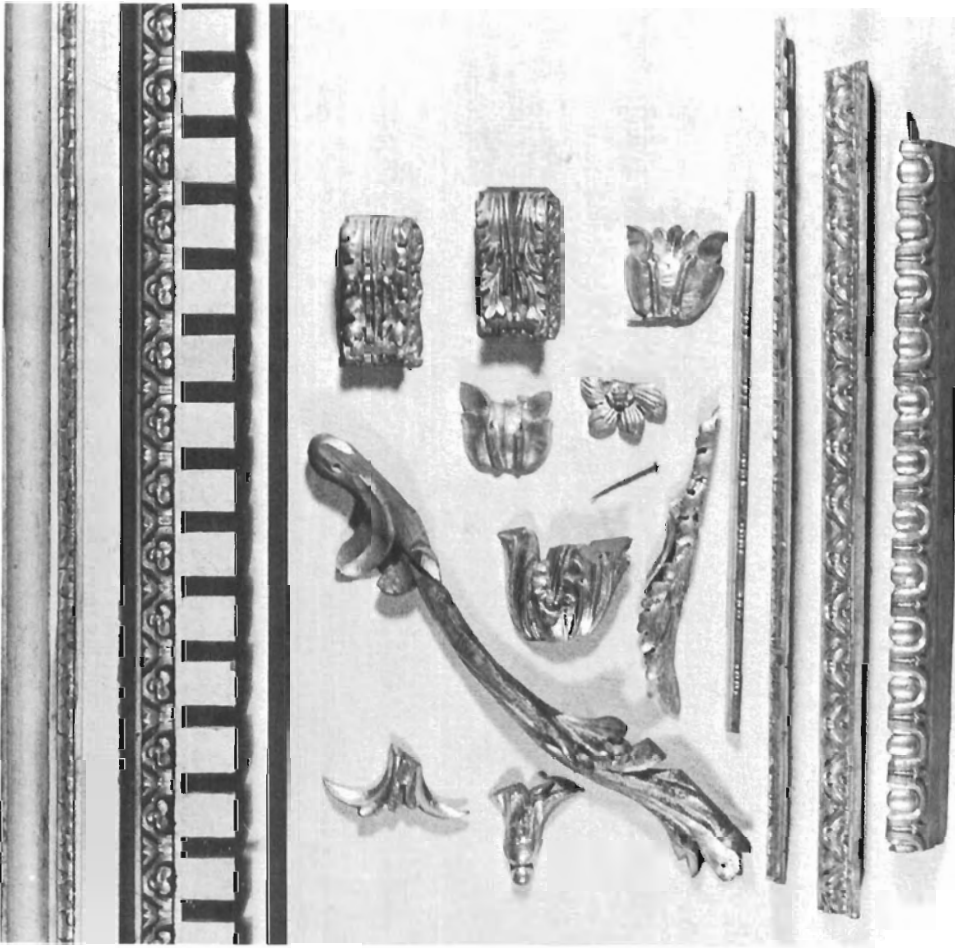
16. *Idem*, greffe Simon Fraser: 19 novembre 1814, 7 mars 1816, 12 novembre 1816, 22 mars 1817.



Chandelier pascal exécuté
selon les plans de
Chrysostome Perrault,
1819-1820, 86 pouces.
Photo: Conrad Toussaint.

Vestiges, corniche de la nef
réalisée selon les plans de
Chrysostome Perrault en
1818, démolie en 1845 pour
la construction des galeries
latérales.

Photo: Conrad Toussaint.



Perrault maître sculpteur (. . .) cède (. . .) au Sieur Amable Charron, marchand demeurant en la paroiyse St. Jean Port Joly, à ce présent et acceptant la somme de mille livres (. . .) due au Sieur Chrysostome Perrault par la fabrique de la paroiyse St. Jean Port Joly . (. . .) Perrault s'engage envers Amable Charron, d'achever et parfaire leds. ouvrages dans lad. église (. . .) suivant le susdit marché du dix sept juin mil huit cent dix sept¹⁷».

Amable Charron, architecte-sculpteur, élève de L'École de Louis Quévillon, a financé les travaux effectués dans l'église. De plus, quelle serait la part de son travail parmi toutes ces oeuvres de sculpture et d'architecture? Car, dans les deux contrats cités antérieurement, soit celui du 6 mars 1816 et le deuxième passé le 17 juin 1817, il n'est jamais fait mention d'Amable Charron. Nous ne nions pas toutefois sa collaboration en tant qu'architecte-sculpteur¹⁸.

La fabrique de Saint-Jean-Port-Joli commence à payer en 1821 «au Sieur Amable Charron, 797 # (livres) 10 sols¹⁹». Au livre de la fabrique, du 27 avril 1821 au 27 janvier 1839, on inscrit quatorze versements. Le coût total s'élève à seize mille quatre cent une (16401) livres, dix sols, quatorze louis, sept schellings, dix pences²⁰. En plus, la fabrique avait déjà versé 1728 # (livres) pour l'achat de la planche afin de réaliser la voûte en forme d'anse de panier en 1815²¹.

Les travaux effectués pour la voûte, le sanctuaire et autres, étant entièrement payés, les paroissiens de Saint-Jean-Port-Joli se retrouvent, pour une troisième fois, avec une église trop petite. Il est intéressant de souligner qu'en 1840, la paroisse de Saint-Jean-Port-Joli comprend tout le territoire situé entre le

17. AFSJPJ, documents divers, Marché entre Charron et Perrault, 31 décembre 1818.

18. Jean-Marie Gauvreau; Médard Bourgault et L'École de sculpture sur bois de Saint-Jean-Port-Joli, *Technique*, (Montréal), février 1940, Volume XV, no: 2, p. 87.

19. AFSJPJ, registre: 1767-1786.

20. *Idem*, registre: 1767-1786; assemblées des marguilliers: 1833-1860.

21. *Idem*, registre: 1767-1786.



Galleries, 1845-1846, érigées
par François Fourmier,
architecte de Saint-Thomas
de Montmagny, élève de
Thomas Baillaigé.
Photo: collection privée.



Croix de procession, bois sculpté et doré, 18ème siècle, collection Fabrique Saint-Jean-Port-Joli. Photo: Conrad Toussaint.

Saint-Laurent et la frontière américaine. Il s'écoulera encore près de deux décennies avant que la paroisse de Saint-Aubert se détache de Saint-Jean-Port-Joli. En 1838, les registres de la fabrique indiquent qu'il y a cent trente cinq baptêmes, seize mariages, soixante et une sépultures. Dix ans plus tard, en 1848, il y a cent quarante sept baptêmes, dix-neuf mariages, quatre-vingt-cinq sépultures²².

La population comprend plus de trois mille habitants. Quelle solution les paroissiens de Saint-Jean-Port-Joli adopteront-ils pour «placer de nouveaux bancs dans l'église»?

Deux solutions s'offrent à eux. Faire une allonge en contractant une autre dette? Des églises, telles Saint-Denis-sur-le-Richelieu et Saint-Roch de Québec ont expérimenté une nouvelle formule architecturale pour ajouter des bancs dans leur église, soit construire des galeries latérales²³.

Les paroissiens de Saint-Jean-Port-Joli optent pour l'érection de galeries. Le 30 novembre 1845, en assemblée de fabrique, *«les marguilliers ont résolu que l'église étant reconnue insuffisante à contenir les paroissiens et la nécessité d'augmenter le nombre de bancs se faisant sentir plus que jamais, il soit pourvu au moyen de construire des arcades ou galeries le long des murailles nord et sud de l'église pour y placer de nouveaux bancs²⁴»*.

Moins d'un an après cette résolution de fabrique, soit le 11 octobre 1846, *«les marguilliers ont résolu à la majorité des voix que le jubé soit prolongé d'au moins douze pieds, entre les deux galeries, et qu'il se termine par une projection au milieu d'environ cinq à six pieds, en forme ovale, (. . .) et que le terrain depuis la «balustrade» du jubé, jusqu'aux premiers bancs du milieu, devant comprendre cinq à six pieds de profondeur, sur la largeur des deux premiers bancs soit laissé libre,*

22. *Idem*, registres: 1837-1842; 1843-1851.

23. Luc Noppen à l'auteur, août 1976.

24. AFSJPJ, livre de la vente des bancs et des assemblées de fabrique: 1833-1860.

pour y placer au besoin des musiciens, chantres, ou même un instrument de musique²⁵.

François Fournier, architecte de Saint-Thomas de Montmagny, élève de Thomas Baillairgé, exécute ces travaux. Pour les réaliser, la fabrique achète quatre cents madriers et deux mille planches de pin; elle emprunte deux cent trente sept louis, dix schelings. Le coût des travaux s'élève à sept cent six louis, quatre pences. La fabrique effectue le premier paiement, à François Fournier, en 1846 et le dernier en 1855. En 1846, la fabrique vend «51 nouveaux bancs dans les galeries²⁶».

Pour ériger les galeries, les sculpteurs détruisent la corniche de la nef sculptée par Chrysostome Perrault en 1818. Aujourd'hui, il reste encore la partie située au-dessus des fenêtres près des autels latéraux, soit à partir de l'angle: tableau-fenêtre, formant une partie de l'entablement du transept.

En 1977, après cent trente et un ans, les galeries construites par François Fournier retiennent l'attention des chercheurs en art ancien. Ces structures sont le seul exemple de la première forme de galeries que l'on implante au Québec. En 1818, à Saint-Roch et à la chapelle des Congréganistes de Québec, François Baillairgé avait installé de telles galeries supportées par des arcades mais ne faisant pas partie de l'architecture de l'édifice.

Plus tard, on érigera des galeries intégrées à l'architecture, c'est-à-dire, on divisera la nef en trois par une colonnade et on y installera des galeries latérales dans les bas-côtés ainsi obtenus.

25. AFSJPJ, livre de la vente des bancs et des assemblées de fabrique: 1833-1860.

26. *Idem*.



Piscine d'argent, aiguillère
baptismale, François
Sasseville, 1840, collection
Fabrique Saint-Jean-
Port-Joli.
Photo: Conrad Toussaint.





Burettes d'argent, François
Sasseville, 1840, collection
Fabrique Saint-Jean-
Port-Joli.
Photo: Conrad Toussaint.

Les galeries latérales de Saint-Jean-Port-Joli sont les seules encore en place aujourd'hui; elles témoignent d'un usage ancien établi entre 1790 et 1820, avant le renouveau de Thomas Baillairgé à Saint-Patrice de Québec, (1815) Deschambault, (1836) . . .²⁷

L'érection des galeries s'incorpore donc dans l'évolution architecturale des églises à une époque donnée. Inspirée par François Baillairgé à la fin du 18^{ème} siècle, cette innovation permet à plus de fidèles d'assister aux offices religieux.

Pendant les quatre dernières décennies, les paroissiens de Saint-Jean-Port-Joli allongent leur église, érigent une voûte en forme d'anse de panier, ornent la nef par la corniche sculptée par Chrysostome Perrault et construisent des galeries.

27. Luc Noppen à l'auteur, septembre 1976, (trois derniers paragraphes).

Extrait de sépulture de
François Boissonnault, curé
de Saint-Jean-Port-Joli
pendant vingt-trois ans,
inhumé sous le choeur de
l'église le 9 février 1854.

Le neuf Février mil huit cent cinquante
quatre, nous soussigné Curé de St Thomas avons
inhumé dans le choeur de l'église de cette paroisse
du côté de l'épître le corps de Messire François
Boissonnault Archevêque et ancien Curé de cette dite
paroisse, décidé l'avant-veille, âgé de soixante-dix
huit ans, un mois et six jours. Présents à l'inhu-
mation Messieurs François Xavier Delage, Curé de
St-Jeet, François Pellet, Supérieur du Collège de St-Ann
Louis devant, Curé de St-Jean Port-Joli, Géphirin Sirois
Curé de St-Pierre Rivier du Sud, Louis Alexis Bourcier
Curé de St-Anne Capotaire, Grégoire Tremblay Direc-
teur et Hyacinthe Potvin Procureur du Collège de St-
Anne, Frédéric Oliva, vicaire de St-Jeet, Gaston Houppin
vicaire de St-Roch des aulnois, et Maxime Fortin vicaire
de St-Jean Port-Joli soussignés -

F. X. Delage *Pr* J. Sirois *Pr*

19,1 *Pr* St-Bonnet *Pr*

G. Tremblay *Pr*

VII

LES AMÉLIORATIONS DES TEMPS MODERNES: 1855-1917

Au seuil de l'ère moderne, l'église de Saint-Jean-Port-Joli comprend une architecture remarquable par ses lignes, par la richesse des sculptures du sanctuaire et de la voûte, décorées de feuilles d'or, depuis plus d'un demi-siècle. Toutefois, les murs de la nef sont encore blanchis à la chaux. Les archives de la fabrique en témoignent. Des bougies ou chandelles éclairent l'église. En 1843, la fabrique paie «44 livres de chandelles pour la messe de minuit¹». Ces achats s'effectuèrent encore pendant plus d'une décennie. De plus, seule la sacristie possède un poêle avec cheminée.

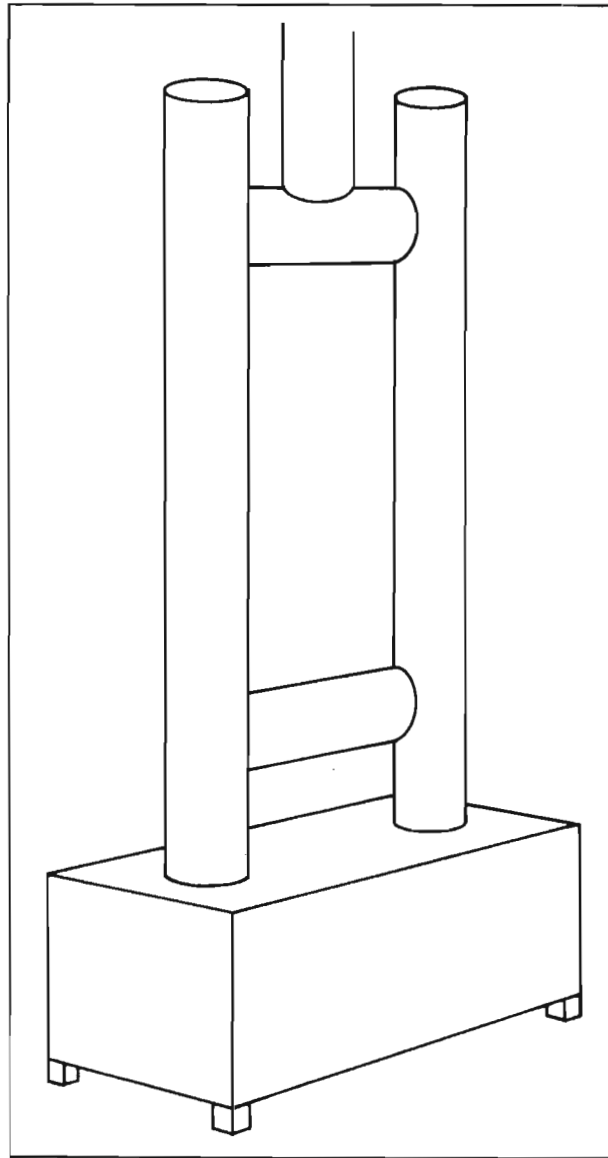
L'année 1855 marque un premier jalon vers plus de confort. Le 1er janvier, en assemblée de fabrique, «il a été proposé et résolu que le marguillier en charge fasse les frais nécessaires pour chauffer l'église et ce à même les deniers de la fabrique²». Voici à ce sujet, quelques dépenses inscrites à l'état financier rendu le 7 juin 1857 par le marguillier en charge:

- 4 louis, 10 schelings = deux poêles pour l'église.
- 15 louis, 16 schelings, 6 pences = pour façon des tuyaux de l'église et de la sacristie.
- 2 louis, 4 schelings, 6 pences = pour trépied des grands tuyaux.
- 15 schelings = pour 800 briques rouge pour cheminées.
- 2 louis, 10 schelings = pour 13 jours d'ouvrage pour les poêles à Eugène Dubé.
- 1 louis, 11 schelings, 8 pences = pour pension de Michel Turgeon, entrepreneur des poêles.
- 13 louis, 5 schelings, 8 pences = pour 19 cordes de bois³».

1. AFSJPI, livre de la vente des bancs et des assemblées de fabrique: 1833-1860.

2. *Idem*.

3. *Idem*.



Dessin des premiers poêles de l'église, 1855, d'après la description du mémorialiste Arthur Fournier, maquette réalisée par Jean-Guy Bernier.

Coyau, 1861.
Photo: Conrad Toussaint.



La fabrique chauffe l'église seulement pour les offices dominicaux. «F.X. Ouellet reçoit un louis, dix schelings pour chauffage des poêles de l'église⁴».

Cette même année, l'église sera enrichie de son premier instrument de musique. Le 29 avril 1855, les marguilliers *«ont résolu qu'une souscription soit faite dans la paroisse pour l'acquisition d'un orgue (harmonium) Stein de la valeur de 75 louis et que le déficit de cette souscription soit rempli à même les deniers de la fabrique⁵»*.

Six ans plus tard, des travaux majeurs effectués à l'extérieur de l'église changeront son aspect. Le 29 juillet 1860, en assemblée de fabrique, «il a été résolu que le mur extérieur de l'église soit crépi et qu'il soit fait un chassis à la vénitienne, à la place de l'oeil de boeuf qu'il y a au centre du portail⁶». Le 30 décembre 1860, «il a été résolu à la pluralité des voix que les chassis de l'église soient renouvelés, et haussés jusqu'à la sablière, ou de trois pieds pour donner plus de lumière dans les galeries; que le carré de l'église soit pareillement élevé dans la même proportion, par le soufflage de la couture⁷». Quelques mois plus tard, soit le 21 avril 1861, «lors d'une assemblée d'anciens et de nouveaux marguilliers et notables de la paroisse (. . .) la question du rehaussement des chassis de l'église ayant été de nouveau soumise à la délibération, la résolution passée dans l'assemblée du 30 décembre 1860, à ce sujet, a été (. . .) annulée par une majorité de 55 voix contre 29⁸».

En 1861, l'église construite en pierre des champs paraît sous un autre jour. Le crépi lui donne l'aspect d'imitation de pierre de taille. La grande fenêtre au centre du portail date aussi de 1861 ainsi que les six losanges (fenêtres) dans le toit de l'église «pour donner plus de lumière dans les galeries». Les coyaux

4. AFSJPI, livre de la vente des bancs et des assemblées de fabrique: 1833-1860.

5. *Idem*.

6. *Idem*, assemblées de fabrique: 1860-1916.

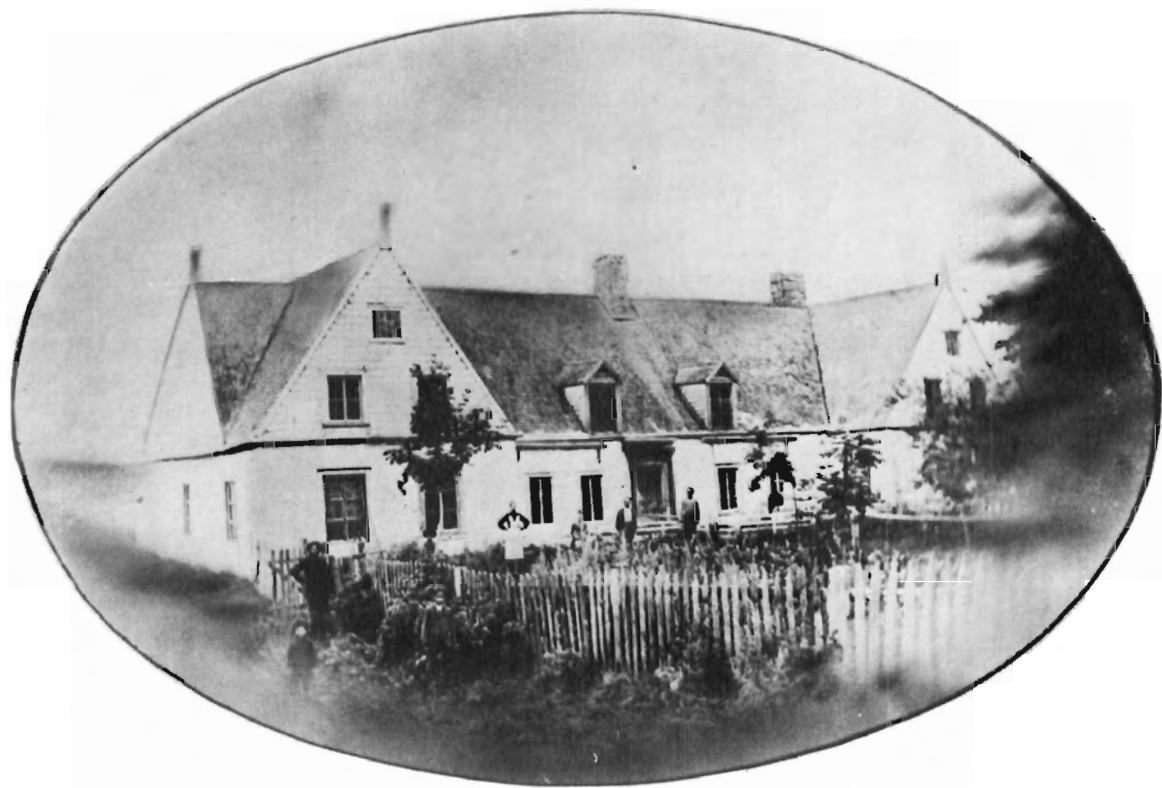
7. *Idem*.

8. *Idem*.

Philippe Aubert de Gaspé,
seigneur de Saint-Jean-Port-
Joli, fusain réalisé par
P.N. Hamel.
Photo: Musée du Québec.



Manoir seigneurial à
Saint-Jean-Port-Joli, fin du
19ème siècle.
Photo: Archives nationales
du Québec, collection
initiale.



Extrait de sépulture de
Philippe Aubert de Gaspé
inhumé sous le banc
seigneurial, église
Saint-Jean-Port-Joli,
1er février 1871.
Photo: Conrad Toussaint.

S. 5. Le premier février mil huit cent soixante
Philippe et onze, nous, prêtre soussigné, avons inhu-
Joseph mis dans l'église de cette paroisse sous le
Aubert de banc seigneurial le corps de Philippe-Joseph
Gaspé Aubert de Gaspé, écuyer, avocat, seigneur
de Saint-Jean-Port-Joli, de Saint-Aubert
et autres lieux, épouse de feu-Dame Suzan-
ne Allison, décédé le vingt-neuf du courant
à l'âge de quatre-vingt
cinq ans et trois mois. Étant présents
à l'inhumation: l'Honorable juge Andrew

remplacent les gouttières à versants droits. La fabrique paie «112 louis, 10 schelings à François Pelletier pour les chassis et larmier de l'église». Elle paie également «45 louis, 10 schelings pour 70 mille bardeau pour la couverture de l'église⁹».

Quelques années plus tard, soit le 17 mars 1867, les paroissiens décident à l'unanimité «que la voûte et le retable de l'église soient peints de deux couches au moins, en conservant autant que possible dans son état actuel la dorure qui existe¹⁰».

Plus de dix ans s'écouleront avant que l'on effectue d'autres travaux de grande importance. Le 7 avril 1878, les marguilliers décident «qu'il est urgent de faire faire des chassis doubles à toutes les fenêtres de leur église. Que ces chassis soient vitrés en vers coloriés afin de remplacer les rideaux actuels qui sont à renouveler¹¹». Un an plus tard, soit le 16 mars 1879, les marguilliers font «crépir à la glaise(?) les murs de l'intérieur de leur église¹²».

Nous présumons que vers les années 1855, l'éclairage à l'huile remplace les chandelles ou bougies puisqu'avant 1857, il n'y a aucune dépense inscrite aux livres de la fabrique pour l'achat d'huile pour les lampes. En 1869, la fabrique paie «cinq schelings pour une douzaine de cheminées de lampes¹³».

Dans ses Mémoires, Arthur Fournier décrit ainsi l'éclairage de l'église:

«De petites lampes avec réflecteur étaient autrefois fixées sur chacune des colonnes du jubé et des arcades, une chaque côté est et ouest des colonnes. Elles furent supprimées du temps de monsieur Frenette; (après 1888)¹⁴».

9. AFSJPJ, assemblées de fabrique: 1860-1916.

10. *Idem*.

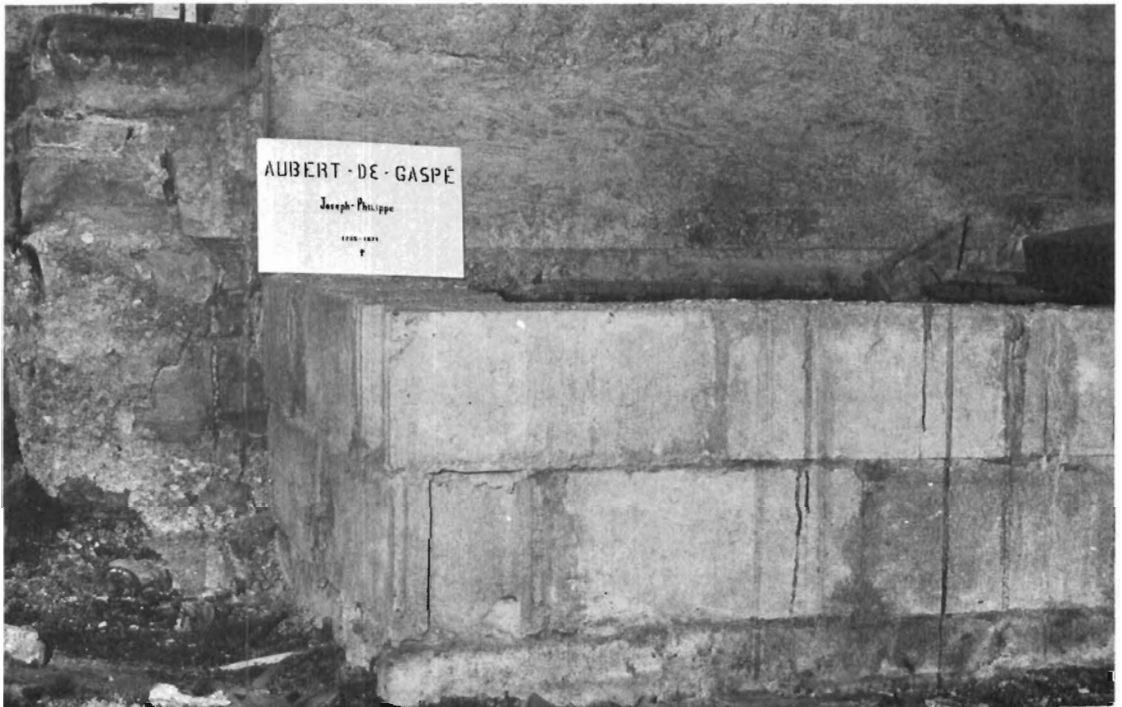
11. *Idem*.

12. *Idem*.

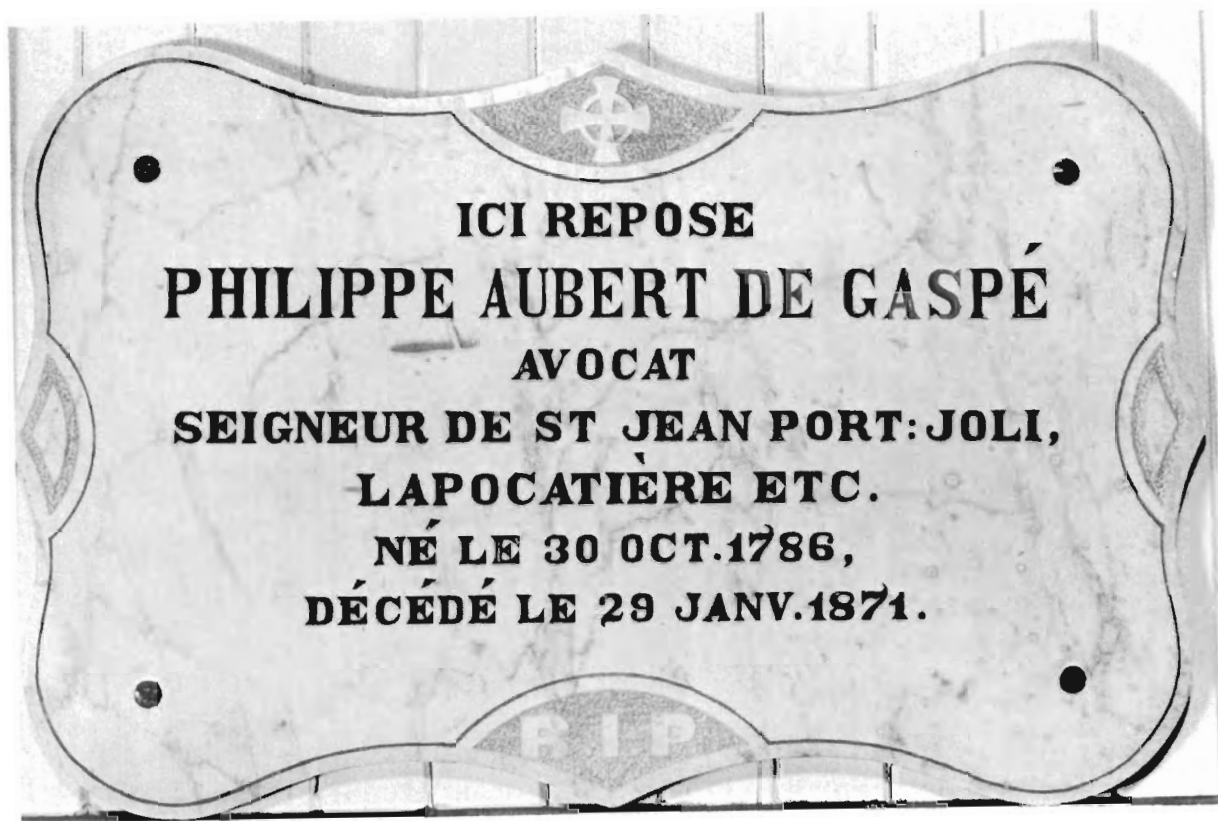
13. *Idem*.

14. *Idem*, Arthur Fournier, *Mémorial de Saint-Jean-Port-Joli*, p. 396.

Tombeau de Philippe Aubert
de Gaspé, sous le banc
seigneurial, église
Saint-Jean-Port-Joli.
Photo: Conrad Toussaint.



Marbre rappelant la
mémoire de Philippe Aubert
de Gaspé, église Saint-Jean-
Port-Joli.
Photo: Conrad Toussaint.



Banc seigneurial évoquant la
mémoire de l'auteur du
roman, Les Anciens
Canadiens, église Saint-
Jean-Port-Joli.
Photo: Conrad Toussaint.



En 1877, les paroissiens de Saint-Jean-Port-Joli parent l'intérieur de leur église d'un éclairage plus luxueux en remplaçant les lampes par des «lustres» toujours alimentés par de l'huile. À l'état financier, le curé écrit: «\$71.00 pour deux lustres dans le chœur de l'église». En 1878: «lustres à douze lumières donnés par Narcysse Duval, écuyer, arpenteur, et le curé Lagueux. Le coût s'élève à \$90.00¹⁵». En 1881, au moment où le curé Joseph Lagueux soumet l'inventaire des biens de la fabrique à l'évêque de Québec, il mentionne: «8 lustres dont 5 dans le chœur¹⁶».

Le 20 juillet 1880, pour la première fois, trois cloches sonnent à toute volée dans le clocher du portail. Monseigneur Charles-Félix Cazeau, p.d., les bénit. Les trois cloches proviennent de l'atelier Mears & Fairbank de Londres. Elles pèsent respectivement, neuf cent seize livres, sept cent soixante cinq livres, six cent soixante six livres. Le coût s'élève à \$1092.05, moins l'installation effectuée par Marc Garant de Québec. «Les trois cloches sont l'offrande spéciale de Messire Joseph Lagueux, et des paroissiens, y compris un legs des demoiselles Perreault de cette paroisse¹⁷.»

Trois ans plus tard, la fabrique achète un orgue chez Eusèbe Brodeur de Saint-Hyacinthe. Au procès-verbal de l'assemblée de fabrique tenue le 15 avril 1883, le curé écrit: «Il est entendu que la fabrique ne fera aucun déboursé pour l'acquisition du dit orgue¹⁸.» Toutefois, en 1883, au journal des dépenses effectuées par la fabrique, le curé Lagueux écrit: «payé pour l'orgue, \$800.00¹⁹».

Le 10 octobre 1886, les anciens et nouveaux marguilliers de la paroisse décident «à la pluralité des voix que l'intérieur de

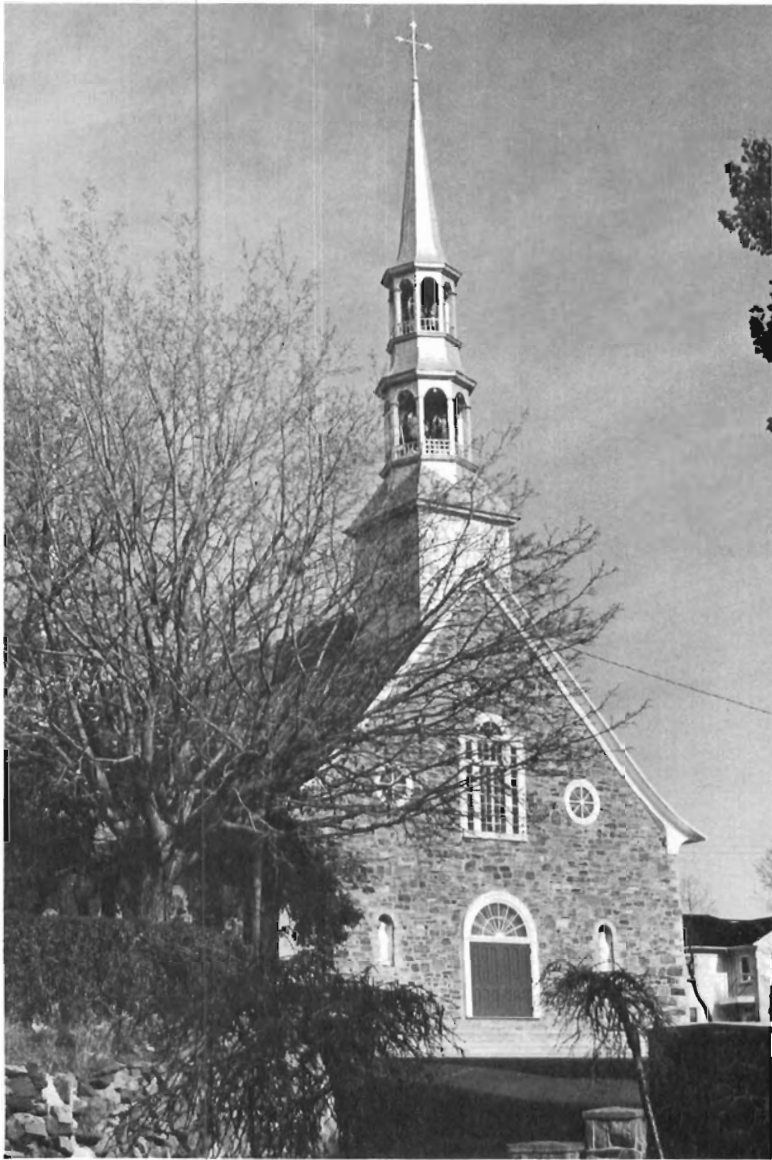
15. AFSJJPJ, assemblées de fabrique: 1860-1916.

16. Archives Archevêché Québec.

17. AFSJJPJ, assemblées de fabrique: 1860-1916.

18. *Idem*.

19. *Idem*, journal:1875-1914.



Clocher du portail, 1815,
trois cloches, 1880.
Photo: Conrad Toussaint.



Tabernacle réalisé par
l'architecte David Ouellet,
1886-1887, tombeau
exécuté par Chrysostome
Perrault, 1817.
Photo: Conrad Toussaint.



Intérieur de l'église, 1903,
vue du sanctuaire.
Photo: collection privée.

l'église et de la sacristie soit peinturé; que les deux autels soient réparés²⁰».

Grâce aux archives de la fabrique, nous connaissons les travaux réalisés par l'architecte David Ouellet de Québec. Le 10 octobre 1886, le curé Joseph Lagueur présente un «devis des ouvrages de peinture, imitation, vernissage (...) qu'il sera convenable de faire dans l'église (...) de Saint-Jean-Port-Joli²¹».

Voici les grandes lignes des travaux présentés à l'architecte: *«Nettoyer toutes les dorures au savon blanc et réparer celles qui en auraient besoin; peindre les voûtes, plafonds, boiseries, moulures ornements, murs en crépi, corniches (...) de trois couches, les voûtes et plafonds en blanc. Les boiseries du chœur et les chapelles en draps ou autres couleurs (...) les pans du portail et du long pan en gris français ou autres couleurs, les gardes du jubé et des galeries en draps ou autres couleurs (...) conserver toutes les dorures. (...) Imiter en chêne et noyer noir les stalles avec les boiseries du chœur et autres ameublements du chœur, les boiseries au bas des murs de la nef. (...) Avant de peindre les murs en crépi, les huiler à une couche d'huile chaude. Réparer le crucifix et peindre les anges au dessus de l'autel²²».*

De plus, l'architecte Ouellet «s'engage à réparer le maître-autel (tabernacle), le redorer à la colle de la meilleure manière avec le meilleur or anglais connu sur le marché canadien. (...) Vernir le tombeau et nettoyer la dorure actuelle. (...) Faire deux petits autels (tabernacles) en menuiserie et sculpture. Peindre les tombeaux actuels et imiter de nouveau en marbre; nettoyer la dorure des deux tombeaux²³».

20. *Idem*, assemblées de fabrique: 1860-1916.

21. *Idem*, documents divers.

22. *Idem*.

23. AFSJPI, documents divers.

Extérieur de l'église, 1903.
Photo: collection privée.



L'église vue de l'est vers
1905.
Photo: collection privée.



Après ces travaux d'envergure, «un air de fête» pare l'intérieur de l'église. En moins de dix ans, les paroissiens de Saint-Jean-Port-Joli accentuent le mouvement de beauté commencé depuis cent ans.

Toutefois, vingt ans plus tard, la solidité de cette église, construite pour durer des siècles, sera mise en doute.

L'église vue de l'ouest,
1913.

Photo: collection privée.



1

2

VIII

LES DERNIÈRES RESTAURATIONS: 1917-1963

L'église de Saint-Jean-Port-Joli est bâtie depuis cent trente huit ans. Le crépi recouvre encore la pierre des longs pans de la nef. Les prochaines décennies doteront l'édifice de ses derniers ornements. De plus, au milieu du vingtième siècle, l'église retrouvera, pour un point, son aspect originel par le décapage des murs extérieurs.

Le 22 juillet 1917, en assemblée de fabrique, «les anciens et nouveaux marguilliers ont décidé et résolu que l'église et la sacristie soient recouvertes en neuf en bardeau et la façade réparée¹». Pour effectuer ces travaux, la fabrique achète cent soixante-treize mille bardeaux². En réparant la façade, les maçons bouchent les niches où, il y a près d'un demi-siècle, étaient placées les statues de *Saint-Zacharie* et *Sainte-Elizabeth*³, sculptées en 1797 pour le «bas du retable» par François Baillaigé.

En 1920, c'est l'intérieur de l'église qui demande des restaurations. Le 15 février, «à la presque unanimité des francs-tenanciers présents, il a été décidé de présenter à son Éminence une requête lui demandant de bien vouloir autoriser ces travaux⁴», écrit le curé Téléphore Lachance au livre des assemblées de fabrique.

Dans les mois qui suivent cette assemblée, le curé Lachance connaîtra certaines difficultés. Le 2 mai, au livre des délibérations de fabrique, il écrit: «La grande majorité des paroissiens qui s'étaient déclarés prêts à faire des réparations à l'intérieur de l'église, n'ont pas donné suite à ce beau zèle. Quand il s'est agi de signer une requête à son Éminence, à ce sujet, un grand nombre ont oublié de venir signer la dite requête, et depuis

1. AFSJPJ, assemblées de fabrique: 1916-1965.

2. *Idem*, journal 1917.

3. *Idem*, Arthur Fournier, *Mémorial de Saint-Jean-Port-Joli*, p. 395.

4. *Idem*, assemblées de fabrique: 1916-1965.



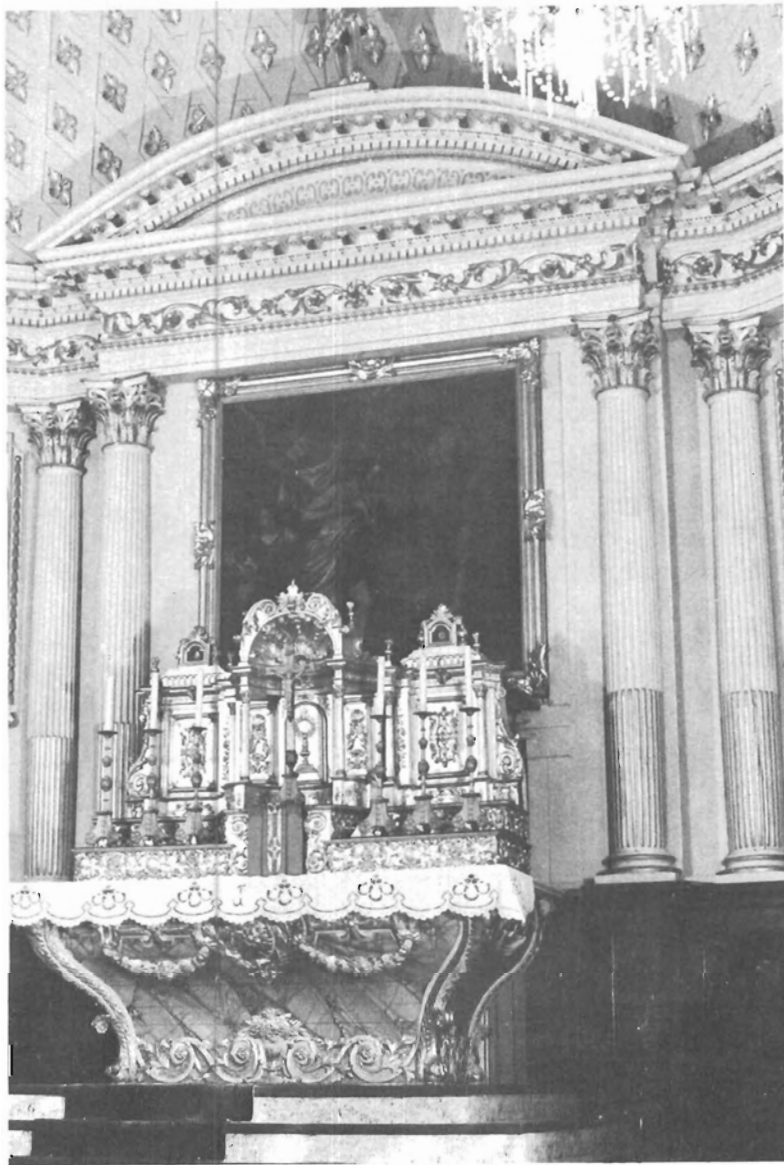
Façade de l'église, 1917.
Photo: Archives nationales
du Québec, collection
initiale.

Extérieur de l'église vers
1930, limandes pour attacher
les chevaux.
Photo: collection privée.



Intérieur de l'église vers
1928.
Photo: collection privée.





Retable des Baillaigé après
la restauration de 1923,
demi-arc ajouté au fronton.
Photo: Conrad Toussaint.

lors, il n'est plus question de réparations⁵.»

Le curé Lachance connaîtra d'autres difficultés. Cent quarante et un ans après sa construction, l'église est jugée trop vieille pour être restaurée. On suggèrera même de la démolir. Voici quelques extraits d'une lettre écrite par Monseigneur Paul-Eugène Roy, archevêque de Québec, au curé Lachance le 30 mai 1920:

«Je reçois la requête d'un certain nombre de francs-tenanciers de votre paroisse demandant l'autorisation de faire à leur vieille église des réparations pour une somme approximative de trente cinq mille piastres. (...) Ce montant me paraît très gros pour de simples réparations à une vieille église.» Dans cette lettre, Monseigneur propose que «si l'église est encore solide (...) on doit se contenter des réparations et rafraîchissements nécessaires à son entretien et à sa propreté. Si elle n'est pas solide, elle ne vaut pas la peine qu'on dépense \$35,000.00 pour la restaurer.» De plus, l'archevêque de Québec s'oppose à ce que «l'on grève pour cela les finances de la fabrique qui ne sont pas prospères⁶».

Un an plus tard, lors de sa visite pastorale, le cardinal Louis-Nazaire Bégin constate ainsi l'état de l'édifice:

«Il est urgent de réparer l'église qui s'en va en ruines ou d'en construire une nouvelle. La paroisse a des ressources et peut le faire aisément. C'est un besoin absolu; il ne faudrait pas trop tarder⁷.»

5. AFSJJP, assemblées de fabrique: 1916-1965.

6. *Idem*, documents divers.

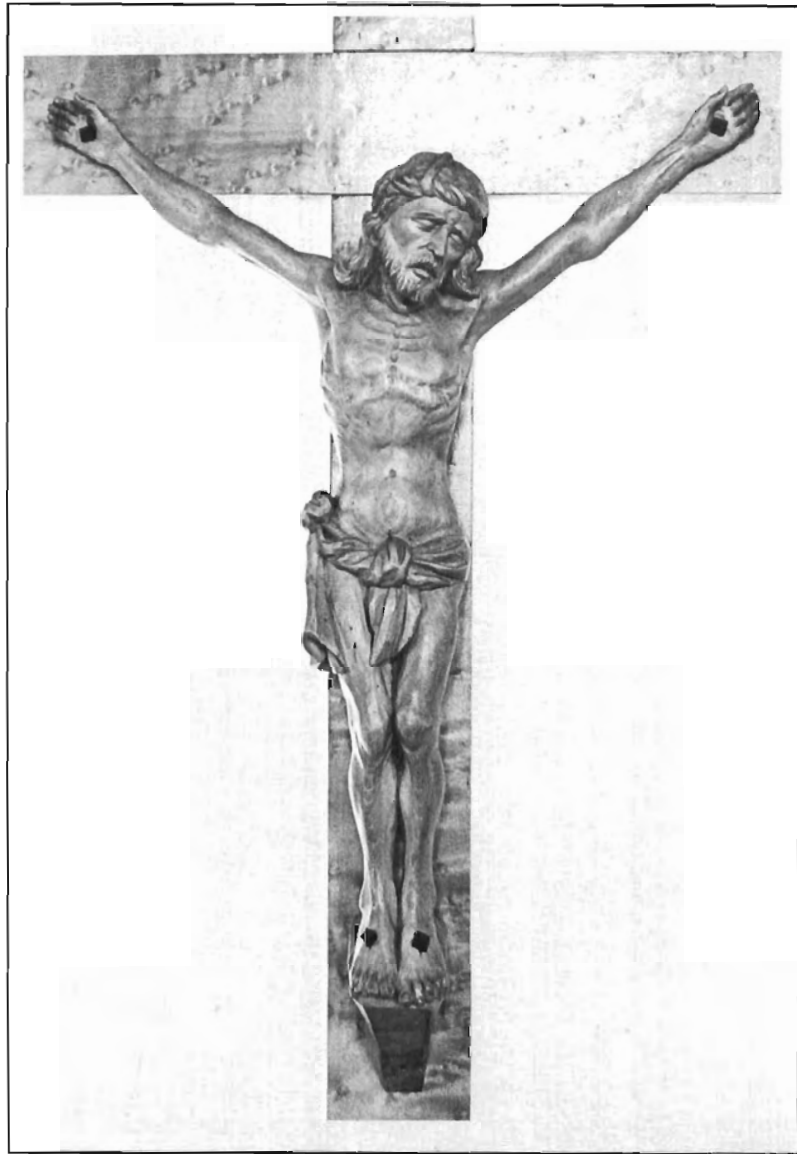
7. *Idem*, assemblées de fabrique: 1916-1965.

6. *Idem*, documents divers.

7. *Idem*, assemblées de fabrique: 1916-1965.

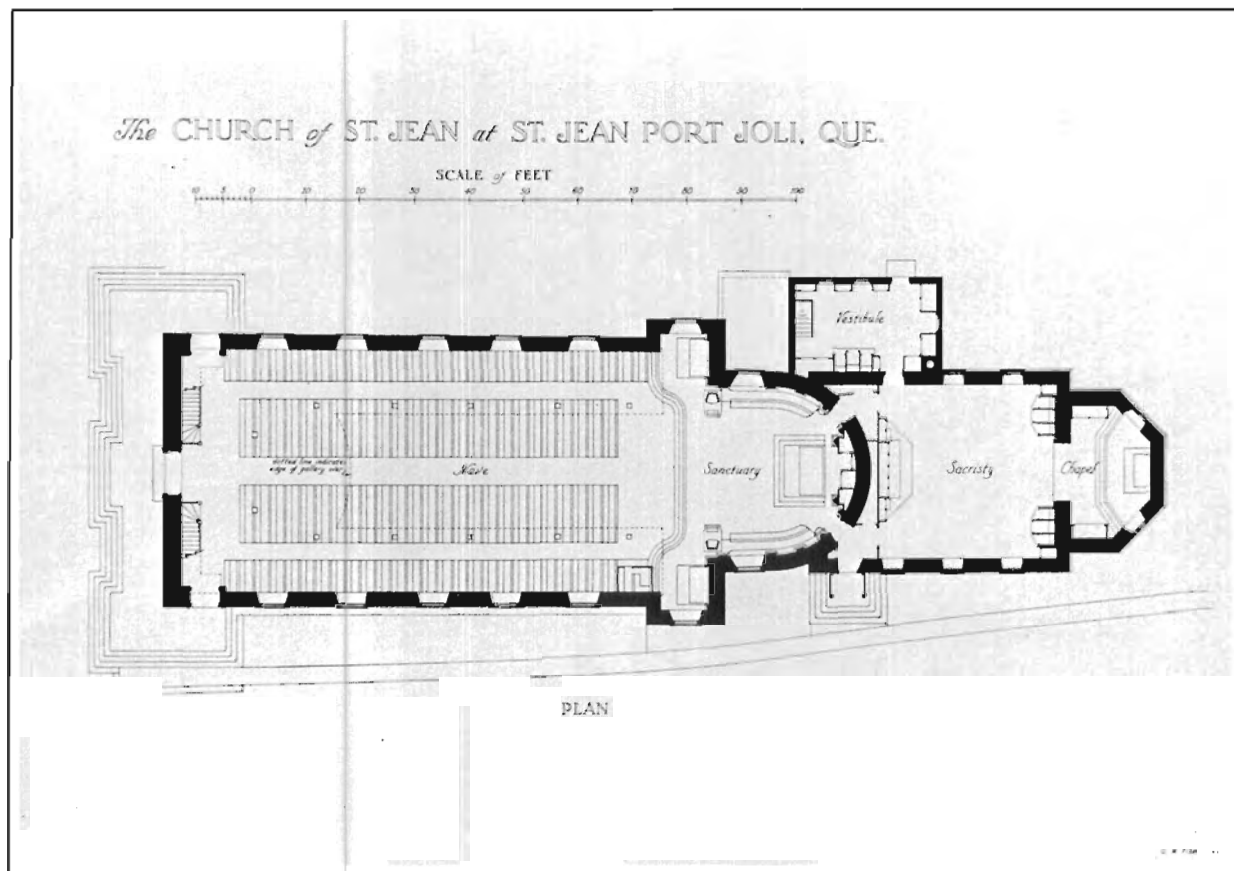
Chaire en bois sculptée par
Médard et Jean-Julien
Bourgault, 1937.
Photo: Armour Landry.



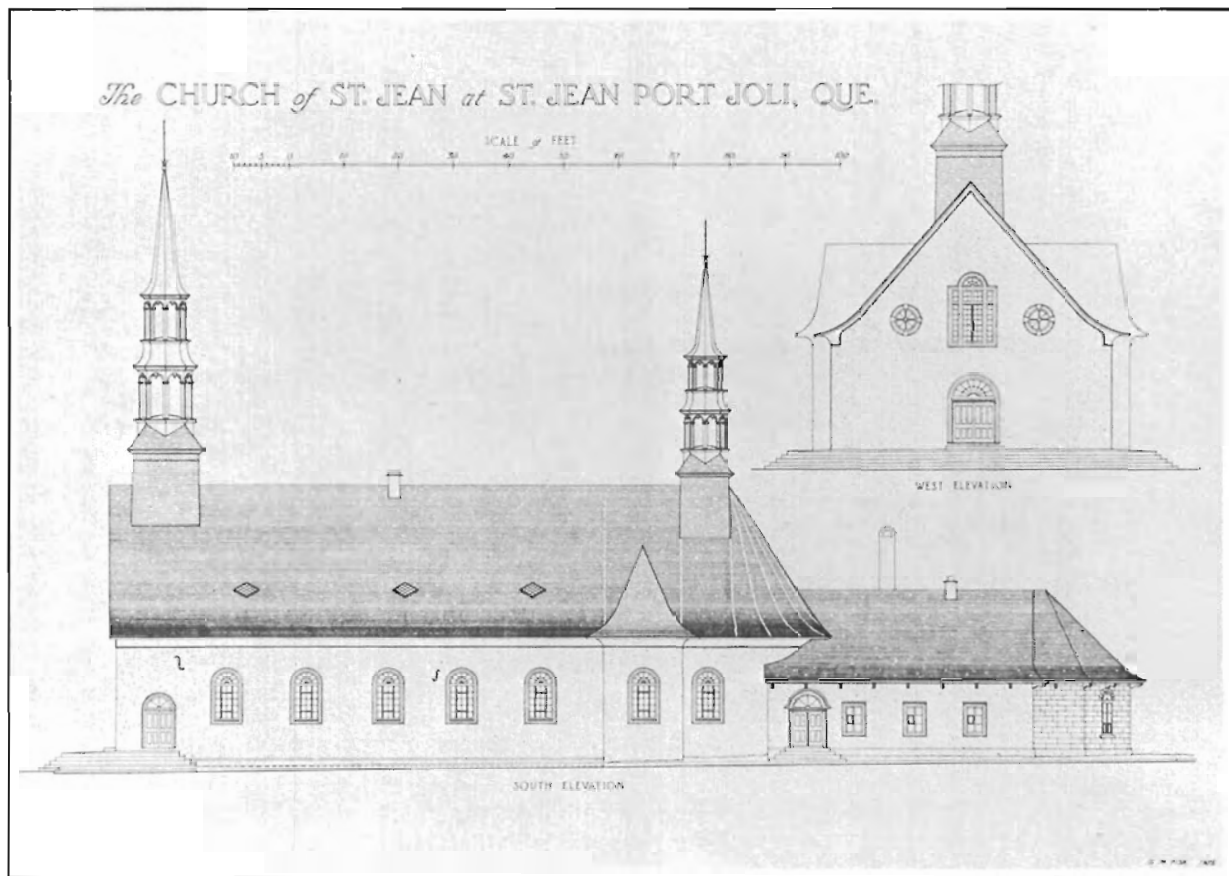


Corpus du maître-autel,
10 pouces, tilleul, 1939,
oeuvre de Médard Bourgault.
Photo: Conrad Toussaint.

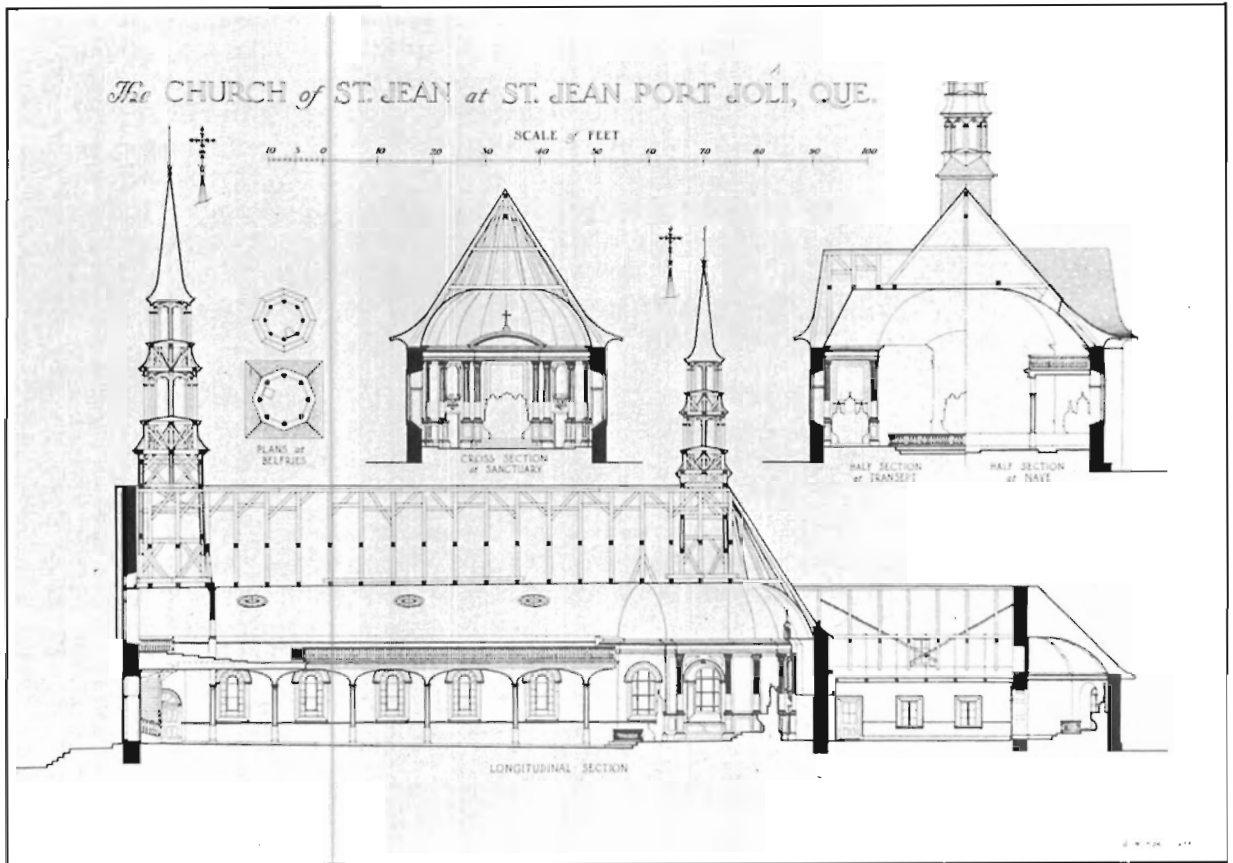
Plan au sol réalisé par
Ramsay Traquair et publié
en 1939, Journal, Royal
Architectural Institute of
Canada, février 1939, p. 32,
Archives Fabrique
Saint-Jean-Port-Joli.
Photo: Conrad Toussaint.



Extérieur de l'église et de
la sacristie, plan réalisé par
Ramsay Traquair et publié
en 1939, Journal, Royal
Architectural Institute of
Canada, février 1939, p. 33,
Archives Fabrique
Saint-Jean-Port-Joli.
Photo: Conrad Toussaint.



Plan de la charpente de
l'église et de la sacristie
réalisé par Ramsay Traquair
et publié en 1939, Journal,
Royal Architectural
Institute of Canada, février
1939, p. 34, Archives
Fabrique Saint-Jean-
Port-Joli.
Photo: Conrad Toussaint.



Le 8 janvier 1922, en assemblée de fabrique, les travaux de restaurations sont acceptés «à l'unanimité des francs-tenanciers présents, les devis et estimés se montrent à quatorze mille piastres⁸». Le 17 mai, le cardinal Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, approuve ces travaux⁹.

Albert Legros, aidé de son fils, Josaphat, construit les pignons de ciment en 1922¹⁰. L'année suivante, les murs de la nef

«furent revêtus de boiseries. Les planchers furent redoublés en bois franc, et les grands anneaux de fer des trappes disparurent à jamais; les escaliers furent refaits sur un modèle nouveau; la balustrade du choeur fut aussi changée ainsi que le banc des marguilliers; les grosses fournaies des deux petites allées furent mises au rebut ainsi que le gros tuyau monumental situé au centre de l'église et supporté par une sorte de trépied; le baptistère, situé près de la porte et sous l'escalier du nord fut supprimé en décembre 1922 lors du changement des portes; les bancs, de forme particulière, ressemblant à des boîtes, avec une porte, tel que l'on en voyait dans la généralité des anciennes églises du Canada¹¹»

furent remplacés par des bancs modernes fabriqués par Nilus Leclerc de L'Isletville. Les restaurateurs démolissent le banc d'oeuvre érigé en 1867 ainsi que la balustrade construite selon les plans de Chrysostome Perrault en 1818.

En 1925, l'électricité éclaire l'intérieur de l'église. Les «beaux lustres» sommeilleront dans l'oubli. D'autres les remplaceront. En 1933, au journal des dépenses, le curé écrit: «lustres H. Robichaud, \$94.61¹²». Ce sont les lustres que nous voyons encore aujourd'hui dans l'église.

8. AFSJPJ, assemblées de fabrique: 1916-1965.

9. *Idem*.

10. *Idem*, Arthur Fournier, pp. 408.

11. AFSJPJ, Arthur Fournier, op. cit., pp. 408-409-410.

12. *Idem*, journal: 1933.

Extérieur de l'église vers
1945, avant le décapage des
murs de pierre.
Photo: Inventaire des Biens
culturels du Québec.



Extérieur de l'église après le
décapage des murs de
pierre.
Photo: Inventaire des Biens
culturels du Québec.



Intérieur de l'église vers
1950.
Photo: Inventaire des Biens
culturels du Québec.



En septembre 1936, les paroissiens de Saint-Jean-Port-Joli accueillent un nouveau curé, Joseph Fleury. Avec cet homme cultivé et aimant le beau, l'église retrouvera une partie de ses origines grâce à l'acquisition de sculptures réalisées par des artistes locaux et par l'aspect extérieur retrouvé après quatre-vingt-dix ans.

Dans l'église, en 1936, on possède encore une chaire mobile que le sacristain déplace avant l'homélie dominicale. Monsieur Fleury en fait don à la paroisse de Sainte-Anne-de-Roque-maure, Abitibi. Elle sera incendiée avec l'église en 1969¹³. Une chaire sculptée par Médard et Jean-Julien Bourgault, en 1937, remplace cette «vieille relique».

Cette même année, une toiture métallique remplace les bardeaux de bois. Toutefois, les restaurateurs bouchent les langes percés dans le toit en 1861.

En 1943, par des souscriptions paroissiales, la fabrique achète un orgue chez Casavant & Frères de Saint-Hyacinthe. L'abbé Destroismaisons, professeur au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, inaugure l'orgue par un concert donné le 2 mai 1943¹⁴.

Les paroissiens retrouveront la pierre des murs extérieurs de leur église en 1948. Le 20 juillet, en assemblée de fabrique, «considérant dans quel état se trouvent les murs extérieurs de (...) l'église, les marguilliers demandent humblement la permission de les réparer (...) roder et enlever l'ancien crépi qui se détache un peu partout et à tirer soigneusement les joints de la pierre», écrit monsieur Fleury au livre des délibérations de fabrique¹⁴. Peu de temps après, le crépi, imitation de pierre de taille posé en 1861, tombe sous la truelle des maçons.

L'acheminement vers la beauté s'accroîtra encore. Le 18 juin 1950, «la fabrique ayant les fonds nécessaires et n'étant

13. Sr Agréda Bilodeau à l'auteur, le 9 août 1976.

14. AFSJPI, assemblées de fabrique: 1916-1965.

14. AFSJPI, assemblées de fabrique: 1916-1965.



Sainte-Élizabeth,
Saint-Zacharie, niches
extérieures de l'église, au
portail, sculptures de
Médard Bourgault, 1950.
Photo: Conrad Toussaint.



Christ-Roi, 50 pouces,
tilleul, 1955, oeuvre de
Médard Bourgault.
Photo: Conrad Toussaint.



Saint-François-d'Assise,
50 pouces, tilleul, 1953,
oeuvre de Médard
Bourgault.
Photo: Conrad Toussaint.

Sainte-Anne et Marie,
38 pouces, tilleul, 1947,
oeuvre de Médard
Bourgault.
Photo: Conrad Toussaint.



Saint-Joseph-Artisan,
28 pouces, tilleul, 1947,
oeuvre de Médard
Bourgault.
Photo: Conrad Toussaint.



point obligé d'emprunter, les fabriciens ont aussi spontanément autorisé monsieur le curé à faire faire le ménage de l'intérieur de l'église: lavage, peinture, dorage s'il y a lieu¹⁵». Ces travaux seront effectués en 1951.

Cette même année, monsieur Fleury dote l'église de son toit vermillon; une des merveilleuses trouvailles de ce pasteur, probablement la plus heureuse et la plus belle pendant ses vingt-huit années de cure à Saint-Jean-Port-Joli. Cette dernière «toilette» donne à l'édifice un aspect unique, dégage avantageusement les murs de pierres, semble accentuer les versants de la toiture et projette dans le ciel l'élan des deux clochers. En moins de trois ans, Joseph Fleury change l'aspect extérieur de l'église par un heureux retour aux origines en décapant les murs de pierre, et par le ton vieillot, mais non vétuste de la toiture.

Neuf ans après, pour consolider les fondations de l'édifice, un plancher de ciment remplace le plancher de bois dans tout le corps de l'église. À ce moment, les ossements des personnes inhumées sous l'église sont exhumés et transportés sous le calvaire du cimetière situé près de la route 204. Les restes de Philippe Aubert de Gaspé, dernier seigneur de Saint-Jean-Port-Joli et auteur du roman, *Les Anciens Canadiens*, reposent toujours sous le banc seigneurial; ceux des six prêtres reposent sous le chœur de l'église. Parmi les personnes exhumées, outre les membres de la famille de Gaspé cités à l'annexe 3 de ce livre, mentionnons: Guillaume Fournier, soixante-quinze ans, capitaine de milice, inhumé le 9 mars 1807; Georges-William Fraser, vingt-sept ans, écuyer, notaire public, fils du notaire Simon Fraser, inhumé le 21 juillet 1836; Antoine Roy dit Desjardins, soixante-quatre ans, grand-père d'Alphonse Desjardins, fondateur des Caisses Populaires Desjardins, inhumé le 18 juin 1838; Simon Fraser, écuyer, ancien notaire public de la Province du Bas Canada, colonel de milice dans le comté de L'Islet, soixante-dix-huit ans, inhumé le 31 décembre 1855¹⁶.

15. AFSJJP, assemblées de fabrique: 1916-1965.

16. AFSJJP, registres: 1786-1855.

À cause de son architecture, de ses oeuvres d'art, des maîtres anciens qui ont orné le décor intérieur de l'édifice, l'église de Saint-Jean-Port-Joli constitue un héritage culturel à préserver du pic des démolisseurs. Monsieur le curé Joseph Fleury et les marguilliers de l'époque en sont conscients. Le 2 décembre 1962, «messieurs les marguilliers anciens et nouveaux de cette paroisse (. . .) ont résolu de demander le classement de l'église et sacristie de Saint-Jean-Port-Joli comme Monument Historique¹⁷».

Les paroissiens, Monseigneur Bruno Desrochers, évêque du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et le Ministère des Affaires culturelles approuvent cette demande.

Le 16 mars 1963, *La Gazette officielle de Québec*, Volume 95, numéro II, publie le document suivant:

«Il est ordonné, sur proposition du Ministre des Affaires culturelles: que soit approuvé le classement comme Monument Historique, fait par résolution de la Commission des Monuments Historiques en date du 25 janvier 1963, du consentement du propriétaire, de l'église et de la sacristie de la paroisse de Saint-Jean-Port-Joli situées sur le lot No: 167 du cadastre de Saint-Jean-Port-Joli, comté de L'Islet.

«Que le présent décret soit publié dans la *Gazette officielle de Québec* et ait force de loi à compter de sa publication¹⁸.»

L'aspect extérieur de l'église attire l'oeil du connaisseur. En 1950, Gérard Morisset écrit:

«De loin la perspective donne aux deux clochers une valeur à peu près égale: ce sont deux sommets jumeaux. Mais, à mesure qu'on avance en venant de l'est et pour peu qu'on se dirige suivant un angle, c'est le clocher de l'abside qui l'emporte sur l'autre, qui domine, imposant et aérien. Au reste, l'église de Port-Joly est un monument isolé, et c'est

17. *Idem*, documents divers.

18. *Idem*.



Saint-Michel-Archange,
48 pouces, tilleul, 1974,
oeuvre d'André Pelletier.
Photo: Conrad Toussaint.

Ambon, 1965.
Photo: Conrad Toussaint.



Autel de la célébration
attribué à François Fournier
vers 1850.
Photo: Conrad Toussaint.



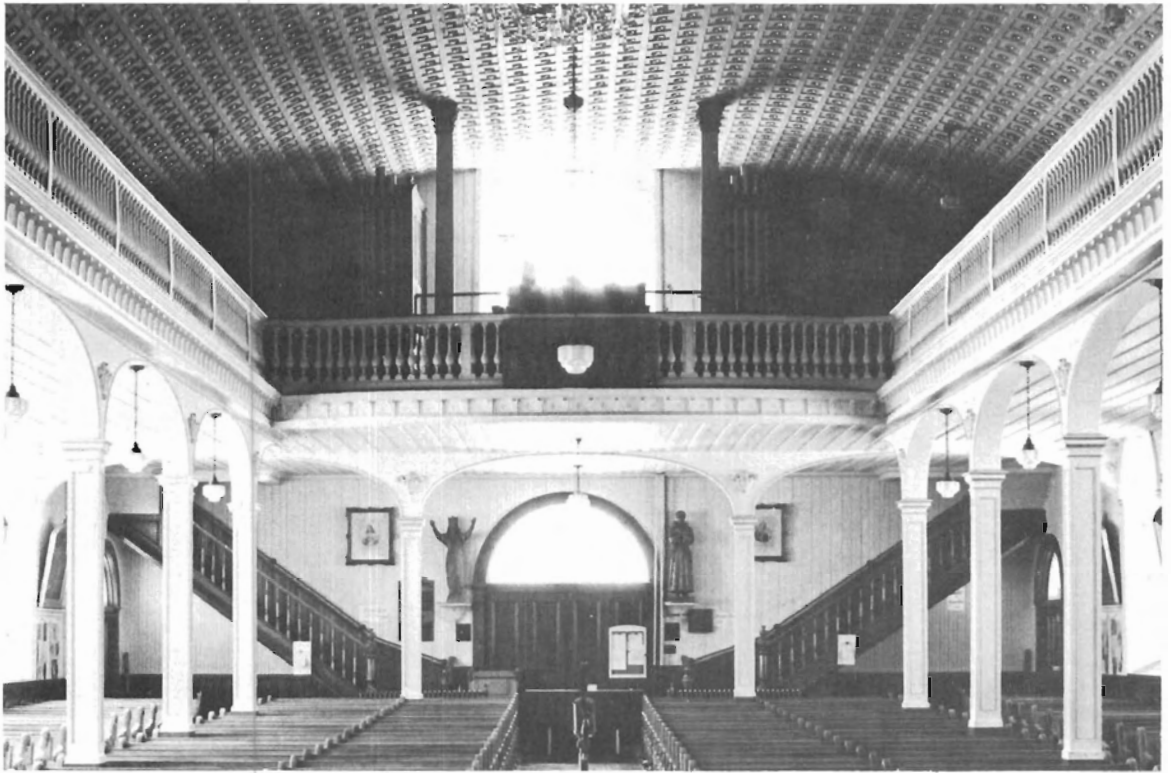
plaisir d'en faire le tour. (...) De quelque côté qu'on l'aborde, on est séduit par sa silhouette spirituelle, par ses magnifiques proportions, par la diversité et le pittoresque de ses éléments, surtout par l'inattendu des effets de la perspective. Même la sacristie et son abside orientale (...) ne déparent pas les parties anciennes du monument, et c'est bien le seul exemple de ce genre que je puisse citer, car partout ailleurs, les adjonctions modernes sont inconvenables et indis-crètes¹⁹.»

Depuis longtemps, l'église de Saint-Jean-Port-Joli attire des visiteurs venus de partout: étudiants, chercheurs, professeurs d'universités, connaisseurs en art ancien ou simples amateurs de beauté.

Ces personnes admirent encore le banc carré à porte et à taquets rappelant les Seigneurs. Ce banc évoque aussi la noblesse d'une époque donnée. De plus, elles contemplant les oeuvres des maîtres canadiens-français du XVIIIe et XIXe siècle. Dans l'église de Saint-Jean-Port-Joli, l'ensemble de l'oeuvre des maîtres anciens comble les gens avides d'un retour aux sources. L'architecture rappelle une époque révolue. Toutefois, son empreinte touche encore l'homme du 20e siècle qui ne peut oublier l'âme d'un peuple: celle des Anciens Canadiens.

19. Gérard Morisset, *La Patrie*, 28 mai 1950, pp. 40-41-45.

Galleries réalisées par
François Fournier, élève de
Thomas Baillaigé,
1845-1846.
Photo: Conrad Toussaint.



Vue du choeur, 1976.
Photo: Inventaire des Biens
culturels du Québec.



Les deux clochers, 1975.
Photo: Conrad Toussaint.



ANNEXES

Annexe I

LES MISSIONNAIRES ET LES CURÉS DE SAINT-JEAN-PORT-JOLI

L'abbé Thomas Morel: 1679-1683 — Claude Moireau, Récollet: 1688 — Louis Ober, Récollet: 1688 — l'abbé Jean Pinguet: 1690-1692 — l'abbé Louis Mathieu 1699-1701 — Rodolphe Dubus, Récollet: 1701-1702 — Pierre Le Poyvre, Récollet: 1702-1704 — Philippe Rageot: Récollet: 1704-1707 — l'abbé Yves Le Riche: 1707-1710 — l'abbé Charles Hazeur-Dessonneaux: 1712 — Yves Godard, Récollet: 1712-1714 — l'abbé Jean-Baptiste Dugas: 1714 — l'abbé Pierre Leclair: 1714-1722 — Maurice Imbeault, Récollet: 1722-1723 — Simon Foucault, Récollet: 1727-1741 — l'abbé Louis-François Soupiran: 1741-1744¹.

Joseph-Romain Dolbec: 1745-1767; ce prêtre signe: «curé missionnaire de Lislet-Saint-Jean». Jacques Hingan: 1767-1779; il s'intitule: «curé de St Jean de Port Joly». Louis-Antoine Hubert: 1779-1780. Ce dernier signe une seule fois au livre de comptes, soit le 16 juin 1779: «L. Hubert, ptre.» Jacques Panet: 1780-1781. Il s'intitule: «nous curé de Lislet et de Saint Jean²».

Charles Faucher dit Châteauvert: 1781-1793; c'est le premier curé résident à Saint-Jean-Port-Joli — Jean-Baptiste Perras: 1793-1799 — Joseph-Benjamin Keller: 1799-1808 — François Brunet: 1808-1809 — Gabriel-Elzéar Taschereau: 1809-1813 — Pierre-Antoine Tabeau: 1813-1814 — François Boissonnault: 1814-1843 — Louis Parent: 1843-1870 — Joseph Lagueux: 1871-1888 — Charles-Eugène Frenette: 1889-1908 — Téléphore Lachance: 1908-1936 — Joseph Fleury: 1936-1964 — Louis-Philippe Morneau: 1964-1974 — Gilles Bernier: 1974³.

1. Ivanoë Caron, *Aux Origines d'Une Paroisse, Notre-Dame-de-Bonsejours-de-L'Islet*, 1677-1723.

2. Archives Fabrique Saint-Jean-Port-Joli.

3. Répertoire: baptêmes, mariages, sépultures: 1767-1907, AFSJPJ.

Annexe II

PRÊTRES INHUMÉS SOUS L'ÉGLISE¹

François Boissonnault, âgé de soixante-dix-huit ans, curé de la paroisse pendant 23 ans, «inhumé dans le choeur de l'église de cette paroisse du côté de l'Épître», le 9 février 1854.

Louis Parent, âgé de soixante ans, «curé de cette paroisse depuis vingt-sept ans, (. . .) inhumé dans le choeur de cette église, du côté de l'Épître, à la droite de feu messire François Boissonnault», le 8 décembre 1870.

Louis-Zéphirin Caron, âgé de trente-deux ans, professeur au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, «inhumé sous le choeur de l'église de cette paroisse, près de l'autel, côté de l'Épître», le 4 juin 1878.

Frédéric Caron, âgé de soixante-seize ans, «ancien curé, (. . .) inhumé dans l'église de cette paroisse, en face du maître-autel», le 12 mai 1882.

Joseph Lagueux, âgé de soixante-deux ans, «curé de cette paroisse pendant dix-sept ans, (. . .) inhumé dans le choeur de l'église de cette paroisse, au bas des degrés du maître-autel, du côté de l'Évangile», le 4 décembre 1888.

Hubert Kérouac, âgé de soixante-quatorze ans, «ancien curé de Saint-Dominique de Jonquière, (. . .) inhumé dans le choeur de l'église de cette paroisse, au bas des degrés du maître-autel, du côté de l'Évangile», le 4 mars 1913.

1. Archives Fabrique Saint-Jean-Port-Joli, registres: 1854-1913.

Annexe III

LES DE GASPÉ INHUMÉS SOUS LE BANC SEIGNEURIAL¹

29 janvier 1787: Ignace Aubert de Gaspé, soixante-dix ans, seigneur, époux de Marie-Anne de Villiers.

21 août 1788: Antoine-Frédéric Aubert de Gaspé, âgé de dix jours, fils de Ignace Aubert de Gaspé et de Catherine Tarrieu de la Naudière.

19 mars 1789: Marie-Anne de Villiers, âgée de soixante-sept ans, veuve de Ignace Aubert de Gaspé.

18 août 1789: Charles-Guillaume Aubert de Gaspé, âgé de huit jours, fils de Ignace Aubert de Gaspé et de Catherine Tarrieu de la Naudière.

10 août 1793: Xavier Aubert de Gaspé, âgé de dix jours, fils de Ignace Aubert de Gaspé et de Catherine Tarrieu de la Naudière.

9 décembre 1803: Catherine Aubert de Gaspé, âgée de six ans, fille de Ignace Aubert de Gaspé et de Catherine Tarrieu de la Naudière.

15 février 1823: Ignace Aubert de Gaspé, soixante-six ans, seigneur, époux de Catherine Tarrieu de la Naudière.

22 août 1841: Anatole Ludovic de Beaujeu, âgé de trois mois, fils de Georges-René de Beaujeu, seigneur de Soulanges et de Vaudreuil, et de dame Catherine Aubert de Gaspé.

18 avril 1842: Catherine Tarrieu de la Naudière, âgée de soixante-seize ans, épouse de feu Ignace Aubert de Gaspé.

6 avril 1847: Suzanne Allison, âgée de cinquante-trois ans, épouse de Philippe Aubert de Gaspé.

19 août 1855: Emma-Adèle-Laure Power, âgée de sept semaines, fille de William Power et de dame Suzanne Aubert de Gaspé.

1. Archives Fabrique Saint-Jean-Port-Joli, registres: 1787-1871.

24 novembre 1862: Pierre-Édouard de Gaspé, co-seigneur de Saint-Jean-Port-Joli, âgé de quarante ans.

1er février 1871: Philippe Aubert de Gaspé, écuyer, avocat, seigneur de Saint-Jean-Port-Joli, de Saint-Aubert et autres lieux, âgé de quatre-vingt-cinq ans, époux de feu dame Suzanne Allison.

Annexe IV

LES BANCS D'OEUVRE

L'église de Saint-Jean-Port-Joli comprend un banc d'oeuvre dès sa construction en 1779. En 1783, la fabrique paie «cinq livres, quatre sols pour un tapis pour le banc d'oeuvre¹». Le premier banc d'oeuvre sera remplacé quarante ans plus tard comme en témoigne un contrat signé devant le notaire Simon Fraser le 17 juin 1817². Le banc d'oeuvre est réalisé selon les plans de Chrysostome Perrault. Cette oeuvre subira, elle aussi, les méfaits du pic des démolisseurs. Le 8 septembre 1867, lors d'une assemblée de fabrique, il est résolu de «défaire le banc d'oeuvre actuel et à le reconstruire dans un goût conforme à celui observé pour les arcades³». Dans ses mémoires, Arthur Fournier décrit le banc d'oeuvre érigé en 1867-1868: «Il était situé dans l'allée du sud, adossé au mur entre la première et la deuxième fenêtre; un espace de trois bancs le séparait du banc du seigneur De Gaspé. Il avait un aspect monumental, avec un dossier touchant presque le plafond de l'arcade. Ce dossier consistait en un grand panneau encadré de moulures et le sommet était orné d'une sorte de corniche découpée sur laquelle se voyait des urnes de bois tournées et au centre une sorte de croix en bois découpé. Dans le grand panneau était placé la douzième station du chemin de croix. (...) Les marguilliers avaient la figure au nord; en avant d'eux, le banc avait la forme d'un prie-Dieu d'environ un pied de large sur lequel était placé un crucifix avec deux chandeliers d'argent comme ceux des petits autels. (...) Durant les offices du dimanche et fête, les cierges de ces chandeliers étaient allumés. Vers 1880, tout cela fut supprimé et le prie-Dieu resta nu. (...) Le banc des marguilliers a été démoli en 1923⁴.»

1. AFSJPJ.

2. Archives nationales du Québec, greffe Simon Fraser.

3. AFSJPJ.

4. *Idem*, Arthur Fournier, Mémorial de Saint-Jean-Port-Joli, p. 393.

Annexe V

LES CHAIRES

Dans les archives conservées à Saint-Jean-Port-Joli, il est fait mention de la chaire pour la première fois en 1803. La fabrique paie «neuf livres, dix sols, pour l'achat de dix planches pour l'escalier de la chaire; elle paie également quatre-vingt-dix-sept livres, six sols pour l'escalier et autre arrangement fait à la chaire¹». Cette oeuvre sera remplacée par une chaire réalisée selon les plans de Chrysostome Perrault vers 1819-1820 comme en fait foi le contrat signé devant le notaire Simon Fraser le 17 juin 1817². Cinquante ans après, l'oeuvre de Perrault sera transformée. Le 17 mars 1867, en assemblée de marguilliers, il est résolu «que la chaire adossée au mur de l'église, ainsi que la rampe soit enlevées, et que la dite chaire soit utilisée en la plaçant sur un piédestal, pour suppléer à la tribune actuellement en usage³». Cette chaire réalisée selon les plans de Perrault sera démolie. Toutefois, nous ne pouvons en préciser l'année. La fabrique de Saint-Jean-Port-Joli possède un plan de chaire réalisé par l'architecte David Ouellet en 1884⁴. Toutefois, cette chaire n'a jamais été construite. Une chaire mobile sera érigée dans l'église. Faut de documents, nous ne pouvons préciser à quel moment cette chaire mobile est érigée. Monsieur Esdras Chamard, nonagénaire de Saint-Jean-Port-Joli, affirme qu'il a toujours vu la chaire mobile dès son enfance. En 1937, une chaire sculptée par Médard et Jean-Julien Bourgault remplace la chaire mobile présumément érigée vers 1880.

1. AFSJPJ.

2. Archives nationales du Québec, greffe Simon Fraser.

3. AFSJPJ.

4. *Idem*.

Annexe VI

LES FONTS BAPTISMAUX

Où étaient placés les fonts baptismaux pendant les premières décennies? En 1774, dans le plan de l'église proposé par Monseigneur Jean-Olivier Briand, celui-ci propose «une église faite en forme de croix. (. . .) On peut mettre un confessionnal dans une chapelle, on met au bas de l'église, ou ordinairement sous les confessionnaux, les fonts baptismaux¹». Le 31 juillet 1814, lors de sa visite, Monseigneur Joseph-Octave Plessis ordonne que le baptistaire soit placé «au bas de l'église²». L'ordonnance de Monseigneur Plessis sera exécutée beaucoup plus tard. Le 22 juin 1838, lors de sa visite, Monseigneur Joseph Signay ordonne «qu'il soit fait un baptistaire au bas de l'église. (. . .) Qu'en attendant que l'on puisse poser le baptistaire ordonné, il soit fait un petit buffet portatif qui sera placé au bas de l'église pour contenir tout ce qui est nécessaire à l'administration du baptême qui, suivant les règles doit s'administrer en ce lieu et non au banc d'oeuvre». En 1843, Monseigneur Signay renouvelle l'ordonnance de 1838 «afin que l'on cesse de baptiser dans la sacristie dans la belle saison, comme il est réglé par le rituel³». Arthur Fournier donne plus de précision au sujet du baptistère: «Situé près de la porte et sous l'escalier du nord, il consistait en une urne de trois pieds de hauteur et d'environ un pied de diamètre de forme ovale, entouré d'une balustrade et surmonté d'un beau cadre brun et doré contenant une image d'environ 18 × 24 pouces, représentant le baptême de Notre-Seigneur, par Saint-Jean-Baptiste dans le Jourdain. Ce baptistaire fut supprimé en décembre 1922 lors du changement des portes⁴.»

1. Archives Archevêché Québec.

2. AFSJPJ.

3. AFSJPJ.

4. Arthur Fournier, *Mémorial de Saint-Jean-Port-Joli*, p. 396.

Annexe VII

LES CONFESSIONNAUX

L'église construite en 1779 ne comprend pas de confessionnaux, car le 28 juin 1790, lors de sa visite, l'évêque de Québec «ordonne qu'on fasse faire un confessionnal¹». Il s'écoulera plusieurs années avant que les paroissiens exécutent l'ordonnance de l'évêque. En 1805, la fabrique paie «douze livres pour les confessionnaux²». Où étaient-ils placés? Dans les transepts, voilà ce que révèle l'ordonnance de Monseigneur Joseph-Octave Plessis le 31 juillet 1814. L'évêque de Québec demande «qu'il soit immédiatement fixé des grilles à l'extrémité du balustre, que lorsque l'église aura été allongée comme on le projette, le confessionnal soit placé dans un des longs pans de l'église³». Le 24 juin 1826, Monseigneur Bernard-Claude Panet renouvelle l'ordonnance de Monseigneur Plessis: «Qu'il soit mis deux grilles à l'extrémité des balustres comme il avait été ordonné précédemment⁴». Le confessionnal sera construit vers 1830 au bas de l'église, selon les désirs de l'évêque de Québec exprimés depuis 1814. En effet, le 21 juin 1833, lors de sa visite, Monseigneur Joseph Signay révèle, par son ordonnance, que le confessionnal est placé dans un des «longs pans de l'église». Au registre, l'évêque écrit: «Qu'il soit fait un baptistaire au bas de l'église dans l'espace qui se trouve vacant entre le confessionnal et la porte latérale du côté de l'évangile⁵». Vingt ans plus tard, soit le 8 janvier 1854, le marguillier en charge est autorisé à faire «fabriquer deux confessionnaux de bon goût dans la sacristie⁶».

1. AFSJPJ.

2. *Idem.*

3. *Idem.*

4. *Idem.*

5. AFSJPJ.

6. *Idem.*

Annexe VIII

LES CHEMINS DE CROIX

Le premier chemin de croix est érigé en 1842. Monseigneur A. Mailloux, vicaire général du diocèse de Québec le bénit le 19 juillet. Ce chemin de croix «n'était que des images noires d'environ quinze par vingt pouces encadrées de bois noir de deux pouces de large et surmontées d'une petite croix de bois noir», écrit Arthur Fournier¹. Ce chemin de croix sera remplacé en 1879. Au journal des dépenses effectuées par la fabrique le curé écrit: «1er septembre, payé pour chemin de croix neuf, \$175.00²». Le troisième, celui que l'on voit encore aujourd'hui dans l'église date de 1925: «Chemin de croix, \$675.00; dorure des cadres, \$134-55³».

1. AFSJPJ, Arthur Fournier, Mémorial de Saint-Jean-Port-Joli, p. 392.

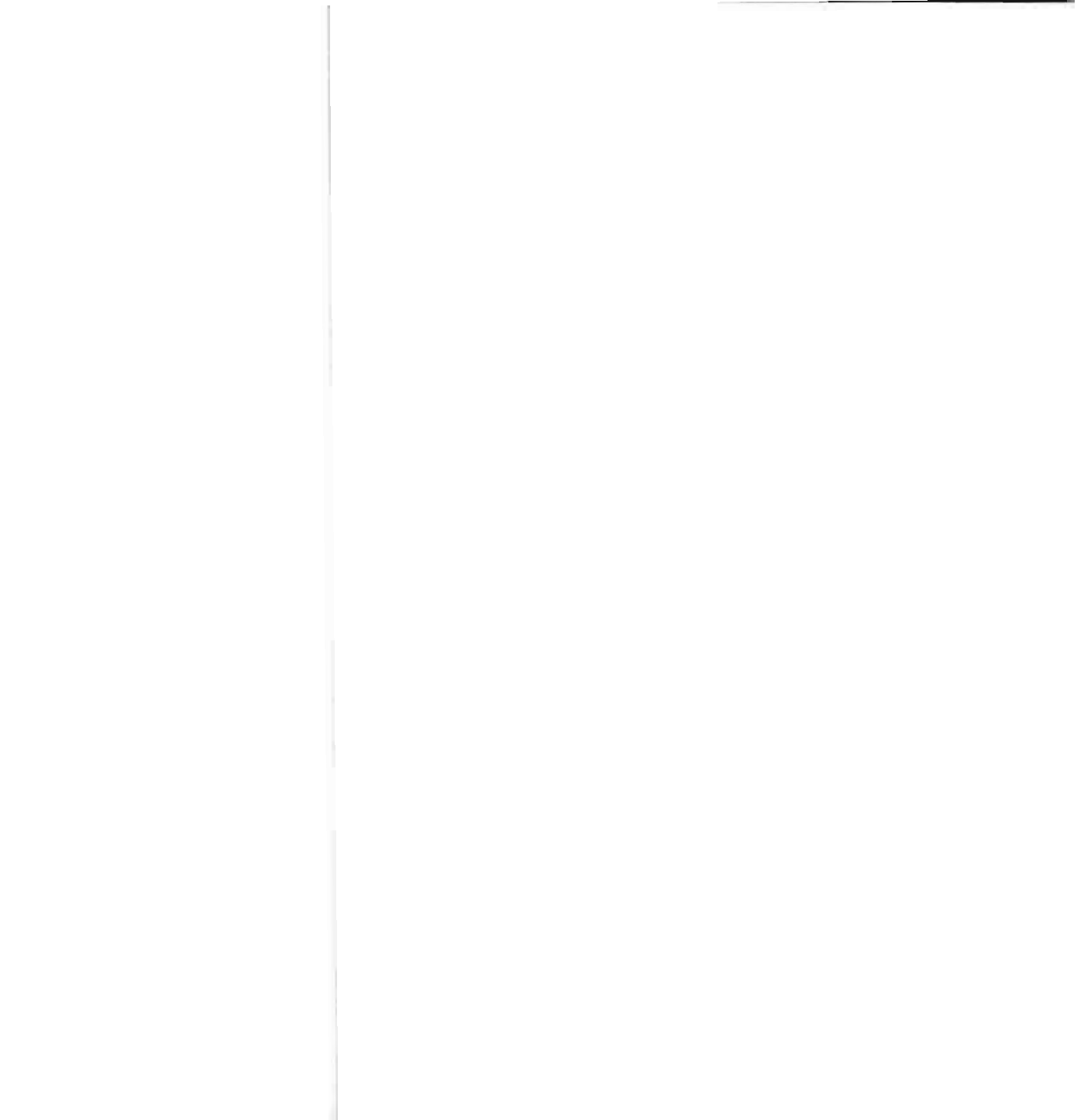
2. *Idem.*

3. *Idem.*

Annexe IX

LES SACRISTIES

Le plan au sol de l'église réalisé en 1796 montre une sacristie donnant sur le nord. Nous avons déjà écrit sur ce sujet au chapitre deuxième de ce livre. Une sacristie de pierre sera construite plus tard, présumément en 1815. Toutefois, nous n'avons trouvé aucun document donnant la date de sa construction. Le sanctuaire de la sacristie date de 1875. L'architecte David Ouellet de Québec dresse les plans. Antoine-Gaspard Bernier de Saint-Jean-Port-Joli exécute les travaux.



BIBLIOGRAPHIE

- Archives nationales du Canada, *Documents Relatifs à L'Histoire de la Monnaie, du Change et des Finances en Canada*, Période française, Volume I, 1925.
- Archives publiques du Canada, Direction des Archives historiques, Ottawa.
- Allaire, Jean-Baptiste, *Le Clergé Canadien-Français*, Montréal, Volume I, 1910.
- Caron, Ivanoë, *Aux Origines d'une Paroisse, Notre-Dame-de-Bonsecours-de-L'Islet, 1677-1723*.
- Casgrain, Henri-Raymond, *Une Paroisse Canadienne au XVIIeme Siècle*.
- De Gaspé, Jacques, *Famille Chouinard*, Imprimerie Franciscaine, Québec, 1921.
- De Gaspé, Philippe-Aubert, *Mémoires*, Granger Frères Limitée, Montréal, 1930.
- Dictionnaire Biographique du Canada*, Volume Premier, de l'An 1000 à 1700, University of Toronto et les Presses de l'Université Laval, 1966.
- En Collaboration, *L'Église de L'Islet, 1768-1968*.
- En Collaboration, *François Baillairgé et son Oeuvre, 1759-1830*, Québec, 1975.
- Gauthier, Raymonde, *Les Tabernacles Anciens du Québec*, Ministère des Affaires culturelles, Québec, 1974.
- Lelièvre, Siméon, Cadastre Abrégé de la Seigneurie de St-Jean-Port-Joli, Février 1854.
- Les Vieilles Églises de la Province de Québec, 1674-1800*, Commission des Monuments Historiques de la Province de Québec, 1925.
- Morisset, Gérard, Pierre-Noël Levasseur, *La Patrie*, Montréal, 9 novembre 1952.
- Morisset, Gérard, Une Dynastie d'Artisans, *La Patrie*, Montréal, 8 janvier 1950.
- Morisset, Gérard, *Un Maître d'Autrefois, Claude Baillif*, Bulletin Soc., Gén., CDN, Fr., Volume XVI, Numéro 3, Juillet-Août-Septembre, 1968.
- Morisset, Gérard, Inventaire des Biens culturels, Québec, église Saint-Jean-Port-Joli.
- Morisset, Gérard, L'Église de Saint-Jean-Port-Joli, *La Patrie*, Montréal, 28 mai 1950, pp. 40-41-45.
- Noppen, Luc, *Notre-Dame de Québec*, Les Éditions du Pélican, Québec, 1974
- Noppen, Luc, John R. Porter, *Les Églises de Charlesbourg*, Ministère des Affaires culturelles, Québec, 1972.
- Noppen, Luc, Claude Thibault, Pierre Filteau, *La Fin d'une Époque*, Ministère des Affaires culturelles, Québec, 1973.
- Ouellet, Gérard, *Ma Paroisse, Saint-Jean-Port-Joly*, Les Éditions des Piliers, Québec, 1946.
- Richard, Joseph-Arthur, *Cap St-Ignace, 1672-1970*.
- Roy, Pierre-Georges, *La Famille Aubert de Gaspé*, Lévis, 1907.
- Roy, Pierre-Georges, *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1925-1926*, p. 18; 1936-1937, p. 121; 1929-1930, Volume IV, Folio 471.

- Roy, Léon, *Les Terres de la Grande-Anse, des Aulnaies et du Port-Joly*, Lévis, 1951.
- Traquair, Ramsay, *The Church of St-John The Baptist, at St. Jean-Port-Joli; The Old Architecture of Québec*, McGill University, Montréal, 1939, pp. 26-34.
- Trudel, Jean, *Un Chef-D'Oeuvre de L'Art Ancien du Québec, La Chapelle des Ursulines*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1972.
- Trudel, Marcel, *Le Régime Militaire à Trois-Rivières, 1760-1764*, Éditions du Bien Public, Trois-Rivières, 1952.
- Trudel, Marcel, *Initiation à la Nouvelle-France, Histoire d'Institutions*, Montréal, 1968.
- Tanguay, Monseigneur Cyprien, *Répertoire Général du Clergé Canadien*, Eusèbe Sénécal & Fils, Imprimeur-Éditeur, Montréal, 1893, pp. 84-85.

Sources manuscrites

- Archives Fabrique de Saint-Jean-Port-Joli, Répertoire, Baptêmes, Mariages, Sépultures: 1767-1907.
- , Registres, douze volumes: 1767-1925.
- , Livre de comptes, un volume: 1767-1789.
- , Assemblées de fabrique et états financiers, un volume, 1790-1833.
- , Assemblées de fabrique et ventes de bancs, un volume, 1833-1845.
- , Registres, ventes de bancs, trois volumes: 1914-1957.
- , Assemblées de fabrique, quatre volumes: 1833-1860, 1860-1916, 1916-1965, 1965-1975.
- , Journal, quatre volumes: 1914-1957.
- , Documents divers, cent dix huit pièces, trois cent douze pages.
- , Fournier, Arthur, *Mémorial de Saint-Jean-Port-Joli*, 1923, 570 pages.
- Archives Fabrique de L'Islet-sur-Mer, Registre, un volume: 1679-1779.
- , Livre de comptes, un volume: 1701-1779.
- Archives Fabrique de Saint-Roch-des-Aulnaies.
- Archives Évêché de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Lettres, volume I, Saint-Jean-Port-Joli, 1760-1908, 240 pages.
- , Lettres, volume I, L'Islet, 1702-1862, 235 pages.
- , Lettres, volume I, Cap Saint-Ignace, 1683-1891, 240 pages.
- Archives Archevêché de Québec, Lettres, volume IV, pp. 472-473, Monseigneur Jean-Olivier Briand à monsieur Jacques Hingan, curé, 25 février 1774.
- , Lettres, volume V, p. 51, Monseigneur Jean-Olivier Briand à monsieur Jacques Hingan, curé, 11 avril 1779.
- , Lettres, requête des habitants de Saint-Jean-Port-Joli à Monseigneur Joseph-Octave Plessis, 7 août 1814.
- , Lettres, réponse de Monseigneur Joseph-Octave Plessis aux habitants de Saint-Jean-Port-Joli, 16 septembre 1814.

- Affaires indiennes et du Nord, Musée, Parcs Canada, Québec.
 Archives nationales du Québec, concession du Fief de Port Joly, Louis de
 Buade, Comte de Frontenac à Noël Langlois, 25 mai 1677.
 —, Noël Langlois à Jean Durand, 26 octobre 1680, greffe Paul Vachon.
 —, Contrat de mariage, Joseph Caron et Élisabeth Bernier, 21 novembre
 1683, greffe Gilles Rageot.
 —, Noël Langlois à Joseph Caron, 5 octobre 1686, greffe Paul Vachon.
 —, Noël Langlois à Charles Aubert, Sieur de la Chesnaye, 19 novembre
 1686, No: 3189, greffe Gilles Rageot.
 —, Ratification par Chrysostome Perreault de son brevet d'apprentissage
 avec Amable Charron, 19 novembre 1814, greffe Simon Fraser, No: 3356.
 —, Marché entre Messire François Boissonnault, prêtre curé, et Chrysos-
 tome Perreault, 6 mars 1816, greffe Simon Fraser, No: 3781.
 —, Délibération entre les paroissiens de Saint-Jean-Port-Joli et le curé Fran-
 çois Boissonnault, 8 avril 1816, greffe Simon Fraser.
 —, Marché entre Chrysostome Perreault et Messire François Boissonnault,
 17 juin 1817, greffe Simon Fraser, No: 4072.
 —, Engagement de Richard Dessaint dit Saint-Pierre avec Chrysostome
 Perreault, 22 mars 1817, greffe Simon Fraser, No: 4024.
 —, Journal de François Baillairgé: 1784-1800.
 —, Greffe Nicolas G. Boisseau: 1791-1840.
 —, Greffe Joseph Cadet: 1784-1800.
 —, Greffe Louis Cazes: 1780-1798.
 —, Greffe Noël Dupont: 1747-1774.
 —, Greffe Joseph Dionne: 1743-1779.
 —, Greffe Alexandre Dumas: 1783-1802.
 —, Greffe Simon Fraser: 1804-1855.
 —, Greffe Étienne Janneau: 1691-1743.
 —, Greffe F.X. Larue: 1788-1843.
 —, Greffe Roger Lelièvre: 1793-1813.
 —, Greffe Nicolas-Charles Lévesque: 1752-1795.
 —, Greffe Abel Michon: 1701-1779.
 —, Greffe Louis Miray: 1772-1807.
 —, Greffe Joseph Plante: 1788-1820.
 —, Greffe Gilles Rageot: 1661-1691.
 —, Greffe Barthélémy J. Richard: 1751-1769.
 —, Greffe Joseph Riverin: 1772-1808.
 —, Greffe Pierre Rousselot: 1737-1756.
 —, Greffe Louis-Charles Saint-Aubin: 1767-1788.
 —, Greffe Michel Saindon: 1768-1780.
 —, Greffe Louis Turgeon: 1792-1826.
 —, Greffe Paul Vachon: 1658-1693.
 —, Greffe Charles Voyer: 1787-1820.

Archives Petit Séminaire de Québec, Testament olographe, Charles Plante, curé de Québec, 20 février 1744.
—, Documents, Paroisses diverses, numéro 5, II, II A: 1688-1689-1690.
—, Manuscrit 129, Jérôme Demers, *Précis d'architecture pour servir de suite au traité élémentaire de physique à l'usage du Séminaire de Québec*, 344 pages.
Archives des Ursulines de Québec, livre journal du Reçu et de la Dépense de chaque jour, journal 3, 1781 à 1803.
Archives collection privée, actes notariés, 10 documents: 1757-1798.
Galerie nationale, section des manuscrits et des photographies, Ottawa.
Musée national de L'Homme, section des manuscrits, Ottawa.

TABLE DES MATIÈRES

Chronologie de l'église de Saint-Jean-Port-Joli	9
Avant-Propos	11
1. La vie paroissiale des colons dans le fief de Port Joly: 1677-1767	13
2. La construction de l'église: 1767-1781	39
3. L'intérieur de l'église: 1781-1794	69
4. Le retable: 1794-1798	83
5. Les tableaux, le jubé, l'autel, les projets d'allonge: 1798-1815	109
6. L'allonge, la voûte, les galeries: 1815-1855	125
7. Les améliorations des temps modernes: 1855-1917	149
8. Les dernières restaurations: 1917-1963	169

ANNEXES

1. Les missionnaires et les curés de Saint-Jean-Port-Joli ..	201
2. Les prêtres inhumés sous l'église	202
3. Les De Gaspé inhumés sous le banc seigneurial	203
4. Les bancs d'oeuvre	205
5. Les chaires	206
6. Les fonts baptismaux	207
7. Les confessionnaux	208
8. Les chemins de croix	209
9. Les sacristies	210
Bibliographie	213
Table des matières	217

Achévé d'imprimer à Québec
deuxième trimestre 1977
pour la
Librairie Garneau Limitée





Angéline Saint-Pierre artisan-bijoutier depuis 1952. Née à Saint-Augustin-de-Péribonka le 9 juin 1931. Réside à Saint-Jean-Port-Joli dès son enfance. Correspondante-spéciale au *Courrier de Montmagny-L'Islet*, 1960-1964. Adjointe à la rédaction au journal *Projections*, 1965. Publie *Médard Bourgault, Sculpteur*, 1973, *L'Oeuvre de Médard Bourgault*, 1976, *Émélie Chamard, Tisserande*, 1976.

«L'église de Saint-Jean-Port-Joli est un monument isolé, et c'est un plaisir d'en faire le tour.

«De quelque côté qu'on l'aborde, on est séduit par sa silhouette spirituelle, par ses magnifiques proportions, par la diversité et le pittoresque de ses éléments, surtout par l'inattendu des effets de la perspective.

«L'abside est la pyramide la mieux composée de toute notre architecture religieuse; pyramide savante et simple.»

(Gérard Morisset, *La Patrie*, 1950.)

éditions  Garneau